L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1464 - VENDREDI 23 FÉVRIER 2018 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232



L'image de la semaine

Halte à la casse de l'agriculture française !



Les 20 et 21 février, les FDSEA de Bourgogne-Franche-Comté et les JA ont lancé dans tous les départements une vaste opération de mobilisation pour alerter gouvernement et opinion publique sur les conséquences sanitaires et économiques de certains dossiers agricoles. Premiers visés, les accords négociés au niveau européen, Ceta et Mercosur, qui ouvrent le marché intérieur à l'importation massive de produits et de viandes issues de pays n'ayant pas les mêmes critères sanitaires, ni les mêmes contraintes réglementaires qu'en Europe et en France. Ces enjeux sont vitaux pour les agriculteurs et les consommateurs. Et pas seulement dans le domaine de l'élevage car c'est la survie économique d'une agriculture familiale, à dimension humaine qui est menacée. Les agriculteurs revendiquent pour eux-mêmes comme pour les consommateurs, le droit à produire une alimentation de qualité, saine et tracée. Les espoirs nés des États Généraux de l'alimentation (Egalim) n'auront pas fait long feu. Les professionnels dénoncent aujourd'hui les incohérences de la politique agricole gouvernementale et les contradictions récurrentes entre les discours et les actes. Les accords commerciaux UE-Mercosur et Ceta, sont jugés « destructeurs » pour de nombreuses filières françaises, risqués sur le volet sanitaire et en contradiction flagrante avec les attentes des citoyens européens qui ne veulent ni OGM, ni hormones de croissance, ni résidus d'antibiotiques dans leur assiette.
Tous les départements de Bourgogne-Franche-Comté se sont mobilisés à l'appel de la FRSEA et des JA BFC, organisant en divers points stratégiques des opérations escargots et multipliant les informations auprès des consommateurs.
Plus de détails dans notre prochaine édition.

Côte d'Or

› Jeunes agriculteurs

L'heure de passer à l'action



Nièvre

› FDSEA - JA

Le sanglier dans le viseur



Yonne

› Agriculture biologique

Attentes et interrogations



Cette semaine avec votre journal*



Retour en images sur une année d'actualité agricole

*Offre réservée aux abonnés

Encart: Démo tour SV Pro (sur certains cantons).

G. BUCHEZ
Secteurs :
Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert
Autun
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

Gamme RAFAL
8 modèles
de 10 à 21,5 m³
Maitrisez votre tonnage/ha



Boitier X Control pour contrôler
• la densité de produit,
• le dosage/ha
• et la largeur d'épandage



sodimac



GRÊLE et RISQUES CLIMATIQUES
MONGIN Jean-Jacques
n° ORIAS 07009678
> Professionnel en assurances agricoles depuis 24 ans
> Présent dès 7h00 le matin
> 1 seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres
6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com
AVIVA Assurance
Assureur agricole depuis 1856

Sommaire

Côte d'Or
04 • Jeunes agriculteurs: L'heure de passer à l'action
05 • Aviculture: Des œufs dans un même panier
06 • Simmental française: Toujours aussi dynamique
07 • Salers: Une bien jolie sortie

Nièvre
08 • FDSEA - JA: Le sanglier dans le viseur
09 • Filière caprine: Du fromage de chèvre made in Nièvre
10 • Colza: Visite de plateforme à Surgy

Yonne
11 • FDSEA de l'Yonne: Attentes et interrogations pour l'agriculture biologique
12 • Alysé: Le climat change, la nature et l'agriculture aussi
13 • Chambre d'agriculture: Journée rencontre pour les groupes de développement
14 • Sia 2018: L'Yonne en vitrine à Paris

Région - France
15 • Appel à projets: Les animateurs des «Groupes 30 000» témoignent
16 • SIA 2018: Du collectif, des technologies et de l'emploi au menu

Dossier
17-21 • Spécial Enseignement agricole

Filières
22 • Cultures Bop (Blé Objectif Protéines): Raisonner l'apport tallage
23 • Cultures Le tournesol, une culture durable et rentable
24 • Élevage Élevage et société: La filière en ordre de marche pour renouer des liens avec la société

Infos Services
25 • Économie & Gestion
26-27 • Analyse & Tendances
28-30 • Petites annonces
31-34 • Annonces légales
35 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

en Bref

ICHN Stéphane Travert présente la carte des zones défavorisées simples

«Nous ne laisserons tomber personne», a martelé Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, le 19 février, lors de la présentation de la carte des zones défavorisées simples (ZDS). Cette carte détermine la possibilité pour les agriculteurs de percevoir l'indemnité compensatoire de handicap naturelle (ICHN), une aide qui représente 4% des aides de la PAC (350 M€), selon le ministère. *«La carte présentée ce jour améliore la situation globale, avec 14 000 communes classées contre 13 984 dans la carte du 9 février et 1 349 communes sortantes au lieu de 1 401. Elle devra être encore complétée par l'application d'un critère de continuité territoriale. La carte constitue ainsi la base de travail pour démarrer la négociation avec la Commission européenne»*, a expliqué le ministère dans son communiqué. Près de 60 000 bénéficiaires devraient percevoir l'aide avec le nouveau zonage contre 53 000 avec le zonage actuel. Pour autant, plus de 5 000 bénéficiaires ne devraient plus la percevoir à partir de 2019, d'où le message insistant de Stéphane Travert. Aucun dispositif financier n'est cependant encore définitivement établi pour *«accompagner les sortants»* bien que le gouvernement se soit engagé à *«les aider dans ce travail de reconfiguration de leur exploitation»*, selon le ministre.

Loi biodiversité *«La carte unique des cours d'eau est en cours de finition»*

«La carte unique des cours d'eau est en cours de finition», explique à Agra Presse Thierry Coué, un des responsables du dossier pour la FNSEA, le 20 février. La loi biodiversité de 2016 a donné lieu à une définition du cours d'eau comme suit: *«écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année»*. La loi précise que *«l'écoulement peut ne pas être permanent compte-tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales»*. L'élu syndical explique qu'il s'agit de fusionner les multiples définitions du cours d'eau existantes (carte IGN, carte des Agences de l'eau, carte au titre des Bonnes conditions agricoles et environnementales, etc) en une seule carte. Ainsi, l'administration et les usagers sont tenus de cartographier les cours d'eau selon la définition de la loi biodiversité. *«Dans chaque commune, une commission dédiée a été mise en place»*, décrit Thierry Coué. L'enjeu est de taille. Il explique que pour un agriculteur, la reconnaissance d'un cours d'eau a des conséquences, par exemple l'obligation d'implantation de bandes enherbées.

Plan Loup Publication officielle

Le plan Loup 2018-2023 a été officiellement publié le 19 février par le ministère de l'Agriculture. Pour Claude Font, secrétaire général adjoint de la FNO, *«force est de constater qu'il n'y a pas d'évolution notable par rapport à la dernière version»* qui avait causé tant de remous dans la profession agricole. *«L'objectif de 500 loups restent le même. Il n'y a pas de traitement différencié entre les territoires, etc. Nous sommes déçus et il reste encore beaucoup de zones d'ombre»*, soulignait-il. Seule la possibilité de réaliser des tirs de défense toute l'année reste un apport d'après lui. Dans leur introduction du plan, Stéphane Travert et Nicolas Hulot déclarent qu'ils seront *«attentifs dans les prochains mois à ce que ce plan puisse être mis en œuvre dans son intégralité car chacune des mesures du plan a son importance dans l'équilibre global que nous avons défini ensemble à la suite de la concertation et de la consultation publique»*.

PRI info

Côte d'Or «Je transmets mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54.

Nièvre Le Point Accueil Transmission

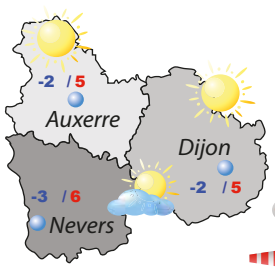
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Répertoire Départ Installation

… pour vous aider à transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite. Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 23 Février

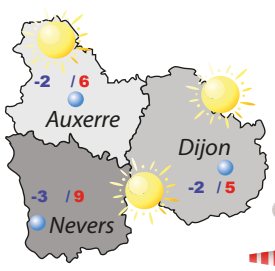


Agréable
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 5 à 7 °C
Vents : Nord-Est 30 km/h

St Lazare
Soleil : 07:38 - 18:22
Lune : 11:39 - 01:42

Samedi 24 Février



Ensoleillé
Le ciel sera clair et le soleil généreux. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Est-Nord-Est 30 km/h

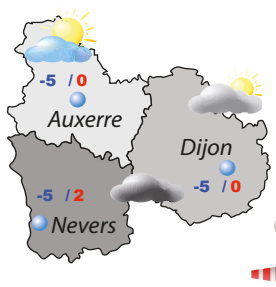
St Modeste
Soleil : 07:36 - 18:23
Lune : 12:23 - 02:52

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 25 Février



Variable
Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -6 à -4 °C
T° maxi : 1 à 3 °C
Vents : Nord-Est 40 km/h

St Roméo
Soleil : 07:34 - 18:25
Lune : 13:16 - 03:59

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Février :
Un ciel couvert s'annonce.
Vents : Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : -6 à -3 °C T° maxi. : -2 à 0 °C

Jeudi 01 au Dimanche 04 Mars :
De belles éclaircies et quelques flocons en perspective.
Vents : Sud à 30 km/h
T° mini. : -7 à -2 °C T° maxi. : 1 à 3 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Politique agricole commune

La menace d'une baisse de budget Pac se rapproche

La prochaine Pac pourra supporter une baisse mesurée de son budget si elle est réformée de telle sorte que les paiements directs soient mieux ciblés et répartis. Tel est en filigrane le message que fait passer la Commission européenne dans sa contribution au premier débat sur le cadre financier pluriannuel post-2020 de l'UE, prévu le 23 février entre les dirigeants des Vingt-sept.



© Union européenne, 2017 / Source: EC - Service Audiovisuel / Photo: Etienne Ansotte

Le président de la commission européenne Jean-Claude Juncker a réaffirmé qu'il était opposé à toute «coupe brutale» dans les fonds destinés aux régions les moins avancées de l'UE et à l'agriculture.

Bruxelles le martèle : les politiques classiques de l'Union devront subir un tour de vis compte-tenu de la nécessité de combler le trou budgétaire que créera le Brexit (12 à 13 milliards d'euros) et de faire face à de nouvelles priorités (une dizaine de milliards par an). On parle à Bruxelles d'une proposition de baisse du budget Pac autour de 5 à 10 %. Les réactions des syndicats agricoles sont unanimes et condamnent une telle perspective. Les propositions détaillées de la Commission sur le cadre financier sont prévues début mai. Mais, tous les fonds et programmes européens devraient faire l'objet de coupes budgétaires, sauf ceux alloués à la jeunesse et à la recherche.

> *"Faire un meilleur usage des paiements directs, en clair les réduire et mieux les cibler"*

Le budget actuel de l'Union est de l'ordre de 155 M€ pour un revenu national brut des 28 États membres de 14 791 milliards d'euros, alors que les budgets nationaux atteignent 6 906 milliards d'euros, soit 47 % du RNB.

«Quel niveau d'ambition pour une Pac efficiente ?»

Dans le cadre d'un budget qui, après 2020, sera amputé de la contribution britannique et devra répondre à de nouvelles priorités (migrations, protection aux frontières, défense). C'est l'une des questions posées par la Commission européenne dans le débat sur le cadre financier pluriannuel de l'UE après 2020. Trois options sont envisagées dans ce document : le maintien des dépenses agricoles à leur niveau actuel (400 millions d'euros sur 7 ans) soit 37 % du cadre financier actuel 2014-2020 ; ou une réduction de cette enveloppe de 30 % (environ 120 M€, soit 11 % du cadre actuel, avec une chute du revenu agricole prévisible de 10%)), ou bien encore une réduction de l'enveloppe de 15 % (environ 5,5 % du cadre actuel).

«Réduire et mieux cibler» les paiements directs

Ces scénarios, souligne la Commission, *«ne peuvent être vus de façon isolée»*. Toute réduction des paiements directs serait en effet accompagnée par *«un meilleur ciblage du budget restant»*, par exemple une concentration accrue sur les petites et moyennes exploitations, et une meilleure coordination avec les mesures de développement rural. Des discussions sont en cours sur la façon de *«faire un meilleur usage des paiements directs»* et une *«suggestion notable»* est de *«les réduire et mieux les cibler»*, relève-t-elle à ce propos, insistant sur le fait que, *«aujourd'hui 80 % des paiements directs vont à 20 % des agriculteurs»*. Les moyens de *«réduire les différences de soutien entre les États membres»* sont aussi en discussion, note-t-elle de même.

Pas de *«coupe brutale»*, veut rassurer Jean-Claude Junker

Présentant le 14 février à la presse la communication de la Commission, Jean-Claude Juncker a réaffirmé qu'il était opposé à toute *«coupe brutale»* dans les fonds destinés aux régions les moins avancées de l'UE et à l'agriculture. Le 6 février, au Parlement européen, le président de l'exécutif de l'UE avait estimé qu'il *«faudra réduire en chiffres les politiques de cohésion et la Pac»*. *«La Commission proposera une baisse des crédits agricoles entre 5 et 10 %»*, a pour sa part averti l'eurodéputé français Michel Dantin, après un échange de vues, le 7 février à Strasbourg, entre le groupe parlementaire démocrate-chrétien (PPE) et le commissaire au budget, Günther Oettinger. Selon lui, *«si cela est effectivement proposé, c'est par an entre 500 millions et 1 milliard d'euros de moins pour les agriculteurs français, baisse équivalente aux coupes déjà concédées sur 2014-2020»*.

En cause : le Brexit et de nouvelles priorités

L'enjeu du prochain cadre financier de l'UE est double : combler le manque de fonds créé par le départ du Royaume-Uni (12 à 13 milliards d'euros) et faire face aux nouvelles priorités (une dizaine de milliards d'euros par an).
Le commissaire européen au budget s'est déjà prononcé pour une augmentation du plafond des dépenses à un peu plus de 1,1 % du revenu national brut (RNB), contre 1 % actuellement. Parallèlement, il faudra, selon lui, combler le trou dû au Brexit à 50 % par des économies et 50 % par de l'argent frais, et financer les nouvelles priorités à 80 % avec de l'argent frais et 20 % avec un redéploiement de crédits.

Point de vue Obligation de résultat

Si la Commission européenne envisage sérieusement de réduire le budget de la Pac et d'accorder une plus grande subsidiarité aux États membres, elle n'envisage pas pour autant de baisser la garde sur les questions environnementales. Elle a expliqué le 12 février qu'elle avait l'intention de remplacer le système actuel de verdissement par une conditionnalité renforcée. De plus, elle a précisé qu'elle voulait passer d'une logique d'obligation de moyens à une logique d'obligation de résultats. Mais qu'est-ce que cela veut dire exactement ? Sur les questions environnementales, la France a toujours réglementé en fixant des contraintes techniques : dates d'épandages, nombre d'espèces dans les rotations, surface d'intérêt écologique, limitation des doses de fertilisants... bref, toute une série d'obligations de moyens. Mais on pourrait procéder autrement. C'est ce qu'a mis en place la Wallonie, en Belgique, depuis plus de dix ans, qui a choisi une gestion de l'azote basée sur l'évaluation de l'azote potentiellement lessivable (APL). Celui-ci mesure le stock d'azote nitrique présent à l'automne juste avant la période de lessivage des nitrates. Il s'agit donc de l'azote qui est susceptible de polluer les eaux. Et ce résultat est comparé à l'APL de référence dans la petite région correspondant à l'exploitation. Si les résultats ne sont pas bons, l'agriculteur n'a pas de sanction mais il a l'obligation d'être accompagné pendant trois ans de façon à atteindre l'objectif. Ce qui est possible en Wallonie, est-ce transposable à l'échelle d'un grand territoire comme la France ? Là est la question. Mais en tout cas, l'idée mérite d'être creusée car une telle réglementation obligerait chacun à être dans l'autocontrôle et la recherche d'amélioration. De plus, cela modifierait profondément les relations entre les agriculteurs et leur administration.

NICOLE OUVRARD - *AGRA*



Jeunes agriculteurs

L'heure de passer à l'action

JA21, réuni en assemblée générale le 16 février, est à l'initiative de la manifestation syndicale qui s'est déroulée ce mercredi à Dijon.



François-Xavier Lévêque a souligné un certain nombre d'incohérences *«à la française»*.



Une table ronde sur le thème *«Agriculture : perception médiatique et réalité»* s'est déroulée en présence de Christophe Richardot (Dijon Céréales), Gilles Dupont (Le Bien public) et Gérard Clémencin (UFC Que Choisir). Les intervenants ont unanimement salué le travail vidéo des Jeunes agriculteurs (Sous l'œil des JA). Christophe Richardot s'est dit favorable à un travail de communication mené à l'échelle nationale, Gilles Dupont a rappelé que les belles histoires avaient toute leur place dans le journal.

Sacrée atmosphère vendredi dernier à Sombernon. Devant les difficultés récurrentes du métier et des orientations politiques *«incompréhensibles»*, les Jeunes agriculteurs de Côte-d'Or ont décidé de monter au créneau. Les responsables du syndicat ont profité d'une belle mobilisation et de la présence de plusieurs politiques et élus pour faire passer un certain nombre de messages la semaine dernière lors de leur assemblée générale. Leur colère s'est notamment traduite par une action ce mercredi 21 février à Dijon (lire notre prochaine édition).

Trop de fermes dans le rouge

Le président François-Xavier Lévêque a lancé ce rendez-vous en résumant le difficile quotidien des agriculteurs : *«La dernière campagne est à oublier. Nous cumulons une nouvelle fois l'ensemble des aléas climatiques. Les prix ne cessent de fondre, les charges n'arrêtent pas de grimper et le soutien de l'état continue de diminuer. Trop nombreuses sont les exploitations en difficulté à ce jour dans ce département»*. L'année 2017 a sonné la fin d'un *«système politique à bout de souffle»* avec l'arrivée d'Emmanuel Macron : *«dans un premier temps, un plan d'investissement d'un milliard d'euros par an a été annoncé. Nous arrivons bientôt en mai et nous ne voyons toujours rien arriver. Espérons qu'il y ait deux milliards la seconde année»*. Le président des JA a évoqué les États généraux de l'alimentation : *«je ne vais pas critiquer cette action qui n'en est qu'à son début. Une meilleure répartition des marges et un prix fixé en fonction des coûts de production : cela donne envie. Mais quand vous rencontrez le député européen Michel Dantin, qu'il vous donne en exemple la filière abricots et qu'il vous dit que cela va marcher, permettez-vous de rester sceptique quant à son application. Nos prix de vente, eux, sont principalement décidés à la bourse de Chicago»*.

Incompréhensions multiples

François-Xavier Lévêque a déploré les accords de libre échange impliquant l'import de 99 000 tonnes de viandes bovines d'Amérique : *«Notre gouvernement se mobilise pour une meilleure répartition des marges, mais annonce dans le même temps la fin de la filière des bovins viande avec ce genre de décision. Ces viandes sont gonflées aux hormones et nourries au OGM, nous sommes scandalisés. Il y a aussi des soja OGM qui vont arriver par les ports et qui mettront à mal la filière du soja garanti sans OGM qui était en train de naître en France»*. Les dérives du gouvernement, à l'image de la future interdiction du glyphosate, trouvent leur explication dans une certaine désinformation : *«nous devons faire face à ce problème tous les jours. Les émissions de télévision contre nos métiers, et sur nos chaines publiques, ne nous aident vraiment pas. Elles répondent, soit disant, aux attentes des Français. Dans le même raisonnement, il serait grand temps de monter une commission sur l'utilité des députés, car beaucoup de Français se demandent pourquoi ils sont aussi nombreux à l'assemblée»*.

Les dossiers des zones défavorisées simples (plusieurs communes du 21 doivent encore intégrer le zonage), du parc national (zoom sur les futures contraintes agricoles), des DPB (baisse inquiétante de leur montant depuis dix ans), des MAEC herbagères (certains montants vont devoir être remboursés d'ici la fin de l'année), et de la baisse des installations en Côte-d'Or (seulement 60 l'an passé) ont fait l'objet de discussions lors de cette assemblée.

Aurélien Genest

Au plus haut rang, rien ne va plus

Le vice-président Antoine Carré a repris la citation de Vincent Lavier, qui avait mis en avant l'existence d'«aléas politiques» fin janvier lors des vœux de la profession : *«Ce terme est parfaitement juste, les exemples sont malheureusement nombreux. Nous avons un ministre absent, transparent et lâche. Stéphane Travert vient d'annuler pour la deuxième fois en peu de temps sa visite dans le département. Il est inadmissible et insupportable que l'agriculture ne soit pas prise en considération dans un pays comme la France, réputé jusqu'à présent pour son excellence en matière de production. Notre président de la République nous a mis un ministre de l'écologie qui, lui, saura s'occuper des agriculteurs... Mais quand aurons-nous droit à une politique raisonnée, scientifique et concrète, une politique qui mette en avant la production et la rentabilité ? Je m'adresse à tous les élus présents dans cette salle : on ne peut pas gouverner un pays en se basant uniquement sur des attentes sociétales. La profession doit être consultée avant toute annonce ou toute prise de décision. Je rappelle qu'il n'y a pas de fondement scientifique ni de raisonnement logique dans les attentes sociétales. Des exemples ? Les gens veulent du bio mais sont contre le labour. Les gens sont en faveur du semis direct mais personne ne veut plus entendre parler de glyphosate. Les gens veulent de la qualité et du local, mais une fois devant les rayons, il n'y a que le bas prix qui compte»*. Antoine Carré a également déploré les *«nombreux contrôles depuis le début d'année»* : *«ils sont perçus comme un acharnement. Nous voudrions un peu plus de souplesse et à l'inverse, un peu plus de rigueur et d'informations au sujet de la conditionnalité»*. Une question *«fondamentale»* se pose d'après le Jeune agriculteur : *«la France veut-elle encore de son agriculture ?»*. Une chose est sûre : JA ne lâchera rien : *«nous appelons à la mobilisation ce mercredi à Dijon pour dénoncer les accords du Mercosur, appuyer la reconnaissance des zones à faibles potentiels et demander un rééquilibrage des DPB à hauteur de 250 € minimum pour tous les producteurs de tous les départements. Si nous ne bougeons pas maintenant, alors que toute la France est prête à le faire, nous perdrons toute crédibilité. Comme le disait l'Allemand Bertolt Brecht : celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu»*.



Les nouveaux membres du conseil d'administration ont été présentés.

Aviculture

Des œufs dans un même panier

Jean-Pascal Sommant, agriculteur à Lamargelle, inaugurait vendredi dernier son atelier d'élevage plein air en capacité d'accueillir 40 000 poules pondeuses. L'outil entièrement automatisé recueillera et triera l'ensemble de la production.



Jean-Pascal Sommant, devant son nouveau bâtiment. L'ouverture de cet atelier apportera une diversification pour l'exploitation en grandes cultures et valorisera des terres à faible potentiel. Un emploi sera créé à cette occasion.



Des systèmes collectifs par étages permettent d'alimenter et d'abreuver les poules, tout en accueillant les pondoirs. Les poules sont totalement libres de leurs allers et venues.



Lors de l'inauguration, en présence d'une centaine de personnes et d'acteurs locaux. La coopérative Dijon Céréales a accompagné la mise en œuvre du projet. Celui-ci correspond pleinement à la stratégie de recherche de nouveaux débouchés pour les exploitations agricoles, portée par la nouvelle Alliance-BFC.

Un joli projet de diversification vient d'éclore entre Saint-Seine-l'Abbaye et Is-sur-Tille. Jean-Pascal Sommant, polyculteur-éleveur à Lamargelle, a opté pour un élevage plein air de 40 000 poules pondeuses. Son installation comprend un bâtiment de 2 840 m² en volière et un parcours extérieur de 16 hectares. La structure a été inaugurée vendredi dernier en présence de nombreuses personnes, parmi lesquelles les partenaires du projet (Crédit Agricole, Cocorette, Dijon Céréales, Soreal) et ses fournisseurs (Serupa, Ferme Schafbusch, Lohamnn France). *«J'avais cette idée en tête depuis l'arrêt de mon élevage de vaches allaitantes en 2013»* indique Jean-Pascal Sommant, *«je voulais faire de la volaille depuis un petit moment, mais avec du plein air uniquement. Ce mode de production avicole m'a beaucoup intéressé»*.

Trier et surveiller

L'exploitant de 49 ans a visité plusieurs installations avant de se lancer. Son choix s'est porté sur un bâtiment de construction française et un équipement intérieur de marque allemande. Automatisé, l'outil recueille l'intégralité de la production dans un seul et même local. *«Les œufs glissent sur un tapis depuis les pondoirs. Une machine les trie et les dispose dans des barquettes de trente œufs»* informe Jean-Pascal Sommant. Le temps de travail sur l'atelier est estimé entre trois et quatre heures par jour : «l'opérateur de tri a besoin d'être *assisté, il faut enlever les œufs les plus petits et les plus gros, sans oublier les sales et les cassés. Le reste du travail est principalement de la surveillance, il faut vérifier que tout se passe bien dans l'atelier»*.

Mise en route depuis mardi

Les poules sont arrivées ce mardi, quatre jours après l'inauguration. Âgées de 17 semaines, les volailles de race Lohamm devraient commencer à pondre sous dix jours. Avec 40 000 poules et 305 jours de ponte espérés, la production annuelle pourrait approcher les 12 millions d'œufs. *«Ces derniers seront vendus à Cocorette, entreprise du Nord de la France spécialisée dans l'achat et la distribution d'œufs de poules. La production prendra la direction d'un centre de conditionnement basé à Nancy»* informe Jean-Pascal Sommant. Le Côte-d'Orien va travailler avec Dijon Céréales et son fabricant d'aliments Soreal : *«environ cinq tonnes d'aliments seront nécessaires quotidiennement, j'aurai aussi la possibilité d'incorporer et donc de valoriser des céréales produites sur mon exploitation»*.

Bénéfique pour les grandes cultures

Les fientes seront recueillies par un système automatisé lui aussi : une partie sera commercialisée, l'autre prendra la direction des champs éligibles à l'épandage. Avant même la mise en route de son nouvel outil, Jean-Pascal Sommant confirmait ses très bonnes impressions de la filière avicole œufs : «*tout le monde travaille vraiment main dans la main, du début à la fin, c'est très appréciable. Nous sentons une réelle force de partenariats qui profite à tous»*. Par cette réalisation qui permet la création d'un emploi sur l'exploitation, Jean-Pascal Sommant souhaite pallier les difficultés rencontrées depuis plusieurs années sur ses parcelles de colza, de blé et d'orge.

AURÉLIEN GENEST





Le fonctionnement est entièrement automatisé avec des tapis qui rassemblent l'ensemble des œufs et un système qui évacue les fientes dans un hangar extérieur de 310 m².

▸ Agenda

Cantonales FDSEA
Les assemblées cantonales de la FDSEA de Côte-d'Or se poursuivent avec trois rendez-vous aujourd'hui, vendredi 23 février : à 9h45 à la coopérative de Mirebeau-sur-Bèze, à 14 heures à la communauté de communes de Montbard et également à 14 heures à la mairie d'Arnay-le-Duc. Le canton de Dijon nord et ouest a rendez-vous le 26 février à 17 heures à la mairie de Hauteville. Précy/Vitteaux se réunira le 9 mars à 14 heures, probablement à la mairie de Vitteaux.

24-25/02 Fête de l'escargot à Chevigny
La ville de Chevigny-Saint-Sauveur en partenariat avec l'association «*Chevigny pour tous*» organisent une nouvelle fête de l'escargot samedi 24 et dimanche 25 février au parc de la Saussaie. Au programme : fête foraine, dégustation d'escargots, village gourmands avec produits artisanaux Bourguignons et feu d'artifices. Environ 13 000 personnes s'étaient déplacées l'an passé.

28/02 Journée technique colza à Poiseul
La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, Arvalis et Terres Inovia organisent une rencontre technique colza mercredi 28 février de 9h à 17h30 à Poiseul-la-Ville. Une visite de la plateforme désherbage colza portée par Terres Inovia sera proposée. Les problématiques adventices dans les rotations courtes des plateaux et les stratégies de désherbage seront abordées. Un repas sera proposé sur place, avec inscription obligatoire avant ce soir. Le règlement de 17 euros sera effectué sur place.

1er/03 Conférence-débat *se soigner autrement*
Pourquoi est-on malade ? Comment prévient-on les maladies ? Dépression, maladies cardio-vasculaires, obésité, arthrites...
Les délégués de l'échelon local MSA Bourgogne "Beaune/Nolay /Seurre" vous proposent une conférence débat gratuite et tous publics, animée par :
- Daniel Hermann (naturopathe, médecine fonctionnelle)
- Pascaline Patout-Hermann (sophrologue, psychothérapeute hors cadre réglementé)
Rendez-vous jeudi 1er mars de 19h15 à 22h00 au Foyer rural de Ruffey-les-Beaune (à côté de l'église).
Le verre de l'amitié viendra clore les échanges

Terres de Bourgogne
Retrouvez toutes nos vidéos sur
YouTube

Simmental française

Toujours aussi dynamique

Le syndicat des éleveurs de Simmental vient d'organiser sa journée d'études. Le dynamisme ne faiblit pas, malgré un effectif de 20 troupeaux en race pure dans le département.


L'après midi du 15 février, lors de la visite de l'EARL Christophe Richard.

Assemblée générale avec divers exposés, déjeuner en commun, visite d'exploitation, petite collation : on ne change pas une formule qui plait et qui attire. Le rendez-vous annuel des éleveurs de Simmental Française était donné la semaine dernière à Saint-Seine-l'Abbaye. Dans son mot d'introduction, le président Sylvain Aubry a logiquement abordé les difficultés du métier : «*Elles restent les mêmes et il me semble inutile de devoir les énumérer de nouveau chaque année. Les mesures et décisions politiques à prendre afin d'améliorer la conjoncture agricole française ne sont pas prises à la hauteur attendue pour redresser nos filières*». Dans ce contexte, les éleveurs et les organismes agricoles continuent d'œuvrer pour maintenir au mieux la compétitivité des exploitations. «*Chacun est à la recherche de solutions de gestion et d'accompagnement pour valoriser au mieux les productions*» poursuit Sylvain Aubry, citant notamment la récente fusion entre les coopératives Côte-d'Or Conseil Elevage et Alysé.

Deux Simmental au Salon
Le syndicat Simmental est ouvert à tous les éleveurs qui souhaitent s'investir dans des actions communes de promotion, partager des expériences professionnelles et se retrouver pour des moments de convivialité en toute simplicité. Réunissant de nombreux passionnés, l'organisme côte-d'orien est très dynamique et participe à plusieurs sorties chaque année, dont le dernier Swiss Expo à Lausanne. Les prochaines manifestations ont été abordées avec notamment le Salon de l'agriculture, où se rendront deux Simmental du département (bovins de l'EARL du Meix de Chêne et du Gaec Magnière). Le syndicat sera également présent au 50ème anniversaire du lycée agricole de Chaumont, au concours de jeunes présentateurs lors des prochaines journées châtillonnaises et lors de l'assemblée générale de l'OES en Côte-d'Or à la fin du mois de juin. «*Toutes les idées relatives à l'organisation d'une journée ou d'un voyage d'études sont les bienvenues*» souligne Sylvain Aubry.

Une production en hausse
Jean-François Dessolin, technicien à Alysé, a présenté des résultats laitiers particulièrement encourageants lors de cette assemblée. Une remontée de la production est enregistrée depuis l'automne et permet de retrouver des niveaux similaires à ceux de 2015 grâce à des fourrages bien meilleurs que l'an passé. La qualité du lait est également intéressante, à l'exception de quelques problèmes cellulaires déplorés depuis plusieurs semaines. Portée par une meilleure valorisation de la viande, la marge brute aux 1 000 litres est supérieure de 23 euros à la moyenne départementale (236 euros contre 213, alors que la production de lait est moins importante que dans les autres races de Côte-d'Or). L'actualité génétique a été présentée par Hervé Vignon et Thierry Lapostolet : la race réfléchit notamment à la création d'un nouvel Isu qui prendrait encore plus en compte le critère de la rentabilité. Vincent Herbin, de Gènes Diffusion, a proposé un exposé sur la transplantation embryonnaire. Déjà bien développée au sein des troupeaux côte-d'oriens, cette technique s'avère très pertinente pour progresser rapidement sur le plan génétique. La transplantation embryonnaire permet aussi de valoriser une souche donnée, en évitant des achats extérieurs pas toujours faciles à bien gérer sur le plan sanitaire.

AURÉLIEN GENEST

Le choix de la qualité


Christophe Richard est rentré dans l'AOP Époisses en 2016.

Cette journée d'études s'est poursuivie avec une visite de l'EARL Christophe Richard à Bouxsous-Salmaise. Cet élevage de 90 vaches Simmental à 7 800 kg de lait est équipé d'une stabulation libre à logettes paillées et d'une salle 2x8 avec traite par l'arrière. Christophe Richard a saisi l'opportunité de rentrer dans l'AOP Époisses il y a deux ans et demi : «*J'y pensais depuis un petit moment, la crise laitière m'a définitivement fait franchir le cap. En février 2015, le lait m'a été payé 170 euros les 1 000 litres : ça ne pouvait vraiment plus passer*». Des critères alimentaires ont été légèrement modifiés afin de respecter le cahier des charges de l'AOP (30% de fourrages sec dans la ration, maximum de 30% de concentrés et les aliments doivent provenir de la zone à 85%)). Les surfaces de pâtures de l'exploitation ont progressé au détriment des parcelles de fauche. Christophe Richard bénéficie désormais d'un prix d'environ 400 euros les 1 000 litres : «*il y a davantage de contraintes mais sur le plan économique, il n'y a vraiment pas photo. J'avais peur d'un point de vue qualité mais tout s'est finalement très bien passé*». Passionné par son métier, Christophe Richard prévoit de faire construire une fabrique d'aliments fermiers pour devenir encore plus autonome sur sa ferme. Un autre projet s'intéresse à son système de traite : «*la main d'œuvre que je reçois bénévolement ne sera pas éternelle et force est de constater qu'il est de plus en plus difficile de trouver un salarié. Je réfléchis donc à installer un robot dans les années à venir. L'objectif sera diminuer le troupeau pour arriver à 65 vaches*». Christophe Richard adhère au syndicat Simmental depuis de nombreuses années et se réjouit de l'atmosphère qui y règne et des avantages pratiques liés à cette adhésion. L'éleveur affiche également sa satisfaction devant la création de l'association «*J'Élève en Côte-d'Or*», réunissant des jeunes passionnés par le monde de l'élevage laitier : «*je trouve ça vraiment super, merci à eux. Des jeunes comme ça, il en faut. Personnellement, j'allais souvent en concours les années passées mais j'ai arrêté faute de temps et de disponibilités. Des jeunes se sont déjà occupés de l'une de mes vaches l'an passé, ils me l'ont même vendue à Eurogénétique à un bon prix, j'ai beaucoup apprécié*».

Exploitation recherche salarié



Il a fait le buzz sur internet. Vincent Gardey, éleveur à Beaumont-sur-Vingeanne, présent lors de cette journée d'études, ne pensait pas avoir un tel succès en demandant à ses amis internautes de partager sa publication Facebook le soir de Noël. Sa recherche de salarié a été partagée à 898 reprises à ce jour ! L'annonce est également parue sur Agriaffaires et Indeed, le premier site de recrutement en Europe. Malgré quelques «*touches*», le Gaec Gardey n'avait toujours pas trouvé de salarié le 15 février : «*Nous avons repris 560 000 litres de lait l'année dernière et nous voulons trouver quelqu'un avant le mois d'avril. Nous cherchons un salarié motivé et passionné par l'élevage. Ce n'est pas grave s'il s'agit de son premier emploi. Si la personne a moins de 35 ans, ce serait parfait, car je me vois pas donner des ordres à quelqu'un qui a plus de dix ans de plus que moi. L'objectif est de trouver un salarié dans un premier temps mais si le courant passe bien, l'hypothèse de s'associer dans quelques années pourra être envisagée. Notre exploitation compte 172 ha de cultures en un cheptel de 120 vaches Simmental pour un contrat de 1 100 000 litres de lait. La ferme est équipée de deux robots de traite. Le travail est à 80% porté sur l'élevage*». Contact : vincentgardey@yahoo.fr ou 06 99 66 80 51.

Salers

Une bien jolie sortie

Un éleveur de Côte-d'Or vient de vendre l'un de ses veaux au prix exceptionnel de 6 020 euros.



Lionel Lachot et son bovin, le 7 février lors d'une vente dans le Cantal.

Éleveur à Villeberny, Lionel Lachot a présenté un veau à la station d'évaluation de Saint-Bonnet de Salers. L'animal côte-d'orien, retenu par la commission de sélection et rentré le 1er septembre, était proposé à la vente le 7 février. Ses très bons résultats en sortie de station, ses performances et sa morphologie ont attiré l'attention du public et des acheteurs potentiels, la preuve en est son très beau prix de vente à 6 020 euros ! «*Je me doutais qu'il allait être vendu, ses résultats faisaient partie des trois meilleurs de la station, mais je ne m'attendais pas du tout à un tel prix*» confie Lionel Lachot, qui participait à sa toute première édition en tant qu'apporteur. La top-vente a atteint 8 521 euros, suivie d'une transaction à 7 333 euros. Le veau de Lionel Lachot, troisième enchère de cette édition, aurait pu être encore mieux vendu comme l'explique l'éleveur : «*si sa grand-mère avait été pointée, l'animal aurait été retenu par un centre d'insémination. Son prix d'achat aurait été augmenté de 3 000 euros, comme ce fut le cas pour le deuxième bovin le plus cher de cette vente, acheté 4 333 euros par un éleveur et 3 000 euros par un inséminateur*».



L'éleveur côte-d'orien s'est lancé en 2013 dans l'élevage Salers.

Une autre enchère à 6 003 euros

Si quarante veaux étaient évalués durant plusieurs mois, seuls vingt sept d'entre eux ont été proposés à la vente. Vingt-deux bovins ont trouvé preneur ce 7 février, pour une moyenne de prix de 3 509 euros. «*Contrairement à ce qu'il se fait chez nous, les enchères ne se font pas à l'aide d'un boîtier électronique, ni au moyen d'une palette*» explique Lionel Lachot, «*après la présentation de l'animal sur un ring, les personnes intéressées indiquent un prix sur une feuille avant de la mettre dans une enveloppe. Celle-ci est ouverte dès lors que toutes les offres sont recueillies. Il y a une mise à prix 2 000 euros à respecter, l'animal part ensuite au plus offrant*». Le veau de l'EARL d'Ozerain a attiré huit prétendants. La mise maximale de 6 020 euros a été remportée par une exploitation du Cantal élevant 200 mères Salers. Une autre mise était tout proche de l'emporter : deux éleveurs de l'Aisne s'étaient associés pour proposer la somme de 6 003 euros.

Rendez-vous l'an prochain

Ce déplacement de 400 km marqué par une très belle vente récompense le travail de l'éleveur côte-d'orien qui a acheté ses premiers animaux Salers en 2013 dans ce même département du Cantal. Son troupeau est aujourd'hui inscrit au Herd Book et compte 85 mères. Passionné de génétique, Lionel Lachot ne manquera pas de retenter sa chance l'été prochain.

AURÉLIEN GENEST

▸ Formations

27/02/2018 Comprendre ses chiffres pour devenir un bon pilote tech éco
Renseignements / inscriptions : Maëlle Sureau, JA21 – 03 80 68 67 72 – ja21-installation@wanadoo.fr

01/03/2018 Bretenière
Renouvellement certificat Décideur entreprise soumise à agrément (ex travaux et services) test QCM
Renseignements, inscriptions : Corinne Delage, CA21 - 03 80 90 68 74
corinne.delage@cote-dor.chambagri.fr

06 et 14/03/2018 Bretenière
Communication sur les réseaux sociaux
Renseignements, inscriptions : Francine Schwick, CA21 - 03 80 68 66 49
francine.schwick@cote-dor.chambagri.fr

06/03/2018 Sécuriser la Maîtrise Sanitaire de son Elevage
Renseignements / inscriptions : Maëlle Sureau, JA21 – 03 80 68 67 72 – ja21-installation@wanadoo.fr

26 et 29/03/18 Bretenière
Certiphyto V2-Primo certificat - Décideur en entreprise non soumise à agrément
Renseignements, inscriptions : Corinne Delage, CA21 - 03 80 90 68 74
corinne.delage@cote-dor.chambagri.fr



FDSEA - JA

Le sanglier dans le viseur

«Stop aux dégâts de gibier !» :l'appel à mobilisation de la FDSEA et des JA, le 15 février, a été bien suivi par les agriculteurs, exaspérés par les dégâts de gibier qui ne cessent d'augmenter. En cause: des pratiques qui par endroit tendent à développer les populations au lieu de les réguler. L'agriculture nivernaise ne veut plus payer le prix fort !


120 manifestants se sont rassemblés jeudi 15 devant les locaux de la Fédération de Chasse à Forges

«Il y a quelques années, on n'en voyait très rarement des sangliers, par trois ou quatre..... On tolérait les dégâts car ils étaient à un niveau acceptable. Maintenant, ce sont des groupes de 40 ou 60 qui ravagent tout, ils viennent jusque dans les nourrisseurs à veaux !» témoigne Olivier Laporte, qui suit le dossier dégâts de gibier à la FDSEA. Et pour cause, selon l'ONCFS en dix ans, la population de sangliers a doublé. Combien de travail gâché, de temps, d'argent et d'énergie envolés en pure perte ? *«À force, on est usés»*, témoignent les agriculteurs dont les parcelles sont régulièrement abimées, parfois chaque année. *«C'est tout le travail de plusieurs mois, plusieurs années parfois, qui est sapé en une nuit...»*

Sangliers: situation hors de contrôle

C'est la colère et non le découragement qui prédomine maintenant dans la campagne. Les sangliers sont particulièrement en ligne de mire. Pratiques d'agrainage plus ou moins douteuses par endroit, zones de friche ou de bois non chassées, réattribution de bagues trop tardives ou peu nombreuses, règles internes de certaines équipes de chasse visant à développer les populations malgré les dégâts, développement de chasses aux atours commerciaux au mépris des dégâts alentours: certaines pratiques ont franchi la ligne rouge !

Colère des agriculteurs

Depuis plusieurs mois, la FDSEA et les JA alertent la DDT et le Préfet sur l'augmentation des populations, devenue intolérable pour des agriculteurs.
Et qu'on ne s'y trompe pas, l'atmosphère amicale qui régnait ce jeudi 15 parmi les 120 agriculteurs qui bloquaient, à l'appel des JA et de la FDSEA, les locaux de la Fédération de la Chasse à Forges, n'a pas masqué la colère et le ras-le-bol qui agitent de nombreux territoires. Car les lourds dégâts ne sont pas cantonnés aux points noirs.

Le ras-le-bol des chasseurs aussi ...

Des chasseurs étaient également présents à la manifestation pour dénoncer la non régulation des populations de sangliers et le développement d'une chasse *«business»*, au détriment d'une chasse populaire et accessible à tous, que les élus JA et FDSEA appellent de leurs vœux.
D'autres chasseurs encore, alarmés de la situation dans leur propre CTL, ont manifesté leur soutien à l'action syndicale quelques jours avant l'action en demandant des plans de gestion libre notamment pour prévenir les difficultés à la mise en place des cultures de printemps.
La Fédération de la Chasse n'a pas souhaité rencontrer les agriculteurs à Forges, à la fédération de la Chasse, fermée ce jour-là, mais à la mairie de Varennes-Vauzelles en début d'après-midi. Une rencontre où les manifestants ont fait état de la situation des dégâts sur leurs exploitations, et ont interpellé Bernard Perrin, président de la Fédération de chasse, sur sa vision de la chasse dans la Nièvre. Les JA et la FDSEA réclament de passer tout le département en plan de gestion libre, c'est-à-dire vente de bagues à volonté pour agir avec plus de célérité dans les prélèvements lorsque la situation l'exige. Une solution rejetée en bloc par la Fédération de chasse au motif qu'*«on peut encore développer du sanglier sur certains territoires»*.
Il est certain que la présence de chasses commerciales y est pour beaucoup dans le développement de certaines populations de sangliers. Les agriculteurs ont-ils à subir les conséquences de ce commerce ?

Une conférence mi-mars

Bernard Perrin a beau assurer que *«des dispositions ont été prises»* pour endiguer la situation, il n'y en a nulle trace dans le projet de schéma de gestion cynégétique, document en cours de rédaction et dans lequel la fédération des chasseurs, qui le rédige, n'a pas intégré les évolutions proposées par la FDSEA, les JA, la Chambre d'agriculture et les services de l'État, dans les précédentes réunions de travail:
- Plan de gestion libre sur tout le territoire
- Agrainage interdit pendant la période de chasse
- Pose et entretien des clôtures à la charge des chasseurs

Ce sera en conséquence au Préfet d'arbitrer la rédaction finale mi-mars, à l'occasion d'une conférence réunissant tous les acteurs du dossier. C'est une victoire pour les JA et la FDSEA qui demandaient depuis plusieurs semaines la tenue d'une conférence élargie pour partager les enjeux agricoles et prendre les orientations permettant de rétablir une situation acceptable pour le monde agricole.
Espérons que l'intérêt général des territoires prévaudra sur les intérêts commerciaux.

LUCIE LECOINTE, FDSEA 58

Focus

Clôtures: pose et entretien aux frais des chasseurs

La FDSEA et les JA demandent que la pose et l'entretien des clôtures soient prise en charge par les chasseurs eux-mêmes. *«Il est injuste que ce soient les agriculteurs qui entretiennent les clôtures, cela représente beaucoup de temps et d'argent, et demain, comment faire sans glyphosate?»* se demandent certains. Pour les dégâts de chevreuils sur sapin de Noël, *«le coût des clôtures est rédhibitoire: entre les poteaux, les barrières métalliques, le grillage, les barbelés et éventuellement les traverses de chemin de fer, on dépasse 6 euros du mètre...»* témoigne un agriculteur du Morvan.

L'indemnisation sur prairies: une honte

L'indemnisation ne couvre pas 100% de la perte. Pour les dégâts de sangliers par exemple, seules la remise en état et la perte de rendement en foin sont indemnisées; les dégradations et la casse de matériel (faneuse, andaineuse, presse) dues à la terre et aux bosses ne sont pas prises en compte dans l'indemnisation. *«Et ce qui repousse, ce n'est pas du trèfle ou du ray grass»* déplorent les éleveurs. Certaines prairies sont durablement dégradées. La perte qualitative sur le foin et l'enrubanage est importante, pouvant entraîner des difficultés en cascade: conservation des bottes compromise, risque sanitaire accru pour les vaches...

• Terrassement
• Création de plate-forme et empierrement
• Création et curage d'étang
• Démolition
• Arrachage de haie, broyage et déboisement
Matériels: Pelles, bull, tracto-benne, broyeur forestier sur pelle
BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS
58160 St Ouen sur Loire - Tel. 06 82 85 40 55
bourgogne-travaux-publics@orange.fr

Le mot du président de la FDSEA, Stéphane Aurousseau

«Nous avons besoin de la chasse, pas l'ombre d'un doute sur le sujet, mais d'une chasse efficace».
«Les activités économiques (comme l'agriculture), et de loisir (comme la chasse), participent toutes deux à valoriser le territoire qu'elles partagent. Rien ne serait plus stérile que d'opposer «agriculteurs» et «chasseurs», car derrière les mots, il y a des hommes et des femmes, qui sont souvent des proches, des parents, des amis, des voisins, et que la chasse est un plaisir partagé par beaucoup, dont les agriculteurs. Nous participons tous à valoriser notre territoire en entretenant les équilibres naturels: pour les agriculteurs en travaillant le cycle végétal et en conduisant des élevages; pour les chasseurs en maîtrisant les populations d'animaux sauvages. Et c'est bien là que le bas blesse: certaines équipes de chasse ne maîtrisent plus les populations. Les agriculteurs ont besoin des chasseurs, et d'une chasse efficace. Les agriculteurs paient eux aussi le prix des dégâts.

La FDSEA travaille depuis plusieurs mois avec les services de l'État et la fédé de Chasse. Nous avons proposé plusieurs pistes au Préfet (plan de gestion libre, limitation de l'agrainage etc.). Le dialogue est donc soutenu depuis plusieurs mois, avec la fédé de Chasse et d'administration.
Dès que la décision de tenir la manifestation a été prise, mais pas avant, j'ai appelé M. Perrin, président de la FD de Chasse, pour l'informer.

La FD de Chasse doit reconnaître que la situation est intolérable (c'était l'esprit de notre rassemblement), et l'administration peut prendre acte de la situation en mettant en place, dans le prochain plan de gestion, des modalités qui assurent la diminution forte des populations».

Filière caprine

Du fromage de chèvre made in Nièvre

À Azy-le-Vif, Amandine Vadrot est éleveuse de chèvres. Elle s'est installée cette année suite à un long parcours du combattant de deux ans. Rencontre avec une passionnée.



«La fabrication des fromages est plus physique qu'on ne penserait», explique Amandine.

Avec Amandine Vadrot, la passion pour les animaux prend tout son sens. Cette éleveuse de 28 ans a d'ailleurs donné un nom à chacune de ses chèvres, qu'elle élève avec sa mère Annick sur son exploitation d'Azy le Vif. La filière caprine, c'était comme une évidence pour cette jeune femme, qui a souhaité revenir au bercail après un BTS agricole analyse technologique et biotechnologique à Auxerre. *«Les chèvres, mes parents en élèvent depuis 1986. Mais à l'époque, ils n'en avaient que trois»*, sourit la jeune éleveuse. Et sa mère Annick de confirmer : *«au départ, les gens ne comprenaient pas trop pourquoi on faisait du fromage de chèvre. Ici c'est plutôt le fromage de vache qui est dans les habitudes de consommation. Mais on a réussi à se faire connaître petit à petit et maintenant les gens aiment bien nos fromages»*. Le Gaec que tient Amandine avec sa mère et son frère est composé de trois ateliers. Les chèvres, les vaches laitières et allaitantes et les brebis. C'est dire si les Vadrot connaissent la diversification. Plus qu'une solution, d'après Annick, une nécessité face à la crise. *«Quand une filière va mal, on peut ainsi compter sur les recettes de l'autre filière»*, résume l'éleveuse, encore active et présente sur les marchés cinq jours par semaine. Si la passion d'Annick ce sont les contacts avec la clientèle, le dada d'Amandine, c'est vraiment le soin des animaux. La jeune femme a agrandi le cheptel existant et élève aujourd'hui 90 chèvres. Ses animaux elle les connaît bien puisqu'elle a nourri ses chevrettes au biberon, comme des bébés. *«La chèvre, c'est un animal attachant, affectueux et gentil. Bien sûr qu'il y a un côté affectif, sans quoi on ne ferait pas ce métier»*.

Un métier qui rime avec passion

Debout dès 7h00 pour la première traite jusque 9h00, Amandine enchaîne avec la fabrication des fromages. *«Là c'est le gros du travail, ça prend énormément de temps»*. Direction la fromagerie, où Amandine va pouvoir procéder au crémage puis à l'affinage, puis au moulage. Un travail technique qu'elle a appris principalement auprès de sa mère mais aussi par le biais de formations dispensées par Capri Nièvre. À 18h00 place ensuite à la deuxième et dernière traite de la journée. C'est alors le moment de décompresser et d'apprécier le travail accompli. Avant de se préparer à une nouvelle journée. Pour Amandine Vadrot, une seule certitude : *«si l'on a pas la passion, inutile de faire ce métier»*.

Passion des animaux mais aussi des produits sains et savoureux. Le fromage de chèvre, encore plus s'il est artisanal, a en effet bonne presse. Vendu sur les marché, en vente directe à la ferme et écoulé auprès d'un affineur de Saône-et-Loire, celui-ci change au fil de l'année. Il est le reflet du climat de chaque saison. Les chèvres d'Amandine sont au pré d'avril à décembre. Un pied de nez aux détracteurs de la chèvre, qui diront que c'est un animal fragile, délicat ? Non, la chèvre ne s'en porte pas plus mal et la qualité du fromage s'en ressent. Moins gras en hiver, plus fort en goût en été, il présente différents arômes. Une variété dont Amandine et Annick sont fières.

Céline Clément



La chèvre, un animal sympathique et affectueux, au contact facile.

▶ Formations

01/03 Faire son plan prévisionnel de fumure azotée sur papier
Formation d'une journée à Nevers à la Chambre d'agriculture, destinée aux agriculteurs(trices) ayant tout ou partie de l'exploitation en zone vulnérable. L'objectif : être autonome dans la réalisation de son plan prévisionnel de fumure annuel en respectant la réglementation. Intervenants : Céline Beauvois : conseillère en agro-environnement ,Vivien Vacher, conseiller en agro-environnement et Amaury Fichot, conseiller spécialisé grandes cultures, à la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Contact: Céline Beauvois, responsable du stage, au 03 86 93 40 55

13/03 Gérer et raisonner ma trésorerie
Formation d'une journée, le lieu sera déterminé en fonction des stagiaires Public destiné aux agriculteur(trice) et jeunes agriculteur(trice), candidat à l'installation L'objectif : Raisonner et optimiser sa trésorerie avec des outils informatiques tout au long de sa vie professionnelle L'intervenant : Sophie Presson, conseillère d'entreprise à la Chambre d'agriculture de la Nièvre Contact : Responsable de stage, Christophe Bossaron au 06 80 17 22 79

21-22/03 Être autonome pour vérifier mes engins de levage
Deux sessions possibles d'une journée. Public : chefs d'exploitation possesseurs d'engins de levage et employeurs de main d'œuvre
L'objectif : Obtenir l'attestation de Formation à la Vérification Générale Périodique des Matériels Agricoles, Les intervenants: Bernard Chonier, formateur agréé au CFPPA La Barotte (21). Contact : Christophe Bossaron, responsable du stage, 06 80 17 22 79

Pour plus de détails sur nos formations : http://www.nievre.chambagri.fr Ou contacter le service formation au 03 86 93 40 37
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : https://www.facebook.com/chambredagriculture.nievre



Colza

Visite de plateforme à Surgy

Mercredi 14 février, les équipes Grandes cultures des Chambres d'agriculture de la Nièvre et de l'Yonne et Terres Inovia ont invité les agriculteurs cultivant du colza à une visite de plateforme sur le thème de la gestion agronomique des ravageurs d'automne. Une cinquantaine d'agriculteurs ont fait le déplacement pour ce rendez-vous à Surgy, sur une parcelle de Blandine Calandre.



Depuis quelques années, l'implantation du colza est marquée par une pression soutenue des grosses altises (adultes et larves) et des larves de charançon du bourgeon terminal. Cette forte pression, initialement présente dans l'Yonne, tend à se généraliser dans la Nièvre.

Viser dès l'automne une forte biomasse

Dans un contexte où les insecticides montrent une efficacité relative, il convient de permettre au colza de bien se défendre face aux ravageurs. Dans cette optique, le but est d'assurer l'atteinte du stade 4 feuilles avant l'arrivée des adultes de g. altise et de viser une biomasse minimale à l'automne de 1500 g/m² (pour limiter la progression des larves des deux insectes). Au cours de la visite, trois ateliers, présentés par des conseillers des Chambres, récapitulaient une partie des résultats d'essais mis en place depuis 2011 dans les deux départements. Sur la plateforme de Surgy, la combinaison de différents leviers agronomiques a été mise en avant pour illustrer et approfondir, les résultats d'essais.

Fertilisation localisée

Cette méthode vise à un démarrage rapide des plantes qui, si toutes les conditions sont réunies, peut contribuer à ce que le colza atteigne les objectifs de croissance. À l'implantation du colza, la localisation permet aussi de limiter la perte d'éléments par volatilisation. Sur la plateforme, la localisation de plusieurs types d'engrais, à hauteur d'une vingtaine d'unités de phosphore, est testée pour voir quelle forme optimise le développement du système racinaire et de la biomasse aérienne.

Plantes campagnes

Associer les colzas avec des plantes compagnes peut favoriser l'enracinement du colza et avoir un effet leurre sur les adultes d'altises et de charançons. Dans les différents essais menés dans les deux départements, les associations avec légumineuses et autres espèces (féverole, lentille, trèfle,…) démontrent l'intérêt du levier avec des densités de semis appropriées. Les associations peuvent aussi permettre de contribuer à la fertilité des sols, ou encore d'augmenter la concurrence vis-à-vis des adventices. Cette année, sur la plateforme, les couverts testés sont féverole et lin de printemps. Les gelées survenues au début de l'année ont été favorables à leur destruction.

Implantation et notations en entrée hiver à Surgy

Étant donné les problèmes d'implantation de la dernière campagne, avancer la date de semis entre le 10 et le 15 août et surveiller les fenêtres climatiques pour implanter les colzas avant une pluie était primordial. Si cette technique est intéressante pour atténuer les dégâts d'insectes, l'avance de la date de semis peut se révéler négative dans la gestion des adventices (géranium) en sol superficiel et augmenter le risque d'élongation d'automne, notamment avec un climat poussant ! Il faut choisir une variété TPS élongation, ne pas semer trop dense et éviter les situations à très forte disponibilité en azote. Dans le secteur de Surgy, les semis avant le 15 août ont permis une bonne levée cette année contrairement aux semis effectués après le 20 août. Les colzas semés à cette date ont été plus sensibles aux attaques d'adultes de g. altises subies dès mi-septembre. L'automne a néanmoins été exceptionnellement favorable à une compensation des colzas de semis tardif.

Terres Inovia présente les avancées

Dans un quatrième atelier, Terres Inovia a présenté une synthèse des différents thèmes de la plateforme. L'institut a également présenté les derniers résultats en termes de combinaison des leviers agronomiques à mettre en place, notamment dans un contexte de résistance des charançons du bourgeon terminal et des g. altises aux insecticides, surtout pyréthrinoïdes. L'utilisation de ces leviers est importante pour pérenniser la rentabilité du colza dans nos secteurs.

LES ÉQUIPES GRANDES CULTURES CHAMBRES D'AGRICULTURE NIÈVRE ET YONNE

▸ Formations

Présentation des formations 2018

Entreprises ou exploitants, vous souhaitez faire évoluer vos compétences ou celles de vos salariés ?
Le centre Afpa de Nevers propose plusieurs formations courtes organisées par la Chambre de l'Agriculture, et financées par le VIVEA et le FAFSEA. Nous vous proposons de les découvrir lors d'une matinée d'information et d'échanges le 28 février à 9h00 au centre AFPA de Nevers (5 route de Sermoise - 58000 Nevers). Au programme :
• Informations et échanges autour d'un café accueil
• Visites guidées des ateliers de formation
• Présentations des formations 2018
Contact / Inscription
Philippe Debard au
06 02 07 58 04
Philippe.debard@afpa.fr

Application numérique Flipagri

Un éleveur récompensé pour son innovation

Benoît Mathé, agriculteur à Bazolles, a mis au point une application qui permet de gérer l'entretien et la maintenance de ses machines agricoles via son smartphone, Androïd ou Apple. Une nouveauté qui a déjà fait 4000 adeptes.



L'agriculteur Benoît Mathé a été récompensé pour son innovation Flipagri aux Trophées de l'innovation et de la création numérique, organisés par le Conseil départemental de la Nièvre.

Depuis un an et la création de Flipagri, une application qui permet d'avoir tout le temps sur soi un carnet de bord électronique de son matériel agricole, Benoit Mathé, agriculteur à Bazolles, a enregistré 4000 téléchargements. Le succès est donc au rendez-vous pour l'éleveur. Et cerise sur le gâteau, il été récompensé vendredi 9 février, pour son invention lors des Trophées de l'innovation et de la création numérique, organisés par le Conseil départemental de la Nièvre. Un prix lui a été décerné au Marault dans la catégorie environnement. Une première pour l'éleveur, et une vraie reconnaissance.

«En agriculture, il n'y avait rien qui nous permettait d'avoir tout le temps sur soi les paramètres de réglages et la maintenance de ses machines», explique Benoît Mathé. *Pour moi qui ne suis pas mécano comme beaucoup d'agriculteurs, c'est comme un pense-bêtes électronique. Le post-it, c'est dépassé. J'ai avec moi les notices d'entretien des constructeurs, la mémoire de réglage et d'entretien des machines. C'est vraiment utile au quotidien».*

Pour mettre au point cette application simple et pratique, Benoît Mathé a rédigé un cahier des charges qu'il a ensuite transmis à un développeur. Si la première version de Flipagri était payante, aujourd'hui une version complète est gratuite. L'application a déjà enregistré 4000 téléchargements.

Un succès qui s'explique par les exigences quant au matériel agricole, dont l'entretien doit être irréprochable. *«J'étais surpris d'en arriver là,* confie Benoît Mathé. *«Il n'y a rien de révolutionnaire dans mon projet mais c'est du service rendu».*

Enfin l'agriculteur insiste sur la confidentialité de cette application : *«Si on change de téléphone ou si on le perd, il suffit d'installer de nouveau l'application, de rentrer son mot de passe pour retrouver intactes toutes ses données personnelles».* Il est également possible d'envoyer les données de l'application par mail afin de pouvoir imprimer les fiches techniques des machines. Bien pratique à l'occasion de l'emploi d'un salarié sur son exploitation.

CÉLINE CLÉMENT



FDSEA de l'Yonne

Agriculture biologique : attentes et interrogations

Afin d'accompagner et d'évaluer les demandes des adhérents déjà convertis en agriculture biologique ou souhaitant le devenir, la FDSEA de l'Yonne a organisé une journée sur ce thème, en présence notamment d'Étienne Gagneron, président de la Commission agriculture biologique à la FNSEA.


Quentin Petit, animateur et Etienne Gagneron, Président de la Commission Agriculture Biologique à la FNSEA (de gauche à droite).

L'explosion du bio ces trois dernières années a multiplié le nombre de conversions et l'on compte aujourd'hui plus de 1,5 million d'ha du territoire national engagés en agriculture biologique, soit 6,5% de la SAU agricole.

Un chiffre qui a doublé en dix ans. Le marché n'est pas en reste, passé de 5,8 milliards en 2015 à 7 milliards d'euros à fin 2016. Multiplié par 7 en une quinzaine d'années ! À l'échelle de la région BFC, près de 1 800 exploitations étaient engagées à fin 2016, la classant au 8e rang national, pour un total de 124 669 ha (5e rang national). Dans l'Yonne, que ce soit en terme de surfaces ou de conversions, tous les curseurs sont également à la hausse et l'on compte désormais près de 300 exploitations engagées en agriculture biologique, dont une majorité en grandes cultures et polyculture élevage.

C'est dans ce contexte que la FDSEA de l'Yonne a organisé une journée sur le sujet, à l'attention de ses adhérents, pour recueillir leurs attentes et demandes en la matière.

En réponse à une conviction

Céréalier converti en partie, éleveur bovin viande en Puisaye, engagé en bio depuis une dizaine d'années, arboriculteur sensibilisé pour répondre à la demande de ses clients en vente directe, viticulteur s'intéressant au sujet depuis son installation il y a 19 ans… Les profils des exploitants présents sont multiples. Éleveur de porcs de label rouge, Éric Saison pour sa part s'interroge : *«je suis venu ici en curieux, mais satisfait que les fédés s'intéressent au bio, car il ne faut pas que cela reste la chasse gardée d'autre syndicats. Je suis à la frontière entre deux mondes, à la recherche d'un équilibre…»*

Même questionnement chez ce jeune viticulteur arboriculteur de Coulanges-la-Vineuse, qui réfléchit à passer en bio demain, lorsque ses emprunts seront remboursés : *«je suis venu chercher des réponses sur les moyens de mettre en place le bio sur mon exploitation. En viti, pour ce qui est du blanc, ça me paraît pus facile qu'en rouge. Côté "arbo", je n'y crois pas trop, à moins de couvrir les vergers de filets…»*


Des exploitants venus d'horizons divers, déjà engagés dans le bio pour certains.

Considérant que le bio doit avant tout répondre à un état d'esprit : *«certains viticulteurs n'arrivant pas à vendre leur vin sont passés au bio, pensant accéder à un marché de niche. Dès lors que l'on a cette idée, on va droit dans le mur. Pour moi, le bio doit, avant même de parler d'économie, être une conviction, passant par le respect de ses sols, de la plante…»* Même prudence, chez cet exploitant céréalier installé en bio sur les plateaux : *«les secteurs en difficulté, comme nos zones intermédiaires, avec les résultats économiques catastrophiques que l'on connaît ces dernières années peuvent amener à des conversions bio opportunistes, mais on peut se demander quel en sera l'avenir, du fait de raisonnements faussés par la situation économique des exploitations…»*

Avec parfois un peu de regrets sur la perception qu'ont encore certains conventionnels au sujet des agriculteurs bios, explique cet éleveur de Puisaye engagé depuis une dizaine d'années : *«je suis adhérent à la FDSEA depuis 40 ans, je n'ai pas lâché, mais quelques fois, par delà l'aspect économique des choses, on se sent jugés comme des "bons à rien" !»*

«J'en suis pas loin, mais j'y suis pas…»

Le problème de l'agriculture bio aujourd'hui, explique Étienne Gagneron, polyculteur éleveur dans le Cher et président de la Commission bio à la FNSEA : *«ce sont les fruits et légumes, importés pour plus de la moitié, à l'image de la banane bio, qui arrive majoritairement d'Équateur. On ne trouve pas de banane bio française, du fait d'un cahier des charges trop contraignant…»* À l'image des conditions d'application de certains traitements, autorisés par voie aérienne en Équateur, là où la législation européenne l'interdit dans les Antilles. Avec à la clé, une distorsion de concurrence sans égal. Se pose aussi aujourd'hui le problème de la distribution des produits, face à *«l'appétit»* des grands groupes en place : *«on sait très bien que la grande distribution est en train d'attaquer le marché du bio pour répondre à la demande des consommateurs et aller au moindre prix. C'est là dessus qu'il va falloir se battre et le combat sur la bio est le même qu'en conventionnel, c'est à dire le retour de la valeur ajoutée au producteur…»*

Autre difficulté, celle de la visibilité dans la durée : *«rien ne sert d'avoir une ambition politique en bio, si derrière on n'a pas les moyens pour l'atteindre…»* À l'image du nouveau plan Ambition bio appelé à se mettre en place à l'horizon 2020, alors même que celui en cours n'est toujours pas soldé et que se multiplient les interrogations sur la pérennité des aides au maintien selon les régions. Comme le résume un viticulteur du sud auxerrois présent à cette réunion : *«le bio, j'en suis pas loin, mais j'y suis pas !»*

DOMINIQUE BERNERD

▶ Agenda

24/02 Foire de Saint-Léger-Vauban
Grand rendez-vous incontournable de la région, la Foire de Saint-Léger-Vauban se déroulera samedi 24 février. Avant tout, exposition d'animaux d'élevages, cette Foire est aussi l'occasion d'un large éventail de matériels agricoles exposés. producteurs de toutes sortes seront également présents. Fabrication de boudin à l'ancienne et animations diverses tout au long de la journée. repas sous rotonde chauffée le midi et le soir, omelette géante, suivie de la soirée dansante gratuite pour clôturer la journée.

03/03 Portes Ouvertes dans les MFR
Portes Ouvertes samedi 3 mars, dans les 3 Maisons Familiales et Rurales du département : Champeaux Toucy ; Villevallier et Gron, de 9h30 à 17h.

11/03 Portes Ouvertes au Lycée La Brosse
Portes Ouvertes dimanche 11 mars, au lycée d'Auxerre la Brosse, de 9 h à 17 h. Visite de l'exploitation, restauration sur place, activités culturelles et scientifiques, fabrication et vente de pain bio.
Infos au : 03 86 94 60 00 et sur www.terresdelyonne.com

Exposition *«La nature monte le son»*
Le Museum d'Histoire Naturelle, 5 bvd Vauban à Auxerre, vous emmène au cœur des paysages sonores, avec son exposition « La nature monte le son », complétée par l'exposition photographique « Bestiaire sonore », portant sur certaines espèces d'animaux sauvages de France et de Bourgogne. Parmi elles, certaines facilement observables et audibles, alors que d'autres sont moins connues et plus discrètes. Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 13h30 à 17h30 ; mercredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; dimanche, de 14h à 17h30. Fermé les samedis et jours fériés. Entrée libre.

24/02 Atelier taille à Sens
Samedi 24 février, à partir de 14 h, la Société Horticole de Sens, organise un atelier sur la taille du rosier, au parc du Moulin à Tan. Animation gratuite ouverte à tous, dans inscription. Apporter gants et sécateurs.
Renseignements au 03 86 95 44 37 ou au 06 87 28 72 50 ou shs89@orange.fr

Alysé

Le climat change, la nature et l'agriculture aussi

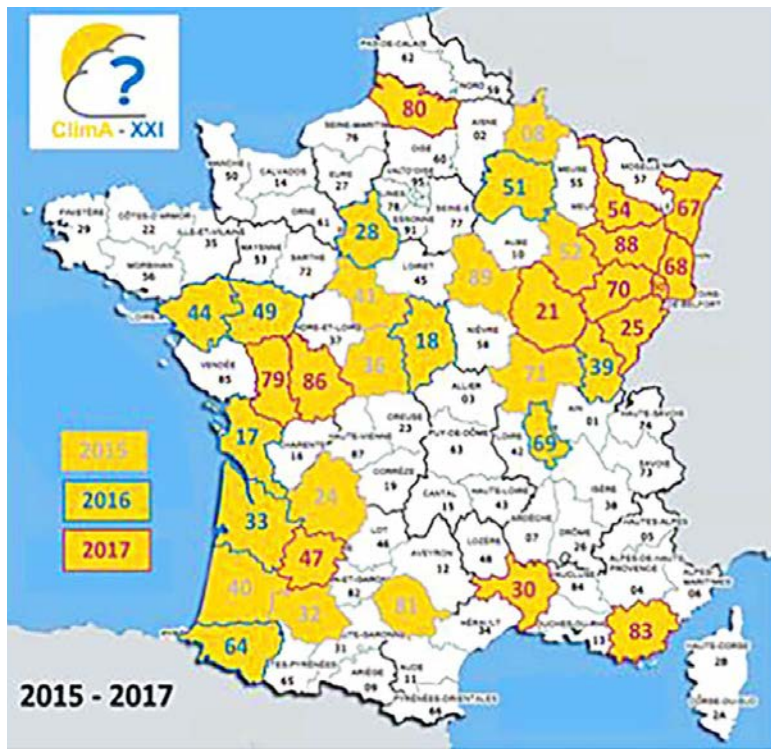
À l'occasion de l'Assemblée générale d'Alysé, le 8 février dernier à Migennes, Jérôme Lamonica, expert en climatologie à la Chambre d'agriculture du jura est intervenu sur le changement climatique et les adaptations que devra faire le monde agricole dans les années à venir.



Jérôme Lamonica, expert en climatologie à la Chambre d'agriculture du Jura.

Dans son intervention, Jérôme Lamonica s'est attardé à dresser l'inventaire des éléments déjà visibles, liés au changement climatique, dans le monde, en France et en région. Remontant pour cela jusqu'au tout début du 20e siècle, à l'année 1900, pour en arriver aux dernières constatations enregistrées l'an passé. Une certitude : la température de l'air augmente. *«Tous les offices mondiaux l'ont identifié, la moyenne annuelle de la température mondiale est en hausse depuis 1910. Les écarts à la moyenne sont même de plus en plus importants (+ 0.7 °C en 2015). En France il en est de même, depuis 1900 la tendance est clairement à l'augmentation (12.3 °C en 1900 contre 13.2°C en 2017) de près de 1 °C. Cette augmentation s'est amplifiée à partir de 1970»*. Autres phénomènes constatés : les masses glaciaires se réduisent, la température des océans et des eaux douces s'accroit et les précipitations évoluent : *«En France entre 1959 et 2009, on constate une réelle augmentation des precipitations dans l'Ouest en été et dans l'Est en hiver, là où dans le Sud, les précipitations diminuent...»*

Ce que l'on remarque aussi, c'est le plafonnement du rendement de certaines cultures, et notamment le blé tendre, une évolution des pratiques agricoles avec l'avancement de 6,5 jours de la date de semis du maïs en Poitou-Charente depuis 1992.



Carte des départements engagés dans le programme ClimA-XXI au fil des années.

De nombreuses productions réagissent, les dates de vendange en Bourgogne sont passées pour leur part, du 30 septembre en 1970 au 5 septembre en 2015 et les raisins sont aujourd'hui plus riches en sucres. Même scénario en ce qui concerne la date de floraison des arbres, qui progresse de 2,5 jours par décennie depuis 1960. Face à ces constats, de nombreux réseaux d'observation se sont mis en place et des modèles mathématiques ont été construits afin de démontrer tous ces changements climatiques et d'en définir les causes.

À partir des observations réalisées, les climatologues ont démontré que la plupart des modifications se sont amplifiées après 1970, période de forte augmentation des activités industrielles humaines. Les émissions humaines de gaz à effet de serre sont responsables de l'augmentation des températures moyennes mondiales. La messe climatique est dite jusqu'en 2040 et les modèles mathématiques sont formels. Pour entrevoir une première divergence de l'évolution en 2050, il faut commencer dès maintenant à modifier nos pratiques.

Les 3 défis de l'agriculture française

Les défis à relever pour l'agriculture française sont multiples, à commencer par l'eau : si l'évolution modélisée des débits saisonniers des cours d'eau en 2065, montre une augmentation importante en hiver, elle augure également une forte diminution en été, surtout dans le sud du pays et les pratiques agricoles devront évoluer pour y faire face.

Autre constat : le calendrier d'évolution des stades végétaux avance inexorablement. Entre 2036 et 2065, le maïs dans la Meuse aura atteint sa date de récolte plus de 30 jours avant celle observée entre 1971 et l'an 2000. L'agriculture aura également à s'accommoder des aléas, qui vont devenir de plus en plus fréquents, notamment en ce qui concerne les canicules et sécheresses.

Quelles sont les options d'adaptation ?

Un certain nombre de Chambres d'agriculture ont intégré, depuis 2015 le programme ClimA-XXI, c'est le cas de la Chambre d'agriculture de l'Aube qui a intégré le programme en fin d'année 2017. Ce programme permet de réaliser des simulations avec une précision *«à la commune»*.
À partir de données de référence collectées entre 1956 et 1985, le modèle mathématique propose deux scénarios ; un scénario 2030 et un scénario 2080. Il est alors possible de simuler la température moyenne annuelle d'une commune à la fin du XXIème siècle. À Migennes, par exemple, la température moyenne simulée en 2030 sera celle actuelle de Montélimar. Les pratiques culturales et les assolements seront fortement modifiés, les dates de mise à l'herbe avancées de plus de 15 jours, les dates de fauche avancées de 20 jours et nous pourrons cultiver des maïs beaucoup plus tardifs.
Plusieurs options d'adaptation se présentent :
- Avancement des dates de mise à l'herbe,
- Des semis plus précoces,
- De nouvelles variétés,
- Du stockage d'herbe pour l'été,
- De nouveaux mélanges d'espèces prairiales,
- Plus d'ombrage et d'abreuvement,
- Des assurances climatiques

Il ne faut pas envisager uniquement les effets néfastes du changement climatique. Le raccourcissement de l'hiver, par exemple, peut donner l'opportunité de développer les intercultures et de valoriser une nouvelle biomasse. Le climat change, la nature et l'agriculture aussi !

JEAN-LOUIS DECK, ALYSÉ



Chambre d'agriculture

Journée rencontre pour les groupes de développement

La 2e édition de la journée des groupes de développement de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, aura été l'occasion de dresser un tour d'horizon de l'actualité agricole, tant départementale que régionale


Journée de travail, mais aussi de convivialité.

Les membres des groupes de développement de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, se sont réunis le 25 janvier dernier, pour une nouvelle journée d'échanges. Le programme concocté par les responsables des groupes et les conseillers grandes cultures de la Chambre d'agriculture devait répondre à un cahier des charges précis : informations, partages d'expérience, convivialité et bonne humeur ! Petit tour des thématiques abordées :

Expérimentation

Le réseau d'expérimentation 2018 de la Chambre d'agriculture est constitué de plus de 60 sites sur des thématiques variées allant de la conduite azotée du blé, en passant par les fongicides et le bio contrôle, aux techniques d'implantation sous couvert et la vie biologique des sols.

Des visites sont prévues au cours de la campagne, la première à Surgy le 14 février à 14h : *«Quels leviers utiliser pour lutter contre les insectes d'automne ?»* L'essai colza implanté en collaboration avec le Chambre d'agriculture de la Nièvre servira de support. Les conseillers Chambre et Terres Inovia animeront des ateliers sur le colza associé, les dates de semis, la fertilisation au semis.

Projet R2D2

Présenté par Cédric Bachelier, conseiller grandes cultures à la Chambre, ce projet porté par Terres Inovia, vise à la Restauration de la régulation naturelle et augmentation de la Robustesse des systèmes de cultures des plateaux de Bourgogne pour une réduction Durable de la Dépendance aux insecticides. La zone concernée se situe sur les communes de Nitry et de Joux la Ville. La réponse à l'appel à projet sera donnée en avril et une communication plus approfondie en sera faite.

Audit d'exploitation

Arnaud Delestre, élu à chambre d'agriculture et en charge des grandes cultures, est intervenu pour présenter le dispositif, proposé à tous les agriculteurs souhaitant faire le point sur leur exploitation, «prendre du recul» et identifier les marges de progrès notamment technico-économiques. Le plan d'actions personnalisé redonne des perspectives de travail sur son exploitation. Il est financé par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté (aide de 1 500 €).

La Chambre d'agriculture de l'Yonne est agréée pour la réalisation de cet audit. Un partenariat avec CerFrance a récemment été signé. En pratique : contactez la Chambre d'agriculture (Cyrille Fournier au 03 86 94 22 10).

Ecophyto Dephy

Sarah Gonzalez, animatrice du réseau Ecophyto Dephy, a exposé les objectifs du groupe : *«éprouver, valoriser et déployer les techniques et systèmes économes en phytosanitaires»*. Les résultats concrets et mesurés des IFT 2009, comparés à la moyenne de 2010 à 2016 sont : une baisse de 39% des anti-limaces, de 17% de régulateurs, de 10% de fongicides. Les herbicides n'ont pas évolué et les insecticides ont augmenté sur la période de 23% à cause notamment des résistances des insectes du colza.

Groupes Semis directs sous couvert

Louis Gabaud, animateur du groupe Semis direct sous couvert à la Chambre de l'Yonne, a présenté Réva (Réseau d'Expérimentation et de Veille à l'innovation Agricole) et sa déclinaison en Bourgogne-Franche-Comté. Un réseau d'agriculteurs Icaunais sera constitué en 2018 pour participer et suivre l'effet des pratiques sur la qualité biologique des sols. La coordination nationale est assurée par OFSV (Office Français des Sols Vivants) et les autres partenaires sont outre les Chambres d'agriculture, l'UMR Agroécologie Inra Dijon, AgroSup Dijon, l'Université de Rennes, Elisol, l'Isara de Lyon, et l'ESA d'Angers.

La fin de matinée fut consacrée à brosser un panorama des *«nouvelles cultures»* : sarrasin, lentilles, pois chiche, chanvre, betteraves et lin. Les itinéraires techniques, mis en pratique par les participants, furent l'occasion de partager les expériences de terrain. Les marges, les filières, les besoins en matériel et de main d'œuvre ont suscité des débats et ont permis à chacun de se faire une idée de la faisabilité de l'introduction de ces cultures sur son exploitation. Le déjeuner fût ludique et convivial. Les participants étaient invités à concourir, en groupe, en répondant à deux quizz : l'un sur l'identification de la région de production de quatre vins et l'autre sur la reconnaissance de graines de six espèces. Cette année, les deux groupes vainqueurs sont Turny-Venizy et Vermenton qui partageront quelques produits locaux lors de leurs prochaines rencontres. Une façon de prolonger le plaisir de cette journée. L'après-midi était rythmé par trois ateliers «productions» : Fabrice Trottier a témoigné de l'introduction d'un atelier de moutons sur son exploitation, tandis qu'Hugo Verdonck a présenté le projet Noix et noisettes de Bourgogne et enfin, Xavier Debreuve est intervenu sur le semis direct sous couvert qu'il pratique sur son exploitation depuis quelques années.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE


Des membres de groupes de développement venus de tout le département.

▸ Agenda

24/02 Atelier de réparation participatif à Auxerre

Que faire d'un grille pain, d'une lampe ou d'un sèche chevaux en panne ? Les jeter ? Pas question ! La jeune Chambre Economique et le Fablab Atelier des Beaux Boulons organisent un *«Repair Café»* le dernier samedi de chaque mois, dans différents lieux d'Auxerre. Le principe : on apporte ses objets à réparer (ils doivent tenir dans les bras) et on les répare ensemble autour d'un café. Des réparateurs bénévoles sont là pour aider et outils et matériel sont disponibles sur place. repaircafeauxerre@gmail.com

25/02 La Grande Guerre en images

40e Bourse de cartes postales, dimanche 25 février, de 9h à 18h, organisée par le club cartophile de l'Yonne autour du thème de la *«Grand Guerre dans l'Yonne»*, salle Vaulabelle à Auxerre. Aux côtés des vendeurs de cartes postales présents, qui proposeront à la vente, des milliers de cartes postales sur tous les thèmes, vous trouverez une exposition sur la guerre de 14-18, proposée par le club cartophile, mais aussi par l'amicale philatélique auxerroise. Nombreux livres anciens exposés. Entrée 2 €. Renseignements au : 03 86 46 18 14 et 03 86 51 14 07

29/03 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 29 mars à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : dijon@apecita.com

25/02 Troc Pêche à Malay-le-Grand

Dimanche 25 février, de 10 h à 18 h, l'association des Pêcheurs Sportifs organise un *«troc-pêche»*, à la salle des fêtes. Avec animation consacrée à la pêche à la mouche. Entrée libre. renseignements au 03 86 65 06 00.

Macrophotographie à Migennes

Exposition de macro photographies, basée sur les orchidées et les insectes, à l'office de tourisme de Migennes, jusqu'au 3 mars. Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Entrée libre



▸Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Développer l'affirmation de soi
Les 5 et 26 avril à Auxerre.
Contact : Ophélie Payardelle, 03 86 94 82 93

Mes p@rcelles : solution internet pour piloter mes cultures.
Les 1er et 8 mars à La Brosse.
Contact : Sandra Martinet, 03 86 94 28 42

Récolte et conservation des fourrages
Le 14 mars à Tannerre en Puisaye.
Contact : Camille Lemoine , 03 86 92 36 52

Le semis direct sous couvert permanent
1 jour de formation avec Hubert Charpentier en avril. Contact : Louis Gabaud, 03 86 94 21 91

Homéopathie en élevage allaitant Perfectionnement
Les 28 février et 5 avril. Lieu à définir selon provenance des stagiaires. Contact : Catherine Bonin, 06 88 63 22 18

Bien régler et mieux utiliser mon pulvérisateur pneumatique en viticulture.
Formation d'1,5 jour découpée en 3 demi-journées : le 26 avril matin puis en mai et juillet. Contact : Richard Wylleman, 03 86 94 22 24

Bâtir mon projet d'installation
Les 13 et 20 mars à Auxerre .
Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation
Les 23 et 27 mars à Auxerre.
Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Je crée ou j'entre dans une société
Les 30 mars et 06 avril à Auxerre.
Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Evaluer mon exploitation (valeurs économiques, financières, patrimoniales):
Le 8 mars à Auxerre. Contact : Sylvie Huyghe, 03 86 94 22 16

Sia 2018

L'Yonne en vitrine à Paris

Comme chaque année, l'Yonne sera à l'honneur au Salon de l'agriculture 2018. Rendez-vous sur le stand régional Bourgogne-Franche-Comté, ce samedi, dans le hall 3 de la Porte de Versailles à Paris.



Un stand du département, souvent pris d'assaut et plébiscité par les visiteurs

L'agriculture sera une nouvelle fois sous les feux de la rampe, du samedi 24 février au dimanche 4 mars, dans l'enceinte du Parc des expositions de la Porte de Versailles. L'occasion d'une vitrine sans pareil pour le département et nombre d'acteurs du territoire, qui *«feront le show»* ce samedi, pour la journée dédiée à l'Yonne. Différentes animations se succéderont tout au long de la journée, pour accueillir avec tout le faste qu'il se doit, les visiteurs.

Quoi de plus festif qu'une fanfare pour assurer l'ambiance musicale et cette année, ce sont les Toucycois de l'Élan Brass Band, qui se chargeront d'entrainer le public dans la danse. Et pour avoir le pied léger, rien de mieux qu'un verre de Chablis, avec pour la première fois, la présence de la coopérative La Chablisienne, digne ambassadrice de l'excellence en la matière. Présente également, la toute jeune brasserie Maddam, pour une dégustation de sa gamme de bières biologiques. La gastronomie ne sera pas en reste, avec le Chef Eric Gallet et son équipe du restaurant auxerrois *«Le Bourgogne»*, autour de recettes salées et sucrées aux saveurs de l'Yonne, ainsi que les viandes *«Charolaises de Bourgogne»*. Encore une petite faim ? Les popcorns 100 % icaunais confectionnées par la Société auxerroise Gramm's seront aussi là pour rassasier les plus affamés ! Côté animations, les artisans du Château de Guédelon, fidèles chaque année au Salon de l'agriculture, assureront le spectacle et le savoir faire d'antan, avec la frappe de monnaie. L'occasion aussi pour les visiteurs, de découvrir l'équitourisme du Tonnerrois, avec l'association *«Terre Equi'Maulnes»* et de nouvelles idées de balades et séjours, avec les offices de tourisme de Chablis, Puisaye-Forterre, Serein et Armance et Yonne Tourisme.
Salon de l'agriculture rime avec Concours général Agricole. Ce samedi 24 février, les vins de l'Yonne et de toute la Bourgogne seront en lice, avec à la clé de nouvelles médailles pour en assurer leur promotion. Déjà sacré champion l'an passé, Holliday, du Gaec Cadoux de Saint-André-en-Terre-Plaine, sera de retour à Paris, pour tenter de réitérer sa performance au concours de la race charolaise. Egalement en lice dans la catégorie taureaux de 4 ans : Javier RS, de la Scea Riotte-Schrapfer. Qualifié pour la finale nationale des Ovinpiades, Louis de Givry, élève du lycée la Brosse, essaiera le même jour de monter sur le podium, face à 37 autres candidats venus de toute la France. Des chances de médailles également, avec les autres produits du terroir icaunais présentés au Concours Général les 26 et 27 février : bières, miels, ratafia, fromages, viandes et autres jus de pomme, seront de la partie.

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA 89

Réunion de la section avicole

Le 9 février dernier, la FDSEA de l'Yonne a réuni les membres de sa section avicole, pour échanger sur la filière dans le département.



Réussir
Le rachat de Duc par Plukon soulève des interrogations de la part des éleveurs.

Après la reprise par le groupe néerlandais Plukon de la société Duc, le paysage avicole icaunais est en pleine mutation. Un sujet au cœur des débats pour les adhérents présents à la réunion, qui ont pu notamment échanger avec des éleveurs travaillant pour d'autres goupements.
Si les ambitions du groupe Plukon vont dans le sens de développer l'activité avicole localement, il n'en reste pas moins des inquiétudes sur le terrain. Inquiétudes techniques avec le changement de souche et l'arrivée de la souche rosse dans les poulaillers icaunais, inquiétude également sur le revenu et sur les modifications règlementaires qui pourraient en découler.
C'est une évidence : les éleveurs, habitués au poulet Duc se disent inquiets du changement de race, compte tenu, d'un itinéraire technique different, auquel il faut se *«faire»*. De plus certains ont mis en évidence des problèmes de qualité des poussins reçus, ce qui n'aide pas à la transition. Le groupe Plukon ne souhaite plus développer les poulets Duc qui s'élevaient en 57 jours en moyenne et a préféré faire le choix d'une évolution vers un poulet plus classique s'élevant en 42 jours en moyenne (autour de 2kg de poids vif). Le changement de race implique donc de faire plus de bandes pour passer de 5 bandes par an à 7, soit 2 vides sanitaires en plus à gérer. Les périodes de vide sanitaire représentent un surcroît de travail ponctuel et un coût à intégrer. Ce changement de rythme implique également une réflexion sur la directive nitrate et la gestion des fumiers. Les éleveurs Duc ont tout de même pu se rassurer en échangeant avec les éleveurs LDC (la Guillaumie/ Soréal) qui élèvent déjà du poulet de souche rosse et en ont acquis la maîtrise technique.
Cette réunion a donc été un réel lieu d'échanges, riches et constructifs. La section envisage plusieurs projets pour l'année à venir : visite de l'abattoir de Chailley quand les travaux auront bien avancé, réflexion sur la possibilité d'intégrer une part de blé produit sur la ferme à l'aliment des poulets et rencontre avec les services environnement de la DDT 89 pour évoquer la gestion des fientes. Les éleveurs ressortent satisfaits de cette réunion et de son déroulement en regrettant de ne pas avoir été plus nombreux. Toutefois ils sont déterminés à faire de cette section un projet dynamique d'autant que de plus en plus d'agriculteurs du département se posent la question de l'introduction d'un atelier volaille sur leurs exploitations.

MARIANNE RANQUE,
ANIMATRICE FDSEA 89

Appel à projets

Les animateurs des «Groupes 30 000» témoignent

En Bourgogne Franche-Comté, 19 collectifs d'agriculteurs, dits "Groupes 30 000", se sont engagés dans la transition vers des systèmes à bas niveau de produits phyto-pharmaceutiques. Un nouvel appel à projets est ouvert jusqu'au 16 avril pour faire émerger de nouveaux groupes. À cette occasion, les animateurs de ces collectifs témoignent de leur expérience.


Julie Royer
"30 000"travail collectif autour de l'outil mission Ecophyt'Eau

■ **Pourquoi avoir répondu à l'appel à projets *«30 000»* ?**

Émeric Courbet, CA70 : *Les agriculteurs du groupe T-Sol travaillaient déjà ensemble sur la protection des sols et ont souhaité officialiser l'existence de leur collectif. Ensemble ils tentent de réduire les herbicides, notamment pour faire face au retrait annoncé du glyphosate, une difficulté pour l'agriculture de conservation.*

Julie Royer, Jeunes Agriculteurs : *Un groupe de jeunes était motivé pour travailler en collectif sur la réduction des phytos et souhaitait s'engager dans un dispositif peu contraignant. Parmi leurs objectifs : trouver des alternatives mécaniques au glyphosate, introduire des intercultures, et pour certains s'engager dans une démarche haute valeur environnementale (HVE).*

Émilie Legros Bouvret, Vignerons de Buxy : *Tous les viticulteurs du groupe exploitent au moins une parcelle en bordure de la Voie Verte. Leur projet : engager des concertations autour des pratiques phytosanitaires sur ce secteur afin d'améliorer l'image de la viticulture auprès des usagers de la piste cyclable et des riverains et refaire découvrir le métier de viticulteur.*

Amaury Fichot, CA58 : *Les agriculteurs du groupe CASEI rencontraient des difficultés pour diminuer leurs IFT et répondre aux MAEC contractées. Intégrer un groupe 30 000 était pour eux le moyen d'être accompagné techniquement et d'échanger pour atteindre leurs objectifs.*

Marianne Henner, Société de Viticulture du Jura : *Nous avons constitué ce collectif pour travailler sur les réductions de doses de cuivre et de soufre en viticulture biologique via un travail sur la qualité de la pulvérisation par exemple. Certains ont déjà des doses très basses et sont un appui technique pour les autres.*

■ **Pourquoi travailler en collectif ?**

AF : *Chacun tire une expérience de ce qu'a pu réaliser un pair ayant la même problématique, ils se sentent moins seuls face au défi qui se dresse devant eux. Chacun a une thématique de travail privilégiée et sert de référent sur ce sujet, ainsi ils sont reconnus pour leurs compétences.*

MH : *Il existe beaucoup de techniques pour réduire les phytos, le travail en groupe permet d'identifier celles qui fonctionnent localement, chacun teste de son côté et l'ensemble du groupe en bénéficie. Lorsqu'une parcelle présente un problème, une solution est apportée collectivement.*

■ **Quel est votre rôle en tant qu'animateur ?**

JR : *En fonction des techniques qu'ils veulent approfondir, j'assure la mise en relation du groupe avec d'autres agriculteurs et techniciens de la région et j'organise les rencontres. Ce peut-être aussi des visites d'essais ou l'intervention de chercheurs de l'Inra.*

EL : *J'organise et anime les réunions du groupe avec la Chambre d'Agriculture au cours desquelles ils échangent sur leurs avancées et difficultés et nous font part de leurs besoins et objectifs. Le rôle de l'animateur, c'est aussi être force de proposition pour leur faire découvrir de nouvelles techniques.*

■ **Qu'est-ce que ce dispositif vous a permis de réaliser ?**

EC : *Les financements pour l'animation permettent plus d'accompagnement et de suivi des parcelles. Concrètement, cela nous a permis de développer la couverture permanente des sols via des couverts type luzerne ou trèfle et de former les professionnels à l'agriculture de conservation.*

EL : *Cela a facilité notre mise en réseau avec d'autres collectifs. Nous allons notamment rencontrer un groupe Dephy et un Giee pour échanger sur nos pratiques. Nous allons organiser une journée sur l'entretien du sol avec des viticulteurs plus en avance sur le sujet et des démonstrations de matériel. Nous affinons également les diagnostics de développement durable des exploitations.*

JR : *Suite à un diagnostic agro-écologique et à la découverte de nouvelles pratiques, les jeunes ont pris conscience que le changement était possible et moins risqué qu'ils ne le pensaient. Le fait de partager les mêmes caractéristiques de sol et de climat leur permet de s'identifier aux réussites des uns et des autres. Ils ont un effet «boule de neige» vis-à-vis des autres jeunes qui se montrent curieux des résultats.*

AF : *La phase émergence du dispositif nous a permis d'entamer un travail sur l'optimisation de la pulvérisation, le biocontrôle et le désherbage mécanique. Le passage en reconnaissance nous permettra d'approfondir ces thématiques pendant les trois années à venir.*

Plus d'infos sur l'appel à projets 2018 : http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
Céline Buche 03 80 48 43 18.

▸ Formations

Formations Bio Bourgogne mars - avril 2018

Mieux comprendre le comportement de ses bovins pour adapter ses pratiques d'élevage (Nièvre)
Le Mardi 13 mars 2018 de 9 h - 17 h 30
Lieu : matinée à la salle des fêtes de St Malo en Donzios (Le Bourg, 58350 St Malo en Donzios), après midi en ferme (Lieu dit le Beauchot, 58350 St Malo en Donzios)
Programme :
Matinée en salle : Comportement et réactions des bovins : comprendre leurs besoins fondamentaux et leur communication via les 5 sens.
Après midi en ferme : Comprendre le troupeau en pratiquant : observation éthologique du troupeau, évaluation de la docilité d'un animal, amélioration de la perception de l'homme dans l'élevage.
Intervenante : Pauline GARCIA, Spécialiste du comportement bovin, éleveuse de bovins allaitants Salers
Renseignements complémentaires et inscription auprès de : Lola Jeanningros, animatrice-conseillère polyculture-élevage Bio Bourgogne lola.jeanningros@biobourgogne.org - 06 30 02 24 01

Choisir ses outils de désherbage mécanique et les régler sur ses terre (Yonne)
Le Mercredi 21 mars 2018 de 9 h - 17 h 30
Lieu : Yonne (lieu à définir selon participants)
Programme :
- Caractéristiques des outils de désherbage mécanique
- Conditions d'intervention désherbage mécanique
- Choix de l'outil de désherbage
- Présentation des outils de désherbage
- Réalisation des réglages

Intervenant : David Roy, Agrobio 35
Renseignements complémentaires et inscription auprès de : Hélène Levieil, Responsable service grandes cultures Bio Bourgogne helene.levieil@biobourgogne.org - 06 77 30 78 82

Convertir son exploitation de Sapin de Noël à l'agriculture biologique. (Nièvre)
Le Jeudi 22 mars 2018, de 9 h - 17 h 30
Lieu : Maison du Parc Naturel Régional du Morvan, Saint Brisson
Programme :
- Comprendre les objectifs et principes fondamentaux de l'agriculture biologique
- Connaître le cadre réglementaire de l'agriculture biologique.
- Cibler les impacts techniques spécifiques de la conversion
- Maîtriser le cadre administratif de la conversion

Intervenants : Lola Jeanningros, Conseillère en Agriculture Biologique - Bio Bourgogne et Vincent Houis, Animateur de l'Association Française du Sapin de Noël Naturel
Renseignements complémentaires et inscription auprès de : Lola Jeanningros, animatrice-conseillère Bio Bourgogne lola.jeanningros@biobourgogne.org - 06 30 02 24 01


Julie Royer
Groupe 30 000 Tour de plaine chez Maxime Barbier

Constructions Métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Agence de Maxilly
Tel. 03 80 47 85 88
maxilly@barbot.fayat.com
P-E. Maldant (21-71)
Tél. 06 82 74 61 78
maldant.pierre-emile@orange.fr
R. Pensier (58)
Tel. 06 74 15 08 34
r.pensier@barbot.fayat.com
R. Tamborini (89)
Tel. 06 07 24 28 31
rene.tamborini@sfr.fr


SIA 2018

Du collectif, des technologies et de l'emploi au menu

Dans un contexte qu'on aurait pu espérer plus favorable, l'édition 2018 du Salon international de l'agriculture (SIA), du 24 février au 4 mars, se présente comme une véritable course d'obstacles pour le Président de la République et son gouvernement : entre négociations commerciales, questions sanitaires, problématique des zones défavorisées, aménagement du territoire sans oublier la bonne suite à donner, et qui semble encore se faire attendre, aux États généraux de l'alimentation, les sujets d'interpellation ne manquent pas.

Pour Jean Luc Poulain, président du SIA, l'enjeu est clair : pour faire face aux différents défis de classe mondiale qui font face aux agricultures, *«on le comprend, relever ces défis passe par un travail ensemble et implique de jouer collectif sur tous les plans : les agriculteurs ou producteurs entre eux-mêmes, les agriculteurs ou producteurs et les consommateurs de leurs produits et enfin les agriculteurs ou producteurs et les pouvoirs publics. C'est cette aventure collective que veut mettre en avant l'édition 2018 du Salon International de l'Agriculture»*.

«Certes, en agriculture, la collaboration entre individus n'est pas récente. Elle prend, aujourd'hui, des formes nouvelles et se retrouve à tous les niveaux d'interactions. Les agriculteurs interagissent entre eux ; les consommateurs sont de plus en plus demandeurs de contacts utiles et de dialogue - avec leurs producteurs locaux le plus souvent- et les pouvoirs publics jouent un rôle primordial dans le quotidien des agriculteurs» précise Valérie Le Roy, la directrice du SIA.

Côté nouveautés

Innovation, startup, digital composent le triptyque de l'espace Agri'4.0 cette année. Être connecté est un véritable enjeu de société mais la profession agricole joue aussi son avenir sur ces sujets. Quel que soit leur nom - agriculture connectée, digital, numérique, big data… - les nouvelles technologies participent à cette aventure collective précédemment louée par les organisateurs et surtout prennent toute leur place dans le secteur. Ce n'est pas un hasard si certains grands noms des cabinets de conseils en système d'information et nouvelles technologies, des fonds d'investissement célèbres pour leurs investissements dans le passé dans des entreprises ayant pignon sur rue aujourd'hui ou encore des grandes entreprises de logiciels s'intéressent au coupe digital/agriculture. L'espace 2018 accueillera donc, sur le pavillon 4 près de 20 start-up ainsi que des acteurs incontournables tels que l'éditeur de logiciels SAP. La Ferme Digitale (21 jeunes sociétés et 4 amis de la ferme, des partenaires agriculteurs, TPE/PME, OPA, instituts de recherche, ou encore des écoles sensibles et concernés par l'agriculture innovante) multipliera les démonstrations pour montrer ces nouveaux aspects de l'agriculture. La plateforme de financement citoyen Miimosa en fait partie et lancera à cette occasion un nouvel outil de financement, le prêt citoyen participatif.

Le concours Agreenstartup (monter un projet d'entreprise en 48 heures), organisé par les chambres d'agriculture, tiendra sa quatrième édition pendant tout le week-end d'ouverture du SIA. Remise des prix le dimanche.

L'emploi sera encore et toujours au cœur des activités du SIA car le secteur cherche à embaucher, directement dans l'agriculture ou dans toutes les activités connexes du secteur. Pour cela, visiteurs et professionnels pourront se rendre sur l'espace Agri'Recrute. Treize partenaires s'y relaieront pour montrer les métiers et les formations du secteur. L'Aprodema en profitera pour lancer *«une nouvelle mallette pédagogique pour intervenir en collèges»* pour découvrir les métiers de l'agroéquipement.

Et bien sûr…

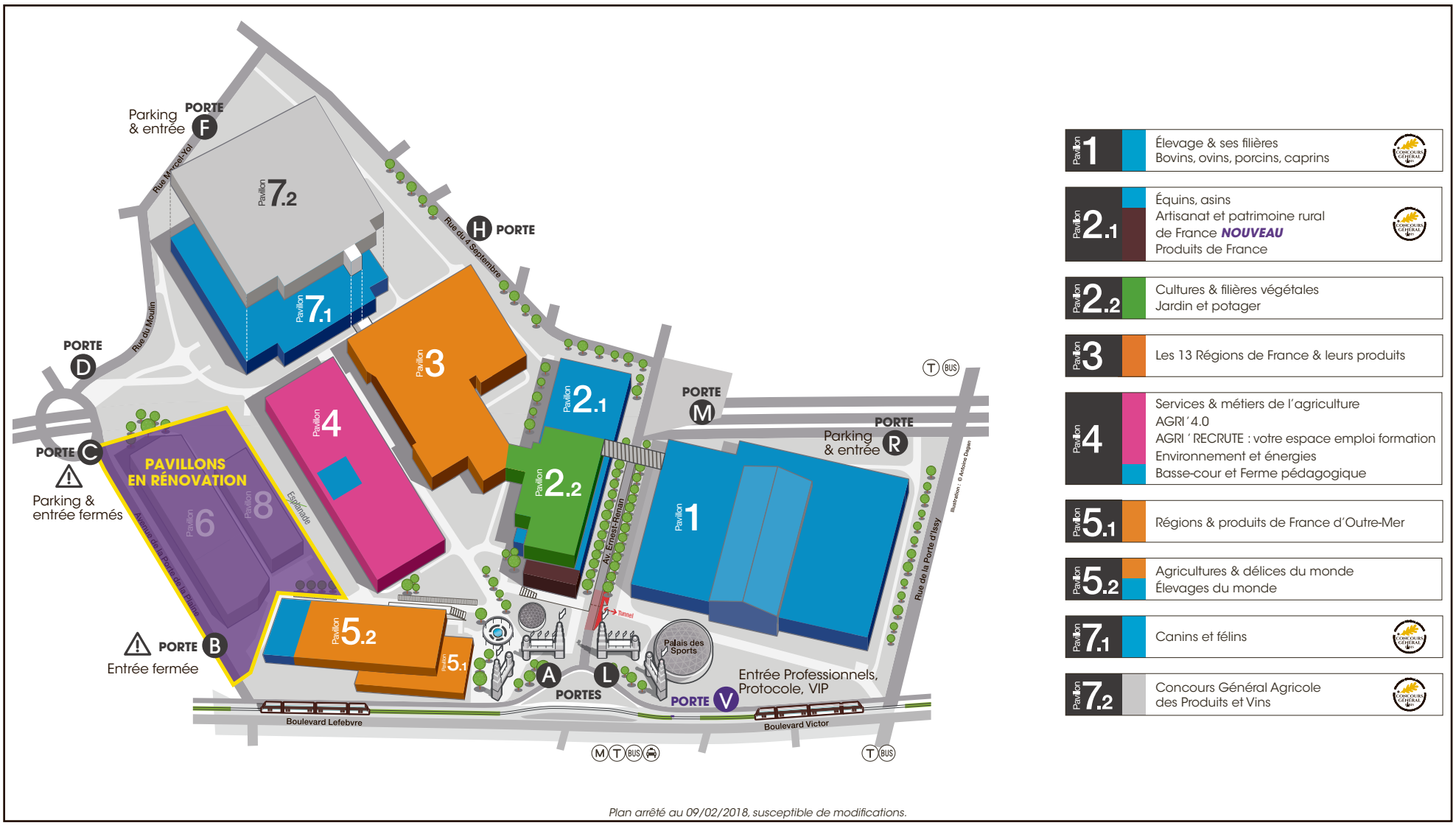
Comme chaque année, le stand de l'Odyssée Végétale (Hall 2) sera à nouveau présent et émerveillera les plus jeunes avec moultes animations. Les professionnels au service du grand public de Passion Céréales expliqueront leurs filières de production également en multipliant les démonstrations (un fournil à céréales, une moissonneuse batteuse dont la cabine sera accessible pour le public, un casque 360 ° pour s'immerger dans une moisson…). Les professionnels auront la possibilité de découvrir la toute nouvelle place de marché digitale baptisée FeedMarket.fr, un outil pour la vente de tourteaux riches en protéines et d'huiles végétales à destination des éleveurs, négociants et fabricants d'aliments. La filière betterave présentera des parcelles aux côtés de celles de céréales et rappellera les origines du sucre et du bioéthanol. La filière soulignera son ancrage territorial dans l'Hexagone sur les stands de certaines régions ou départements (Hauts de France, Grand Est et Eure).

Les filières viandes ne sont pas en reste, avec toujours pour les professionnels, la signature du manifeste du Pacte pour un engagement sociétal sous la houlette d'Interbev. Cette structure sera aussi l'hôte de deux autres évènements consacrés aux signes de qualité (l'un autour du Label Rouge, l'autre autour de la viande bio).

La filière fruits et légumes axera tous ses efforts à la (re)découverte du principe du frais, une question de génération : au programme, botanique, espace culinaire et échanges multiples entre professionnels de la filière, de la cuisine et le grand public.

Sous le titre, *«Cultivons la diversité, pour une agriculture et une alimentation durables»*, l'Inra présentera ses activités. On parlera alors animaux, plantes, forêts, micro-organismes, environnement mais aussi génétique, biologie et génomique.

THIERRY MICHEL



Plan arrêté au 09/02/2018, susceptible de modifications.

Une autre façon d'apprendre

L'enseignement agricole connaît toujours le même succès. Permettant d'accéder à plus de 200 métiers, ces formations attirent également les jeunes pour leur cadre de vie et leur dimension humaine.


Réussire

Sur l'ensemble du territoire, 811 établissements (un tiers publics, un tiers du réseau Cneap, un tiers de MFR) rassemblent 465000 élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires, dont 160000 en temps plein.

La fréquentation en légère hausse de l'enseignement agricole est due à l'attractivité des cursus (qui vont des formations agricoles aux services à la personne, en passant par les métiers de l'environnement et de la nature), mais aussi au format même de ce type d'enseignement. L'internat favorise l'encadrement et le travail en groupe, les exploitations agricoles dans les établissements permettent un apprentissage plus concret, et les effectifs par classe sont souvent moins nombreux que dans l'enseignement classique. Sans compter l'accent mis sur l'ouverture des jeunes (enseignement socioculturel, généralisation des expériences internationales). Il est logique que ces éléments finissent par attirer aussi les jeunes qui n'ont pas une vocation agricole : certains lycées en zones périurbaine voient d'ailleurs affluer les demandes pour les filières, par exemple, alors que les lycées de secteur proposent la même formation. Mais ce type d'enseignement permet également de réconcilier certains jeunes avec les études, quand les parcours au sein de l'éducation nationale ont mené à l'échec.

Cap sur les nouvelles techniques

L'agro-écologie fait aujourd'hui partie intégrante de ces formations, ce qui ne constitue pas une mutation radicale pour les exploitations des lycées qui, étendues sur 100 hectares maximum, avaient déjà favorisé les expérimentations visant la recherche de valeur ajoutée (on y trouve ainsi 20 % en bio, beaucoup de transformation des produits, etc.). L'enseignement agricole continue ainsi à remplir à son rôle historique, celui de diffuser les nouvelles techniques et de favoriser l'innovation, tout en maintenant une présence forte dans les territoires ruraux.

Lycée la Brosse

Une filière Bac Scientifique à la rentrée prochaine

Le lycée La Brosse était jusqu'alors le seul établissement bourguignon à ne pas proposer de cursus scientifique conduisant à un Bac S. Une époque aujourd'hui révolue, avec l'ouverture à la rentrée prochaine d'une classe de 1ère, offrant 16 places disponibles.

En terme de cursus à caractère scientifique, le lycée la Brosse d'Auxerre-Venoy proposait jusqu'alors la seule formation BTS Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques (Anabiotec). Une offre qui va s'étoffer dès la rentrée prochaine, avec l'ouverture d'une classe de 1ère S conduisant à l'obtention d'un Bac scientifique. Avec à terme, près d'une centaine d'élèves engagés dans des filières scientifiques, sur un effectif global de 340 *«Brossards»*.
Objectif de cette nouvelle filière : étudier, à différentes échelles territoriales, des problématiques intégrant les enjeux de l'agro-écologie, au travers d'une spécialisation Écologie, Agronomie et Territoires (EAT), en classes 1ère et Terminale, englobant plusieurs thématiques, comme *«les ressources et leurs utilisations»*, *«la durabilité des systèmes vivants»* ou encore, *«la biodiversité du gêne à l'écosystème»*. Avec en matière d'emploi, de nombreuses opportunités à la clé, rappelle Jean-Marie Baillard, proviseur du lycée : *«les profils des élèves pouvant intégrer un Bac S avec spécialité EAT, les conduisent à avoir de «l'appétit» pour l'environnement au sens large du terme, avec des débouchés vers des métiers liés à l'eau, à la biodiversité animale, aux paysages, aux animaux pour ce qui est des vétérinaires… C'est aussi un Bac qui préparera ces élèves à des classes préparatoires, voire des écoles d'ingénieurs, comme Agrosup à Dijon. Avec la possibilité, pour ceux qui ne souhaiteraient pas entamer des études longues, de se projeter en BTS ou DUT»*. Un excellent vivier également pour la filière Anabiotec, quand on sait que la moitié des étudiants viennent de l'extérieur, après l'obtention d'un Bac S.

Un environnement attractif

Autre objectif visé : celui de booster le recrutement en classe de 2nde générale, aujourd'hui un peu à la peine, avec seulement 35 élèves pour une capacité d'accueil de 45 places : *«ce que l'on avait à proposer jusqu'à présent aux familles, c'était les STAV «productions agricoles» et «aménagement de l'espace» et l'on espère bien avec ce Bac scientifique, viser 15 à 20 % d'élèves en plus à la rentrée prochaine…»* D'autant, rajoute Jean-Marie Baillard, que le lycée bénéficie d'un environnement sans égal : *«avec une exploitation agricole, des ateliers autour de la gestion des ressources et des écosystèmes, un atelier vaches laitières en passe d'être converti en agriculture biologique, des systèmes de cultures innovants pour s'affranchir des modèles agronomiques existants et viser la triple performance…»*

Le lycée La Brosse ayant pour autre particularité, de compter délà au sein de son équipe pédagogique, nombre d'enseignants avec un statut d'ingénieur, voire d'agrégé de biologie, comme en filière Anabiotec : *«tout pour contribuer à fabriquer une tête bien faite à nos élèves… »*

DOMINIQUE BERNERD



ELP de Challuy (Nevers-Cosne-Plagny)

De la 1ère au BTS, on ne manque pas d'initiatives !

L'enseignement agricole multiplie les actions originales pour rendre un parcours scolaire vivant et attractif. Les projets "Initiative et communication", plus simplement appelés PIC, font partie de ces actions qui renforcent la cohésion d'un groupe d'élèves autour d'un même objectif, les amènent à se dépasser et à gagner en autonomie.

PIC

Mode d'emploi

Un PIC doit mettre en valeur, en situation réelle, des techniques de communication dans une démarche de projet. PIC, c'est P comme projet, I comme initiative et C comme communication.
Ce projet repose sur un travail en petit groupe, il doit être autofinancer et la communication est aussi bien interne au groupe (réunions, rencontres, répartition des tâches, travail en commun sur les supports, etc.) que dirigée vers l'extérieur (partenaires, sponsors, publics cibles).
Un tel projet c'est d'abord une belle aventure humaine et pour beaucoup des souvenirs plein la tête qui resteront longtemps en mémoire et compteront pour l'avenir.



Les BTS Acse, comme les 1ère bac pro, savent relever les défis. Corentin, Alexandre, Cécilia, Émilie, Camille, Émilie, Armand et... tous ceux qui ne sont pas sur la photos ont appris à jouer collectif pour mener à bien leurs projets.

Plusieurs groupes en classe de BTS ACSE de l'EPL Nevers-Cosnes-Plagny à Challuy, se sont organisés pour relever les défis d'un Pic, projet initiative et communication.

Un groupe, représenté par Cécile Echarde et Emilie Gauthier, s'est plus particulièrement intéressé au rapprochement entre sport et handicap, en permettant à de jeunes handicapés de découvrir l'équitation à poneys et en organisant en parallèle une rencontre sportive, entre handicapés et sportifs professionnels sous la bannière du comité Handisport de la Nièvre.

Un autre groupe, en BTS productions animales, représenté par Alexandre Deroche et Corentin Albert, a choisi de participer dans le cadre de son PIC au Trophée national des lycées agricoles (TNLA). Pour ces derniers, le compteur tourne encore, puisque leur projet trouvera son aboutissement lors du prochain salon de l'Agriculture à Paris.

Original et formateur, un Pic doit s'autofinancer, ce qui suppose que les élèves définissent bien leur projet, soient convaincus de son intérêt, sachent monter un dossier de présentation pour trouver des partenariats et des financeurs, enfin au jour dit de l'action, communiquent largement et efficacement sur leur projet.
Le premier groupe, *«sport et handicap»* a su passer toutes les étapes et mener à bien son projet. Le deuxième groupe est bien avancé, reste le bouquet final qui doit se dérouler dans le cadre du salon de l'Agriculture à Paris, du 27 novembre au 4 mars. La vache et son veau sont bien entraînés, les manipulations en sécurité sont au point et les financements bouclés pour la semaine à Paris (voyage, hébergement et achat de produits locaux compris), chacun est prêt à représenter dignement son établissement et sa région. Reste à peaufiner la scénographie, à réviser son anglais pour l'épreuve orale du ring et... à gérer son stress.

AMK



Les 1ère bac Pro aussi, savent mener des projets

Elles s'appellent Camille Vinoy, Pauline Cotte et représentent le groupe qui a décidé de participer au financement d'un voyage de classe. De la vente de photos de classe, à l'achat pour les revendre dans l'enceinte du lycée de viennoiseries, pas facile de trouver les moyens de soutenir un tel projet alors que l'on ne peut pas sortir du cadre géographique du lycée. L'imagination et la débrouille doivent alors prendre le relais.
Pour Armand Sautreau et son groupe, en 1ère également, cap sur la cantine. Le défi c'était de confectionner un repas, de sa conception à sa réalisation, dans le cadre de la semaine de l'éducation à la santé et au développement durable. Qui dit santé, dit repas équilibré, à base de produit frais, locaux et de saison. Du menu, à la logistique qu'il a fallu mettre en place pour en préparer l'élaboration, jusqu'au repas finalisé, l'équipe a déployé tout un savoir-faire mis en image sur des supports pédagogiques.


Une belle découverte pour de jeunes enfants handicapés.

Lycée professionnel agricole de Plagny (58)

Bac Pro TCVPA... une qualification recherchée

La filière agroalimentaire, premier secteur industriel français par le chiffre d'affaires et deuxième en nombre d'emplois, recrute. Parmi ses nombreux métiers, celui de technicien conseil et vente de produits alimentaires ouvrent des perspectives d'emploi intéressante. Le LPA de Plagny a inscrit cette formation à son catalogue.



Ces élèves en bac pro TCVPA attendent les clients avec le sourire. L'opération "Viens faire ton marché et mange ta soupe" représente une mise en situation grandeur nature qui leur permet de passer de la théorie à la pratique.

Retraçant la genèse de cette nouvelle formation inscrite au LPA de Plagny depuis peu, Alain Macé, proviseur du lycée professionnel, pointe son adéquation avec le bassin d'emploi nivernais. *«Le commerce nous est apparu comme une orientation professionnelle porteuse, soutenue par une belle opportunité pour notre établissement, car il n'existe aucune formation à la vente de produits frais dans les autres lycées de proximité»*.
Certains élèves, avant d'arriver au lycée professionnel n'ont pas toujours eu un parcours scolaire facile. Le LPA de Plagny, comme toute structure à dimension humaine, permet de suivre


Alain Macé, proviseur au LPA de Challuy.

et de soutenir chaque élève dans sa quête d'autonomie et l'acquisition de nouvelles connaissances. L'enseignement plutôt axé sur une pédagogie de projets *«leur permet également de reprendre confiance en eux et dans leurs capacités»*.

Le contenu de l'enseignement en bac Pro TCVPA répond aux exigences du marché et aux attentes des consommateurs. Les jeunes en formation vont pouvoir *«acquérir une vraie technicité dans la vente de produit frais, la chimie alimentaire, la réglementation, la production et la conservation des aliments»* détaille Alain Macé. Cette formation intéresse tous les commerces et produits de bouche : fruits et légumes, poisson, viandes, pains et tous les circuits de commercialisation.
Cette première promotion, *«de 15 élèves très motivés»* augure bien de la suite. Des élèves motivés par un projet professionnel concret, qui trouvent là l'occasion de renouer avec la réussite scolaire. Les moins pressés à entrer dans la vie active et ceux qui voudront approfondir leurs connaissances, pourront poursuivre en s'inscrivant au BTS et pourquoi pas viser encore plus haut en tentant un IUT.
Deux autres formations de ce type peuvent être suivies en Bourgogne, au lycée professionnel de Plombières en Côte d'Or et au lycée la Brosse à Auxerre, dans l'Yonne.

Zoom sur la commercialisation

Le commerce des produits de l'agriculture et de l'agoalimentaire est un secteur qui requiert désormais des compétences pointues, aussi bien dans le domaine des techniques de vente, de la communication que dans celui de la connaissance du produit. Ces métiers sont devenus plus complexes, plus exigeants ces dernières années, du fait de l'accroissement et de la diversification de l'offre, autant que de l'exigence croissante des consommateurs, en matière de qualité et d'information sur les produits.

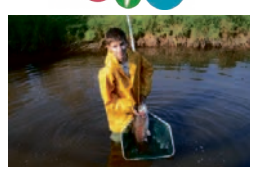
On vient faire son marché au LPA de Plagny !

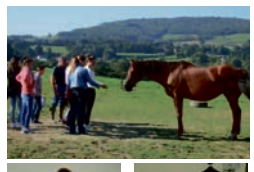
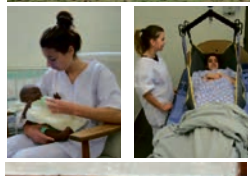
C'est jour de marché au LPA de Plagny. Les élèves de la classe de 1ère bac pro, canotier sur la tête, tablier seyant et étal de légumes parfaitement garni, à la présentation impeccable, attendent les clients (parents d'élèves en grande majorité) pour s'exercer au conseil et à la vente. Cette opération menée sous la supervision de leurs professeurs, Laurence Loriot et Fabrice Lahaye, fait partie des différents exercices pratiques organisés dans le cadre de leur scolarité. Suivront une journée d'action vente avec portes ouvertes et la confection de deux paniers par an (automne et printemps). Les 15 élèves du bac pro TCVPA, technicien conseil et vente de produits alimentaires, travaillent en réseau avec les maraîchers de la Baratte (zone maraîchère de proximité en cours de redynamisation) et toute une pépinière d'entreprises du secteur.



Des produits frais et de proximité qui viennent d'un site historiquement dédié à la production maraîchère, la Baratte.

LEGTA MORVAN
CHÂTEAU CHINON
Créateurs d'avenirs




PORTES OUVERTES

Samedi 24 mars de 9h30 à 17h00

POSSIBILITÉ MINI-STAGE

AGRICULTURE, ÉLEVAGES
AQUACULTURE
SERVICES AUX PERSONNES
ANIMATION, DÉVELOPPEMENT LOCAL

... de la 4ème au BTS

LEGTA DU MORVAN
Rue Pierre Mendès France
58120 CHÂTEAU CHINON
Tel 03 86 79 49 80
http://formavenir.pronde.net



MFR de Villevallier

L'agro-écologie par l'exemple


Christelle Adam

Des visites au plus près du terrain.


Christelle Adam

Comptage des vers de terre, profils de sols, pesée des reliquats… Autant de travaux pratiques pour les élèves de 1ère bac Pro CGEA de la MFR de Villevallier.

L'agroécologie s'est invitée dans l'enseignement agricole. Comme à la Maison Familiale et Rurale de Villevallier, où depuis la rentrée dernière, les élèves de 1ère Bac Pro, mènent un travail de recherche et d'analyse sur l'agriculture de conservation pratiquée à la SEP de Bord.

Depuis la rentrée 2018, les élèves de 1ère Bac Pro de Villevallier, se rendent une fois par mois à la SEP de Bord pour y recueillir des prélèvements et effectuer un travail d'analyse des sols, avec l'aide de Thierry Desvaux, co-gérant de l'exploitation. Une approche de l'agriculture de conservation, qui se poursuit en classe, au travers notamment de l'analyse des données techniques et économiques qui en découlent. Pour Yannick Villain, directeur de la MFR, il est essentiel d'ouvrir les élèves à d'autres pratiques agricoles : *«le discours que l'on tient, il est simple : OK, vous ne voulez pas devenir bio, mais dans tous les cas, les contraintes réglementaires aujourd'hui, vont vous obliger à aller de l'avant, alors essayons de réfléchir autrement. Je reste persuadé qu'il nous faut armer nos gamins pour leur donner la possibilité s'ils le souhaitent, de faire des choix autres demain…»*. Prélèvements, pesée des reliquats, rotations longues, cultures permanentes, profils de sols, … Les thèmes abordés sont multiples, à partir d'expériences au plus près du terrain, rappelle leur enseignante, Christelle Adam : *«tous les objectifs visant à limiter l'érosion ou les pertes d'azote sont analysés au niveau de cas pratiques que l'on va vérifier directement sur le terrain. Que ce soit pour travailler les reliquats et plans de fumure, avec la pince N'Testeur, ou analyser le développement des nodosités, on est vraiment sur du concret et ça vaut largement des heures de cours !»* Pas toujours facile au demeurant de bousculer certaines idées reçues : *«l'absence de labours a parfois du mal à passer chez certains, mais quand je commence à les entendre ronchonner, c'est bon signe, c'est que dans leur tête, ça commence à bouger !»* (rires). L'important, insiste Christelle, est, tout en leur apprenant un métier, de leur inculquer de l'adaptabilité pour répondre si besoin, aux attentes sociétales de demain : *«on ne leur demande pas d'être convaincu de quelque chose, mais au travers du contrôle continu réalisé en classe, on leur apprend à formuler une opinion, qu'elle soit positive ou négative, du moment qu'ils savent l'argumenter…»*
La volonté du ministère, dans le cadre de la rénovation du Bac Pro, d'aborder l'agriculture autrement, rejoint le discours mené depuis longtemps au sein des MFR, rappelle Yannick Villain : *«on ne cesse d'insister sur le fait que demain, il va leur falloir s'installer autrement et en ayant pour cela, toutes les choses en mains. Après, ils en feront ce qu'ils voudront, mais au moins, qu'ils aient les outils pour réfléchir et se poser les bonnes questions. Les bonnes réponses, personne ne les a…!»*

DOMINIQUE BERNERD

CFA Agricole de la Nièvre
Portes ouvertes :
Samedis 3 février, 3 et 17 mars 2018
03 86 21 66 07 - cfa.nievre@educagri.fr

Apprentissage et pré-apprentissage :
- DIMA
- CAP Métiers de l' Agriculture
- Brevet Professionnel productions animales
- Bac Pro Production Agricole, Agroéquipements Aménagements Paysagers
- BPREA
- BTSA Aménagements Paysagers, ACSE et GDEA

LEGTA de Challuy
Portes ouvertes 2018 :
Samedi 3 février 9h00 à 13h00, et 17 mars 9h00 à 18h00
03 86 21 66 00 - nevers.legta@educagri.fr

- 2nde générale et technologique
- Bac STAV - Sciences et Technologies Agronomie et Vivant
- Bac S
- BTSA Productions Animales
- BTSA Analyse Conduite et Stratégie Entreprise agricole
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- Licence Professionnelle:
Production, dépollution et gestion durable des eaux

LEGTA de Cosne/Loire
Portes ouvertes : Samedi 17 mars 2018
03 86 26 67 67 - legta.cosne@educagri.fr

- 4ème et 3ème de l'enseignement agricole
- Bac Pro Production Agricole - Elevage
- Bac Pro Vigne et Vin

LPA de Plagny-Sermoise
Portes ouvertes : Samedi 17 mars 2018
03 86 59 72 30 - lpa.plagny@educagri.fr

- CAP Services en Milieu Rural
- Bac Pro Technicien Conseil Vente
- Bac Pro Travaux Paysagers

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES
100% nature



web



Nombreux enseignements facultatifs - Section Rugby - Option équitation - www.epleanevers-cosne.educagri.fr

De l'école à l'emploi

«Tout peut aller très vite»

Un jeune conseiller laitier, encore étudiant il y a moins de deux ans, évoque son parcours scolaire.


Valentin Girardot, ancien élève du lycée de Quétigny, travaille aujourd'hui pour Alysé.

Il n'avait pas spécialement prévu de travailler si rapidement mais une opportunité qu'il ne pouvait refuser s'est présentée à lui.
Après l'obtention d'un BTSA, Valentin Girardot, alors âgé de 19 ans, souhaitait poursuivre ses études avec une licence spécialisée en production animale. *«Pour intégrer le lycée de Châteaufarine, je devais trouver une structure d'accueil autre qu'une exploitation agricole. Malgré une cinquantaine de courriers envoyés, les réponses se faisaient assez rares. Côte-d'Or Conseil Élevage, qui a rejoint aujourd'hui Alysé, ne cherchait pas un apprenti mais un conseiller car un poste était à pourvoir. Je me suis lancé et j'ai été pris !»* Fils d'éleveur laitier et passionné par cette production depuis son enfance, le jeune homme de Dampierre-en-Montagne s'est formé en l'espace de deux mois auprès des conseillers laitiers, pour assurer seul sa nouvelle fonction depuis février 2017. *«J'interviens auprès des éleveurs sur la zone de Baigneux-les-Juifs et Aignay-le-Duc. Je suis aussi spécialisé dans les systèmes robotisés, ma zone d'actions s'élargit à l'Auxois dans ce domaine»*. Tout est donc allé très vite pour Valentin Girardot, qui s'est retrouvé à conseiller des éleveurs parfois très expérimentés à seulement 20 ans. *«Ça fait forcément bizarre au début, mais on s'y fait assez rapidement!»* confie le jeune Côte-d'orien.

Conseil auprès des plus jeunes

Durant son parcours scolaire, Valentin Girardot a toujours privilégié la découverte d'un maximum de productions : *«c'était mon objectif avant de rentrer dans le monde professionnel. Le Bac STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) m'a permis d'apprendre beaucoup de choses dans les productions végétales et animales. Si j'ai toujours eu un faible pour les systèmes laitiers, j'ai décidé de poursuivre mes études par un BTS productions végétales, toujours au lycée de Quetigny, avec l'idée de revenir en production animale lors de ma licence que je n'ai finalement pas suivie. J'ai tout particulièrement aimé les stages que j'ai suivis durant mes études, tous se sont avérés enrichissants. Pour moi, rien ne vaut l'expérience terrain, je l'ai bien vu durant mes deux mois de formations à Côte-d'Or Conseil Élevage. En classe de Terminale, je suis allé dans une exploitation en système bovins allaitants. En BTS, j'ai travaillé à la Chambre d'agriculture sur la moutarde. Un mois passé aux Pays-Bas m'a permis de découvrir un autre type d'agriculture avec du maraîchage, mais aussi et surtout de très grands cheptels laitiers. Tous ces stages m'ont beaucoup apporté. Si j'avais un conseil à donner aux actuels étudiants, je leur dirais de profiter des études pour voir un maximum de choses. Pour les plus indécis, cette méthode peut s'avérer utile pour faire les bons choix. On ne s'en rend pas toujours compte quand on est jeune, mais tout peut aller très vite, et encore plus vite dans mon cas !»*

AURÉLIEN GENEST

Parcoursup

Nouvelle plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur

Parcoursup est la nouvelle plateforme nationale d'admission en première année des formations du 1er cycle de l'enseignement supérieur.

Elle permet aux lycéens, apprentis ou étudiants en réorientation qui souhaitent s'inscrire dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2018, de se pré-inscrire, de déposer leurs voeux de poursuite d'études et de répondre aux propositions d'admission des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur (licences, S.T.S., I.U.T., C.P.G.E., PACES, écoles d'ingénieurs...).

Dates et éléments clés
• dès que possible : consulter le site www.terminales2017-2018.fr pour affiner son projet d'orientation ;
• 15 janvier : ouverture de la plateforme www.parcoursup.fr (des tutoriels permettent de se familiariser avec son fonctionnement) ;
• 22 janvier : inscription et création de son dossier Parcoursup (attention à saisir une adresse mail valide) et consultation des caractéristiques de chaque formation (une application Parcoursup peut être téléchargée sur téléphone mobile) ;
• entre le 22 janvier et le 13 mars (18h) : saisie des voeux (10 voeux maximum qui ne seront pas classés) :
- pour les BTSA, il est possible de saisir des vœux multiples, avec plusieurs sous-vœux : les BTSA sont regroupés par option à l'échelle nationale, il est possible de formuler un voeu multiple BTSA Viticulture-œnologie dans X établissements, c'est-à-dire 1 vœu et X sous-vœux ; il est possible de formuler dix sous-voeux pour un vœu multiple. ;
- les vœux multiples sont également possibles pour les formations en apprentissage ;
- chaque vœu doit être motivé dans la rubrique *«projet de formation motivé»* ;
- dans la rubrique prévue à cet effet, il faut décrire les formations qui ont sa préférence ;
• du 13 au 31 mars (18h) : délai supplémentaire pour compléter son dossier et pour confirmer ses vœux (en revanche, il n'est plus possible de créer de nouveaux vœux) ;
• du 22 mai au 21 septembre: réceptions des décisions des établissements, acceptation des propositions d'admission (les propositions d'admission sont suspendues pendant les épreuves écrites du baccalauréat) ;
• à partir du 26 juin : ouverture de la phase complémentaire pour les lycéens sans proposition d'admission (formulation de nouveaux voeux pour les formations disposant de places vacantes) ; après les résultats du bac, la commission d'accès au supérieur leur fait des propositions de formation ;
• pendant l'été : effectuer son inscription administrative dans l'établissement (attention à bien respecter les dates limites)

PORTES OUVERTES
• samedi 10 mars de10h. à 17h.
• mercredi 04 avril de 14h. à 17h.
• samedi 05 mai de 10h. à 17h.

IPERMA
LYCÉE PROFESSIONNEL
58330 - St Saulge
Tel. 03 86 58 33 87
Fax 03 86 58 34 74
site: www.iperma.net
iperma58@gmail.com
Antenne du CFA de la Nièvre

• 4ème et 3ème E.A.
• BAC PRO **Services aux personnes et aux territoires**
• BAC PRO **Agroéquipements** (apprentissage dès la 2ème année)
• BTS G.D.E.A **Génie des équipements Agricoles** en apprentissage

FORMEZ-VOUS PAR ALTERNANCE
MFR QUETIGNY - JOURNÉES PORTES OUVERTES
3 MARS (9H-17H) / 26 MAI (9H-15H)



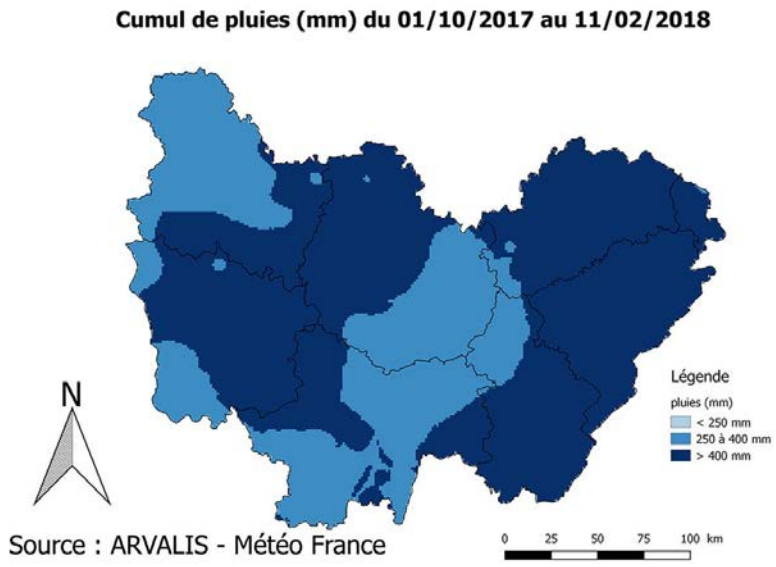
• 4e et 3e
• Seconde Générale et Technologique
• Seconde Professionnelle SAPAT
• Seconde Professionnelle Productions
• BAC Professionnel CGEA (Grandes cultures / Élevage)
• BAC Techno. STAV, Option Services
• BTSA DATR (Développement et Animation)
• Prépas Concours ES / ME / EJE / IFSI / Aide-soignant / Auxiliaire de puériculture
• Formation Secrétaire Assistante Médicale

MFR QUETIGNY - 03 80 46 35 49 - www.mfrquetigny.fr
33 Bd de Bellevue - 21802 QUETIGNY Cedex

Bop (Blé Objectif Protéines)

Raisonner l'apport tallage

Le climat de cet hiver nous fait perdre la tête ! Jusqu'à maintenant, l'hiver se caractérisait par une quasi-absence de gelées avec un mois de janvier particulièrement doux qui a battu tous les records de pluviométrie. Depuis le début du mois de février, la petite chute des températures est synonyme du retour de l'hiver. Dans ce contexte, comment gérer son premier apport d'azote ?



Carte 3 : cumul de pluviométrie du 1er octobre 2017 au 11 février 2018
(Source : Arvalis-Institut du végétal/Météo-France).

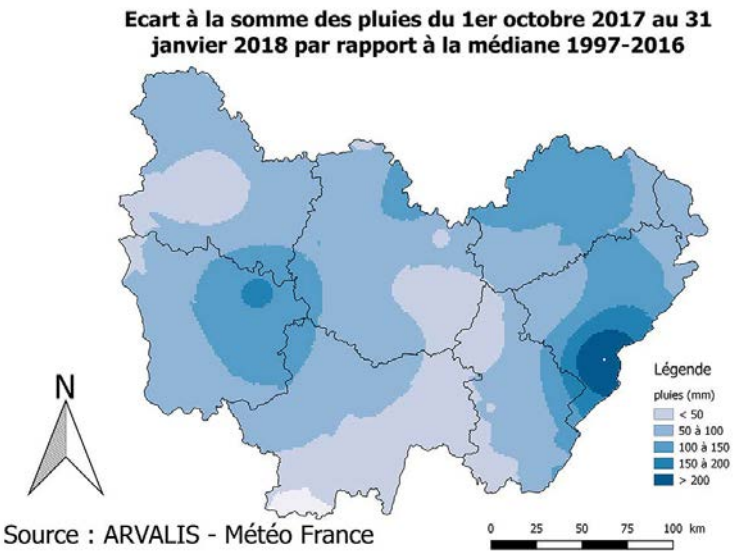
Excès d'eau et de températures : quelles conséquences sur le blé ?

Depuis le semis, les cumuls de pluies sont excédentaires d'environ 100 à 200 mm de plus que la médiane des 20 dernières années (cf. carte 1). Du côté des températures, le cumul des températures est également supérieur à la médiane de l'ordre de 100 à 150 °C en base 0 (cf. carte 2). De plus, sur la même période, le rayonnement cumulé est très faible, au niveau du décile 1, soit 1 année sur 10 parmi les moins ensoleillées.

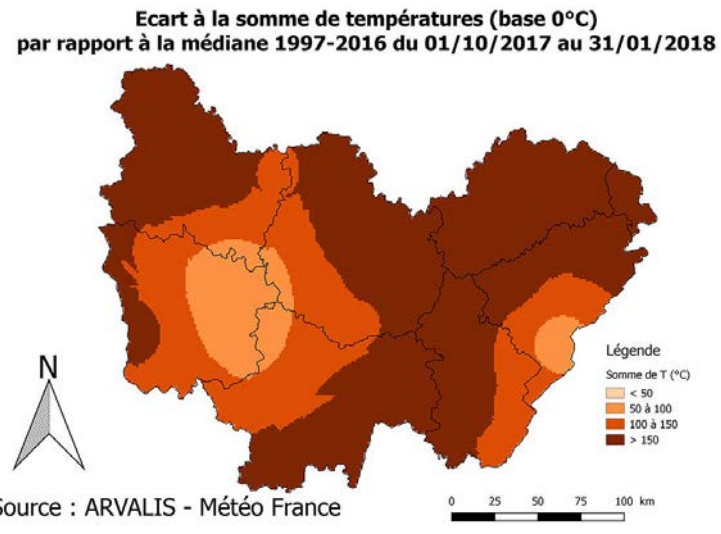
Quelles sont les conséquences sur le développement du blé ?

- La douceur de l'automne et de l'hiver a été favorable au maintien d'une minéralisation modérée.
- La douceur de l'automne a permis aux semis précoces un bon niveau de tallage.
- Les situations d'hydromorphie génèrent un milieu anoxique qui aboutit à un ralentissement voire un arrêt complet de la croissance des racines. L'absorption de minéraux (dont l'azote) est donc réduite limitant la croissance des parties aériennes.
- Les rayonnements faibles limitent la photosynthèse et donc la croissance des plantes.

Le potentiel de croissance offert par les températures douces et l'absence de gel n'a donc pas été valorisé par les plantes dans les situations les plus humides mais les parcelles saines affichent une végétation satisfaisante.



Carte 1 : écart à la somme des pluies du 1er octobre 2017 au 31 janvier 2018 par rapport à la médiane 1997-2016.
(Source : Arvalis-Institut du végétal / Météo-France).



Carte 2 : écart à la somme des températures du 1er octobre 2017 au 31 janvier 2018 par rapport à la médiane 1997-2016.
(Source : Arvalis-Institut du végétal / Météo-France).

Comment gérer son 1er apport d'azote ?

Du semis jusqu'à fin tallage, les besoins en azote sont faibles : environ 50 unités sont nécessaires, facilement trouvées dans le milieu en particulier cette année compte tenu de la douceur encore présente en janvier. Le meilleur indicateur est de faire une analyse de reliquat d'azote sortie hiver (RSH) dans votre parcelle.

La pluviométrie conséquente enregistrée depuis le début du mois de décembre conduira vraisemblablement les reliquats d'azote dans le sol vers des valeurs moyennes à faibles. Les doses totales d'azote prévisionnelles qui en découleront seront donc probablement un peu plus élevées que la moyenne pluriannuelle.

Dans ce contexte, comment gérer son 1 er apport d'azote ?

3 situations se dégagent ;

- Parcelles engorgées :

Attendre un ressuyage correct pour permettre à la culture de reprendre une phase de croissance active avec une bonne activité racinaire et une assimilation correcte de l'azote apporté.

- Parcelles saines :

Le reliquat d'azote sortie hiver est généralement moyen à faible. Un 1er apport de l'ordre de 30 à 50 uN peut être réalisé. Plus l'apport est précoce, moins il est valorisé d'autant s'il ne pleut pas 15 mm dans les 15 jours suivants. En moyenne, cet apport n'est valorisé par la plante qu'à 50%.

- Parcelles avec un début de montaison constaté dans le Nord de l'Yonne sur des semis précoces: si le RSH est faible, augmenter le 1er apport à partir du 15 février et se référer à son technicien de conseil habituel car chaque situation est un cas particulier.

Ne pas apporter trop d'azote trop tôt permet d'apporter l'engrais au plus proche des besoins, de limiter le risque de verse et d'assurer une bonne teneur en protéines en appliquant un report de l'azote vers la fin de la montaison.

De plus, le retour du froid enregistré depuis le début du mois de février a provoqué un ralentissement des stades. Actuellement, pour un semis réalisé vers le 5 octobre 2017, sur la variété Rubisko, le stade épi 1 cm devrait être atteint entre le 20 et le 25 mars en situations précoces et début avril en situations tardives, soit dans des dates médianes.

Pour rappel, il est important de désherber avant de fertiliser afin de ne pas *«nourrir»* les adventices.

Hiver pluvieux, ne pas oublier le soufre !

A partir du stade épi 1 cm, les céréales à paille peuvent exprimer des carences en soufre : foyers ou bandes *«jaunes»*. Contrairement à une carence en azote, ce sont les jeunes feuilles qui jaunissent (stries jaunes ou vert clair le long des nervures).

Un manque en soufre pénalise le rendement via la baisse du nombre d'épis et parfois leur fertilité. La perte de rendement peut aller jusqu'à 25 q/ha dans les situations les plus carencées.

Le tableau 1 permet d'évaluer son risque de carence en soufre. La quantité à apporter est déterminée en fonction du type de sol, de l'historique de la parcelle (fertilisation sur le précédent, apport de MO) et des niveaux de pluviométrie atteints. Les précipitations rencontrées dans la région cet automne et cet hiver ont globalement favorisé son lessivage (carte 3).

Et même dans les situations avec apports organiques réguliers (situations avec élevage), on préconise un apport de 20 à 30 kg SO3/ha dans le contexte de l'année de pluviométrie exceptionnelle.

Article rédigé par les partenaires de «Blé Objectif Protéines» (Bop) : L.Pelce & D. Chavassieux (Arvalis), C. Boully (Bourgogne du Sud), M. Pageot (Ets Bresson), JB. Goulier (Ca 21), Ma. Loiseau (Ca89), M.Mimeau (Dijon Céréales), D. Lachaud (Sas Ruze), A. Petit (SeineYonne), E.Bonnin (Soufflet Agriculture).

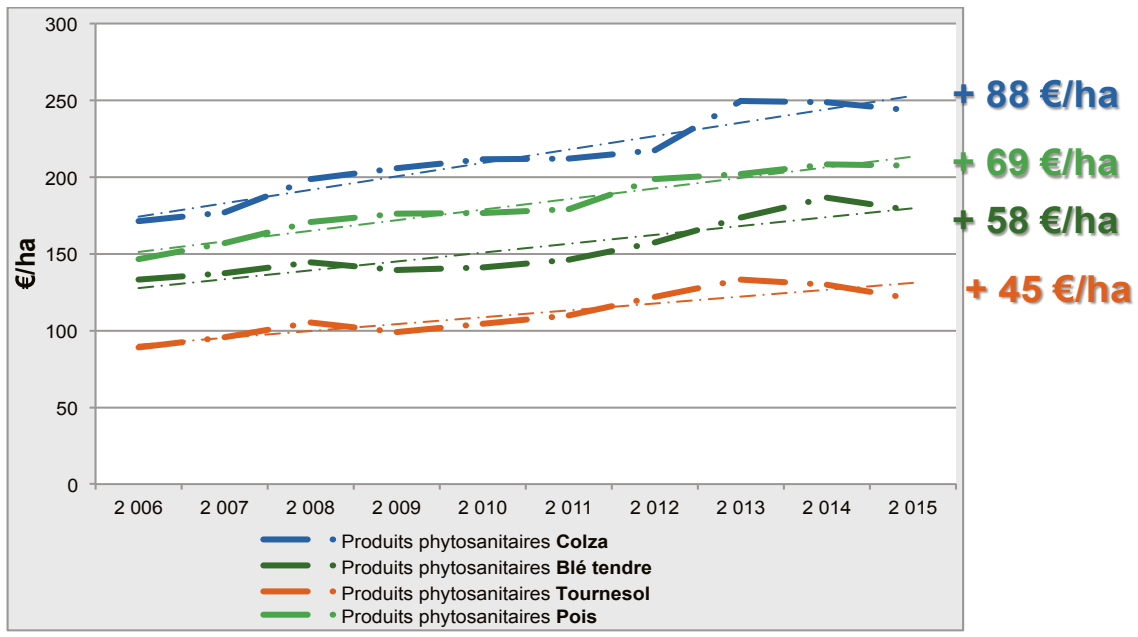
Tableau 1 : Apport conseillé en soufre sur céréales à pailles pour les situations sans apports réguliers de fumier depuis 20 ans

		Pluviométrie 01/10 - 01/03	Situation à précédent colza ou autres ayant reçu un apport de Soufre > 60 kg SO_3/ha	Autres situations
Risque élevé	Sols superficiels filtrants : argilocalcaire superficiel ; sables ; limon caillouteux à silex	Forte ou normale (> 250 mm)	40	50
		Faible (< 250 mm)	20	30
Risque moyen	Argilocalcaire profond ; limon battant	Forte (> 400 mm)	30	40
		Normale (250 à 400 mm)	20	30
		Faible (< 250 mm)	0	20
Risque faible	Limons profonds	Forte (> 400 mm)	20	30
		Normale (250 à 400 mm)	0	20
		Faible (< 250 mm)	0	0

Oléagineux

Le tournesol, une culture durable et rentable

Les très bons rendements du tournesol en 2017, avoisinant 31 q/ha en moyenne sur les régions du Nord et de l'Est, permettent à la culture de rester très compétitive malgré un contexte de prix en demi-teinte. La robustesse de la culture, les charges opérationnelles modérées, une trésorerie mobilisée sur un temps réduit et le temps de travail hectare sont autant d'atout pour cette culture.



Source : analyse Terres Inovia à partir de données du CER France ; période 2006 - 2015

Le tournesol est une culture robuste, adaptée à tous les types de sol. Il valorise les sols profonds à bon potentiel, comme les terres plus superficielles où les alternatives aux cultures d'hiver sont limitées.

Par ailleurs, sa capacité à exploiter les ressources du sol et à optimiser ses besoins en eau en font une culture intéressante dans un contexte où les aléas climatiques se multiplient.

Une culture robuste et compétitive

Malgré des rendements moyens ces dernières années (hors 2017), la marge du tournesol reste compétitive, avec une marge brute pluriannuelle (hors 2017) de l'ordre de 600 €/ha. A titre d'exemple, le tournesol compte parmi les meilleures marges du groupe gestion de parcelle de la Chambre d'Agriculture de Moselle, depuis plusieurs années.

Une mobilisation de trésorerie sur un temps réduit

Le tournesol profite d'un cycle court (4 à 5 mois) qui permet de mobiliser la trésorerie sur un temps réduit.

C'est un atout important dans le contexte économique actuel de certaines exploitations agricoles. Les charges opérationnelles sont modérées, le plus souvent comprises entre 250 et 450 €/ha avec une moyenne nationale à 350 €/ha (source CER France).

Une progression plus contenue sur dix ans des charges opérationnelles en phytosanitaires

Par ailleurs, ces charges opérationnelles (engrais, semences, produits phytosanitaires) ont moins progressé au cours des dix dernières années en tournesol par rapport à d'autres espèces (colza, pois, blé tendre).

Une culture peu gourmande en temps passé

Le tournesol n'est pas gourmand en temps passé comparé à d'autres espèces communes sur la région (blé, colza, pois).

C'est un atout certes mais cela ne veut pas dire qu'il faut négliger sa conduite. L'implantation et la récolte restent des étapes cruciales qui nécessitent une attention particulière.

Des marges techniques et économiques qui peuvent progresser

L'optimisation technique et économique du tournesol peut être améliorée par la maitrise de l'itinéraire technique. 2017 a montré que le tournesol peut atteindre des rendements très élevés (40 q/ha et plus) quand la conduite culturale est réussie et que les conditions sont favorables.

Des charges de mécanisation valorisables sur d'autres espèces

Les charges liées au matériel spécifique (semis et/ou récolte) entrainent des surcoûts. L'investissement dans un semoir monograine permettra, en plus du semis de tournesol, de sécuriser l'implantation des colzas (densité maitrisée, , qualité de la levée, désherbage mécanique !)
L'investissement spécifique est donc à relativiser.

Concernant la récolte, l'équipement en plateaux est relativement limité et s'amortie rapidement en particulier si le tournesol rentre durablement dans l'assolement de l'exploitation.

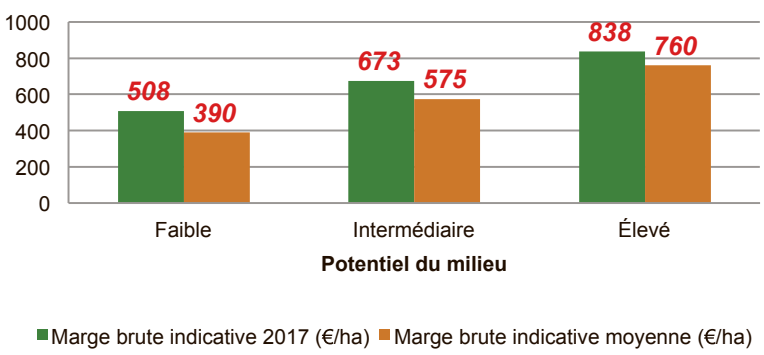
Retrouvez les variétés de tournesol recommandées sur www.myvar.com

Un choix variétal prenant en compte les risques maladies et les problématiques de désherbage de votre secteur fait partie des clés de la réussite technico-économique.

L. JUNG – M.GELOEN – TERRES INOVIA

Marges brutes indicatives du tournesol en zone Nord et Est

Source : Terres Inovia



Hypothèses retenues pour les calculs de marge brut

Potentiel agronomique du milieu	Rendement Nord et Est 2017 (q/ha)	Rendement Nord et Est moyen (q/ha)
Faible	26	20
Intermédiaire	31	25
Elevé	36	30

Prix des graines indicatif	€/T
Moyenne (2017)	**370 (330)**
Charges opérationnelles indicatives moyenne	350 €/ha

Source : Terres Inovia



Limiter les dégâts oiseaux en semant à bonne profondeur (5 cm) et en veillant à bien recouvrir les graines.

L.Jung

Élevage et société

La filière en ordre de marche pour renouer des liens avec la société

Alors que l'élevage est la cible de nombreuses critiques, les acteurs de la filière souhaitent créer un nouveau pacte de confiance avec la société. Que ce soit par le biais d'organisations professionnelles ou via les réseaux sociaux, les éleveurs communiquent ainsi directement avec les consommateurs pour retisser ce lien entre élevage et société.



Plusieurs éleveurs prennent la parole en s'adressant directement aux consommateurs par le biais de différents canaux, et notamment des réseaux sociaux. Étienne Fourmont, plus connu sous le nom de @agrikol sur twitter, s'est lancé dans cette aventure pour répondre aux anti-élevages.

« *L'élevage n'a jamais été aussi décrié, alors même que les acteurs n'ont jamais autant amélioré leurs pratiques, il est nécessaire de redéfinir le lien entre élevage et société* » a déclaré Jean-Luc Chauvel, président de Races de France, le 14 février en ouverture d'une journée coorganisée par Allice, France Conseil Élevage, FIEA et Races de France. Elle était dédiée aux relations entre élevage et société et à la nécessité de les lier par un nouveau pacte. Un nouveau pacte fait d'attentes sociétales et environnementales, pour renouveler la confiance.

Dans son allocution d'introduction, Christiane Lambert a salué cette initiative : « *vous avez pris le taureau par les cornes en décidant d'être actifs et de ne pas laisser se développer ce climat de suspicion* ». Elle a affirmé que le monde de l'élevage devait être en capacité d'influencer les décideurs en véhiculant des messages positifs. La table ronde de la matinée était ainsi consacrée aux initiatives des acteurs de l'élevage, interprofessions, éleveurs, syndicats, qui prennent la parole pour retisser des liens avec le consommateur.

Bruno Dufayet, président de la FNB et de la commission enjeux sociétaux d'Interbev, souhaite pousser le monde de l'élevage à se mettre en ordre de marche pour répondre à toutes les questions légitimes que se posent les consommateurs. Il a donc souligné la volonté d'Interbev de dialoguer directement avec certaines ONG, pour recréer ce lien avec la société civile et échanger directement sur ces problématiques, plutôt que par médias interposés. La présidente de la FNSEA a rappelé que, bien que les critiques soient douloureuses pour les éleveurs, ils doivent continuer à communiquer car ils sont les meilleurs ambassadeurs de leur métier et de leurs bonnes pratiques. En plus des actions menées par les organisations professionnelles agricoles, les éleveurs prennent également la parole en s'adressant directement aux consommateurs par le biais de différents canaux.

Tout expliquer, ne rien cacher

Marc Lesty, producteur de fromage de chèvre fermier dans une ferme pédagogique, reçoit ainsi des groupes d'enfants sur son exploitation. Lors de ces visites, il leur explique tout, de la traite à l'écornage des chevreaux, son ambition est de ne rien cacher, mais d'expliquer toutes ses pratiques. Il espère ainsi créer un imaginaire positif autour de ses produits.

D'autres éleveurs ont choisi des terrains de communication prisés des anti-élevages ; les réseaux sociaux. Étienne Fourmont, plus connu sous le nom de @agrikol sur twitter, est un « *agritwittos* » et un « *youtubeurre* ». Régulièrement, il poste des vidéos sur Youtube et twitte pour raconter son métier et ses pratiques à ceux qui s'y intéressent, mais aussi, à ceux qui n'y connaissent rien. Comme Marc Lesty, il ne cache rien, sa motivation est de défendre la qualité de l'élevage français. Si le jeune éleveur bovin s'est lancé dans l'aventure des réseaux sociaux, c'est aussi pour répondre aux anti-élevages, il n'aime pas qu'on dise du mal de son métier. Le twittos averti conseille à ceux qui veulent répondre aux critiques sur les réseaux sociaux de le faire de manière calme et précise, « *les anti-élevages sont très informés sur nos pratiques, il ne faut donc pas être agressif et approximatif* », souligne-t-il.

Les trois éleveurs qui se sont exprimés lors de cette table ronde estiment être les plus à même de prendre la parole et de communiquer sur leurs pratiques. « *Je parle de mon métier, de ce que je fais dans ma ferme, dans mes champs, dans mes bâtiments, je suis le plus légitime pour le faire* », constate ainsi Ghislain de Viron, éleveur et producteur de lait, qui est notamment apparu dans le reportage de l'émission Cash Investigation « *Produits laitiers : Où va l'argent du beurre ?* »



Chronique ovine

Le piétin, une maladie très contagieuse



Dans un premier temps, la maladie se déclare par une inflammation.

Le piétin est lié principalement à l'action de deux bactéries. L'une, très résistante dans le milieu extérieur (fèces), provoque une inflammation de l'espace interdigité situé entre les onglons, à l'origine des complications ultérieures. L'autre subsiste plutôt dans les litières humides ou bien les endroits boueux, toujours à l'abri de l'air. Même si les aspects génétiques mériteraient d'être précisés, les facteurs de risque du piétin sont aujourd'hui bien connus. Le premier concerne les animaux contaminés introduits dans l'élevage : lors de l'achat de reproducteurs, il est indispensable de vérifier l'absence de piétin. D'autre part, dans un pédiluve devenu au fil des passages un véritable bouillon de cultures, des brebis saines peuvent ressortir contaminées.

Les litières humides sont également un facteur favorisant : lorsque la peau située entre les onglons est maintenue chaude et humide, les bactéries responsables du piétin pénètre l'épiderme puis infectent le pied. Enfin, toutes les zones de passages « *boueuses* » sont à proscrire si possible : zone d'abreuvement, abords des bâtiments lors de passages quotidiens.

Se débarrasser du piétin passe d'abord par la prévention

Parer les onglons des animaux atteints est indispensable afin d'exposer les zones infectées à l'air. Les traitements externes (pédiluve, pulvérisation) peuvent alors être efficaces. La vaccination seule ne peut pas prévenir complètement le piétin ni guérir les animaux atteints mais elle est un bon auxiliaire dans la lutte contre la maladie. A titre indicatif, le coût du vaccin est de l'ordre d'1,5 € par injection et par animal. Lorsque cela est envisageable compte tenu du nombre d'animaux atteints, traiter au cas par cas est particulièrement efficace. Après parage, deux solutions : soit seule la corne tendre est atteinte et la pulvérisation de l'onglon avec un spray antibiotique est suffisant ; soit le stade de la maladie est plus avancé (décollement de la corne ou chute de l'onglon) et un traitement par antibiothérapie par voie générale se justifie.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/Ciirpo)



Carburants

L'Hexagone, leader européen du bioéthanol

L'année 2017 a connu une nouvelle progression pour l'essence SP95-E10 et le Superéthanol-E85. Les perspectives sont également optimistes pour 2018.



CGB

Les ventes de SP95-E10 et de Superéthanol-E85 ont encore augmenté en 2017.

Dans un contexte de fort rebond de la consommation d'essence (+ 3,9%) dû à l'augmentation des immatriculations des véhicules essence (48,7% de véhicules neufs essence en décembre contre 45,4% de diesel), le SP95-E10 a vu sa part de marché annuelle progresser de 3,3 points en 2017, à 38,8% et est devenu la première essence de France devant le SP95. Le Superéthanol E-85 affiche une très forte croissance (+ 23%) de ses volumes. Il est porté par un réseau de distribution qui atteint désormais près d'un millier de stations, soit plus d'une station sur dix. L'an dernier 118 millions de litres de Superéthanol-E85 ont été consommés et distribués dans précisément 973 stations, soit 106 stations supplémentaires en 2017, soit 11% de la totalité. Elles se répartissent principalement ainsi : Occitanie, 172 stations (17% des stations de la région) ; Paca, 105 (14 %) ; Auvergne-Rhône-Alpes, 107, (9%) ; Hauts-de-France, 105 (14%) ; Île-de-France, 89 (10%) ; Nouvelle Aquitaine, 89 (9%) ; Grand Est, 79 (0%).

«Après d'importantes hausses de consommation en 2017, nous estimons que le SP95-E10 dépassera le seuil de 50% de parts de marché des essences dans moins de deux ans, avec des stations-service de la grande distribution qui devraient remplacer de plus en plus le SP95 par le SP95-E10» explique Sylvain Demoures, secrétaire général du SNPAA (Syndicat national des producteurs d'alcool agricole). La récente homologation des boîtiers Superéthol-E85 devrait par ailleurs encourager, en 2018, la consommation de ce carburant plus vert moins cher (0,69 euros en moyenne le litre) et plus propre pour la qualité de l'air.

Production française

Alors que la France vient de manquer son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2016 et a été convoquée à Bruxelles pour ses manquements sur la qualité de l'air, les acteurs de la filière du bioéthanol estiment pouvoir apporter des solutions à ces deux problèmes puisque le bioéthanol réduit de plus de 50% les émissions de Co2 par rapport à l'essence fossile et que sa combustion n'émet pas de particules. *«Nous espérons que les décisions des pouvoirs publics sauront répondre aux niveaux français et européen, aux attentes des automobilistes qui adoptent massivement des carburants plus écologiques tels que le SP95-E10 et le Superéthanol-E85, avec du bioéthanol issu de productions agricoles françaises et de résidus de leur transformation en alimentation»* résume Nicolas Rialland, directeur des affaires publiques à la CGB (Confédération générale des planteurs de betteraves). Le bioéthanol est en effet une manne pour la filière française. En France, le bioéthanol est produit à partir du sucre des betteraves, de l'amidon des céréales ou de résidus de leur transformation. La filière mobilise chaque année plus de 50 000 agriculteurs ; 300 000 hectares, soit 1% de la SAU, qui fournissent à la fois énergie et alimentation ; 16 sites de production dont 5 unités industrielles récentes d'envergure mondiale ; 9 000 emplois directs, indirects et induits. Le bioéthanol produit en France réduit de plus de 50% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'essence, soit 1 million de tonnes de CO^2 économisées, ce qui représente 500 000 véhicules sans émission de CO^2.

La France produit chaque année environ 12 Mhl de bioéthanol, soit le quart de la production européenne. C'est le premier producteur européen devant l'Allemagne. L'essentiel du bioéthanol consommé en France est produit en France. L'Hexagone exporte par ailleurs 30% de sa production vers les autres pays européens.

VALÉRIE GODEMENT

Des professionnels à votre service







Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Chronique juridique

Le calcul de l'effectif du groupement d'employeurs

La loi du 8 août 2016 dite «*Travail*» complétée par des décrets d'application a prévu des mesures visant à faciliter le développement des groupements d'employeurs en modifiant notamment la règle de calcul de son effectif.

Les salariés mis à la disposition, en tout ou partie, d'un ou de plusieurs de ses membres par un groupement d'employeurs ne sont pas pris en compte dans l'effectif du groupement d'employeurs. Seuls les salariés du groupement qui ne sont pas mis à disposition des adhérents, en général le personnel administratif, sont donc décomptés dans l'effectif du groupement.

Ce principe d'appréciation de l'effectif du groupement d'employeurs ne s'applique néanmoins que pour certaines règles.

En matière de cotisations sociales, cette règle de calcul de l'effectif du groupement s'applique pour déterminer la contribution formation applicable au groupement et les cotisations sociales applicables pour l'emploi d'un apprenti par le groupement.

La règle de calcul de l'effectif ne s'applique pas en revanche au versement transport ou au forfait social sur les contributions patronales de prévoyance auquel il peut être assujetti si son effectif atteint 11 salariés. Elle ne s'applique pas également pour apprécier le seuil de 11 salariés en deçà duquel le groupement peut opter pour un versement trimestriel des cotisations sociales.

En matière de droit du travail, la règle de calcul excluant les salariés mis à disposition de l'effectif du groupement concerne les obligations d'emploi des travailleurs handicapés et d'établissement d'un règlement intérieur à partir d'un seuil de 20 salariés. Elle concerne également à partir du seuil de 50 salariés notamment l'obligation de mettre en place la participation aux résultats.

En revanche cette règle de calcul de l'effectif ne s'applique pas et les salariés mis à disposition sont donc pris en compte dans l'effectif du groupement pour l'appréciation des seuils applicables en matière d'institutions représentatives du personnel, soit le seuil de 11 salariés pour la mise en place du comité social et économique et le seuil de 50 salariés pour l'augmentation des attributions de ce comité.

Parallèlement, pour l'entreprise adhérente du groupement, les salariés mis à la disposition qui sont présents dans les locaux de son entreprise (utilisatrice) et y travaillent depuis au moins un an sont pris en compte dans l'effectif de l'entreprise à due proportion de leur temps de présence au cours des douze mois précédents. Toutefois, les salariés mis à disposition sont exclus du décompte des effectifs lorsqu'ils remplacent un salarié absent ou dont le contrat de travail est suspendu, notamment du fait d'un congé de maternité, d'un congé d'adoption ou d'un congé parental d'éducation.

CHRISTINE DOGBO ROUSSE

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Laissac 20/02/2018	Bourg-en-Bresse 13/02/2018	St-Christophe-en B. 14/02/2018	National 14/02 au 20/02/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	3,70 €	3,76 €
	R	3,35 €	3,25 €	3,48 €	3,36 €
	O	3,15 €	2,90 €	-	3,06 €
Vaches mixte (M)	R	3,30 €	-	-	3,30 €
	O	3,15 €	-	-	3,03 €
Vaches lait (L)	O	2,85 €	-	-	2,71 €
	P	2,65 €	2,40 €	-	2,42 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,27 €	4,04 €
	R	3,30 €	3,55 €	3,67 €	3,46 €
	O	3,20 €	2,90 €	-	3,08 €
Taureaux VML	URO	2,80 €	2,40 €	2,93 €	2,63 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **20/02/2018**

Effectif total: 899 - Nombre d'invendus: 97%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	400-450	-	-	-	-
		U	200-250	3,14 €	3,14 €	3,14 €	-0,06
			250-300	2,87 €	3,18 €	3,00 €	-0,01
			300-350	2,76 €	2,98 €	2,83 €	-0,10
			350-400	2,560 €	2,86 €	2,72 €	-0,04
			400-450	2,59 €	2,77 €	2,67 €	-0,02
			500-550	-	-	-	-
		R	250-300	2,60 €	3,02 €	2,95 €	-
			300-350	2,65 €	2,83 €	2,75 €	-0,05
			350-400	2,56 €	2,66 €	2,63 €	-0,04
			400-450	2,47 €	2,59 €	2,55 €	+0,01
			450-500	-	-	-	
	F	U	200-250	2,79 €	2,83 €	2,80 €	+0,02
			250-300	2,66 €	2,76 €	2,69 €	-0,02
			300-350	2,54 €	2,71 €	2,63 €	-0,08
			350-400	2,48 €	2,65 €	2,55 €	-0,06
		R	200-250	2,63 €	2,95 €	2,69 €	+0,16
			250-300	2,72 €	2,72 €	2,72 €	+0,06
			300-350	2,20 €	2,68 €	2,52 €	
			350-400	2,39 €	2,53 €	2,46 €	

BROUTARDS : De nombreux débouchés sont disponibles pour l'export ou pour le marché français. Vente quasi totale avec 98% de vendus. Le léger tassement des cours s'explique par le recul de la qualité des lots proposés.

LAITONNES : L'offre est plus abondante. Les cours se maintiennent à peu près, excepté dans les lourdes un peu grassouillettes dont les cours ont tendance à se tasser.

Effectif total: 88 - Nombre d'invendus: 87%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	R	400-450	-	-	-	-
		U	300-350	-	-		
			350-400	-	-	-	-
			400 - 450	-	-	-	-
			500 et +	2,42 €	2,42 €	2,42 €	+0,04
	F	U	400-450	2,41 €	2,51 €	2,46 €	+0,07
			450 +	-	-	-	-
		R	350 - 400	-	-	-	
			400 - 450	2,14 €	2,37 €	2,33 €	-

GENISSES 18 MOIS : Peu d'offre. vente calme.

Effectif total: 370 - Nombre d'invendus: 94%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	2,18 €	3,00 €	2,40 €	-
GÉNISSES - TAUREAUX			5 à 10 ans	2,30 €	2,45 €	2,35 €	-
		U	- 5 ans	1,78 €	2,18 €	1,88 €	-0,02
			5 à 10 ans	1,69 €	2,13 €	1,83 €	-0,04
			+ 10 ans	1,68 €	2,00 €	1,77 €	+0,04
		R	- 5 ans	1,38€	1,80 €	1,64 €	-0,13
			5 à 10 ans	1,55 €	1,77 €	1,70 €	=
			+ 10 ans	1,39 €	1,73 €	1,61 €	-0,01
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	1,18 €	1,49 €	1,36 €	-
		E	24 à 36 mois	2,30 €	2,72 €	2,43 €	-0,01
		U	24 à 36 mois	1,82 €	2,33 €	2,06 €	-0,11
		R	24 à 36 mois	1,68 €	2,33 €	2,05 €	+0,23
	M	U	+ 500 kg	1,70 €	2,36 €	1,85 €	+0,07
		R	+ 500 kg	-	-	-	

VACHES - GENISSES DE 30 MOIS : Plus d'apports cette semaine avec une qualité variée. Les cours sont légèrement à la baisse dûs à des apports importants. Il n'y a donc rien d'alarmant par rapport aux semaines précédentes où les cours étaient à la hausse. On peut signaler une meilleure qualité du lot des vaches de plus de 10 ans, ce qui explique une légère hausse dans cette catégorie. Pour conclure, les animaux préparés correctement pour la vente trouvent preneurs rapidement.
TAUREAUX : Une forte demande cette semaine avec une présentation de qualité. Les cours sont en hausse.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 19/02/2018

Bovins (326)	
Broutards	Prix moy. *(animal)*
220 à 370 kg	710 - 1010
380 à 490 kg	1040 - 1160
Laitonnes	
285 à 310 kg	710 - 830
325 à 380 kg	860 - 970
Génisses	
360 à 525 kg (16-24mois)	-
660 à 760 kg (24-36mois)	1420 - 1700
Taureaux	
960 à 1075 kg	1510 - 2000
Vaches	
Vaches légères	910 - 1080
Vaches entre deux	1100 - 1330
Vaches lourdes	1360 - 1550

Prix moy. *(kg)*
2,70 - 3,20
2,35 - 2,76
2,44 - 2,68
2,53 - 2,64
-
1,99 - 2,51
1,55 - 1,86

Comme les semaines précédentes la demande en broutards s'oriente sur les animaux de moins de 420 kg à des tarifs fermes. En lourds, seuls les sujets supérieurs voient leurs cours maintenus, baisse en lourds ordinaires entraînant des invendus.
Activité commerciale soutenue en laitonnes à des tarifs fermes. Un sel invendu. forte demande en taureaux à des cours qui progressent. Sorties plus importantes en vaches accompagnées d'une amélioration des tarifs en vache lourdes et viandées. Cours maintenus dans les maigres avec peu d'invendus.

Bovins gras : 25
Vache de viande : 3,36 à 3,70 kg de viande.
Génisses de viande : 3,50 à 3,90 kg de viande.
Apports plus importants et de meilleure qualité entraînant une vente quasi-totale à des cours qui reprennent quelques centimes en vaches intermédiaires.
Prochain marché bovins le 26 février 2018 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 21/02/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 202 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	2,85 €	3,09 €	2,96 €	
			250 - 300	-	-	-	
			300 - 350	2,63 €	2,91 €	2,80 €	-0,03
			350 - 400	2,47 €	2,86 €	2,75 €	+0,02
			400 - 450	2,32 €	2,83 €	2,62 €	+ 0,04
	F	U	200 - 250	2,53 €	2,76 €	2,60 €	+0,02
			300 - 350	2,52 €	2,79 €	2,624 €	+ 0,02
			400 - 450	-	-	-	-

Broutards: vente rapide dans les sujets lourds et de qualité. La demande semble forte, accentuée par un manque d'animaux commercialisés. **Laitonnes:** l'offre cette semaine est de meilleure qualité expliquant une légère hausse. Cependant la tendance est contraire à celle des broutards: l'offre semble plus conséquente présageant une légère baisse pour les semaines à venir.

Bovins

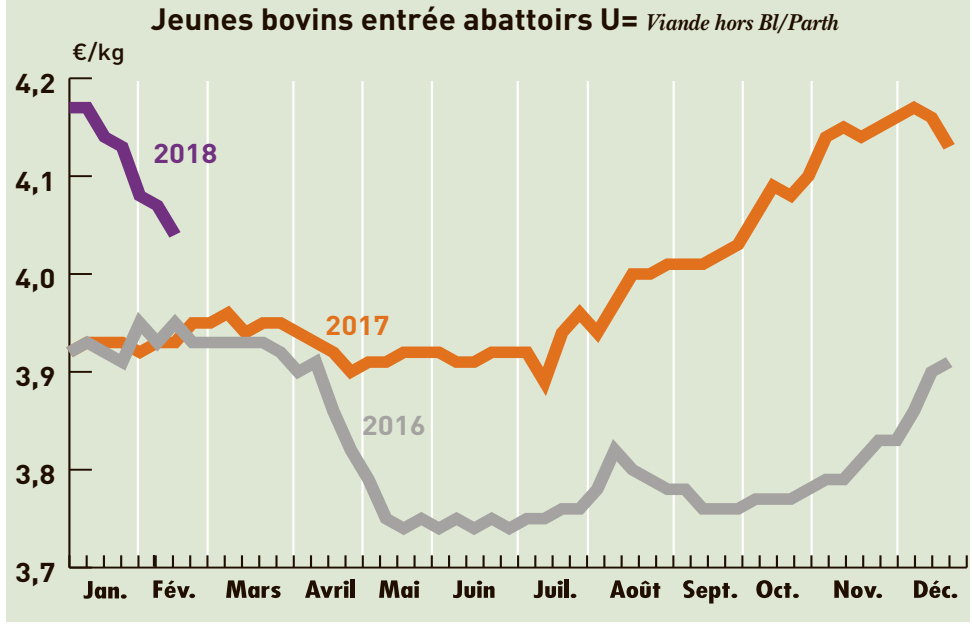
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Centre-Est du 12/02 au 18/02/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	4,04 €	3,84 €	-			
Races mixte		-	-	3,65 €	3,60 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,81 €	3,69 €	3,59 €	3,36 €	-		
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,80 €	3,68 €	3,58 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,28 €	3,24 €	3,18 €	
Races lait					-	2,80 €	2,76 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,45 €	4,14 €	3,90 €	3,79 €			

Tendance : Marche difficile. + équilibré dans les vaches laitières.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 12/02 au 18/02/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,12 €	4,10 €	3,93 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,41 €	4,00 €	3,82 €	3,52 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,74 €	3,65 €				
Races mixte					3,27 €	3,25 €		
Races lait						-	2,78 €	2,74 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,59 €	4,46 €	4,08 €	-				

Tendances SEM. 08/2018

Bovins de boucherie

les femelles haut de gamme sont modestement offertes sur les marchés à la veille des concours de Pâques qui vont se dérouler dans une quinzaine de jours. Les animaux de qualité bouchère restent peu demandés avec le recul de l'activité de la boucherie traditionnelle pendant les vacances d'hiver. Les tarifs sont peu évolutifs sur les marchés, mais les disponibilités sont importantes dans les campagnes en Charolaises. Les tarifs se stabilisent dans les allaitantes de choix secondaire, mais la demande semble un peu plus régulière dans l'entrée de gamme face à des commandes destinées à faire des promotions dans les GMS. La qualité ne sera pas toujours au rendez-vous pour le consommateur, mais le prix fait vendre. En réformes laitières, même si la vente dans le secteur aval est peu soutenue, les industriels ont des besoins constants de minerai pour faire tourner leur atelier de transformation. Cette situation oblige les abatteurs à consentir quelques plus-values dans les laitières de milieu de gamme. En jeunes bovins, le commerce reste calme faute d'écoulement suffisant à l'export.

Bovins d'embouche et d'élevage

L'ensemble des engraisseurs est dans l'attente d'un redressement du marché de la viande, sans en connaître les échéances. L'activité commerciale est plus régulière, avec des acheteurs qui ont des besoins pour la saison d'herbage, mais les tarifs ne progressent pas.

Broutards

Les disponibilités sont peu abondantes pour satisfaire la demande à l'export. L'activité commerciale est assez fluide dans les mâles de 250 à 400 kg. Dans les plus 450kg, la demande italienne est mesurée pour des sorties estivales, et l'Algérie attend l'arrivée sur le marché des animaux vaccinés FCO-4. Dans les femelles, les laitonnes de 300/350kg sont recherchées pour rester sur la France ou exportées sur l'Italie. La commercialisation est toujours très calme dans les femelles ordinaires expédiées sur l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La commercialisation reste régulière dans les Holsteins ou Montbéliards lourds qui prennent toujours le chemin de l'Espagne. Les tarifs se stabilisent dans les sujets plus légers destinés à la production de veaux de boucherie. Pas de changement dans les croisements laitiers ou mixtes de moyenne conformation. Dans les veaux de bonne conformation, la modestie de l'offre permet un écoulement régulier dans les mâles. La vente est en revanche plus calme dans les femelles. ■ **Laurent Chupin**

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 21/02/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 91 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,85 €	1,99 €	1,93 €	-0,01
			5 à 10 ans	1,68 €	1,94 €	1,78 €	-0,03
			+ 10 ans	1,45 €	1,71 €	1,59 €	+0,05
Vache Limousine	F	U	+ 10 ans	1,86 €	2,59 €	2,08 €	-
Génisses	F	U	24 à 36 mois	1,91 €	2,29 €	2,11 €	+ 0,01

Les apports plus importants de cette semaine bénéficient de cours moins haussiers que la semaine dernière, cours difficilement reconduits.

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **12/02/2018**

Effectif total: 102 - Taux de vente: 100%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
AGNEAUX		U	de 32 à 38 kg	3,26 €	3,47 €	3,31 €	-
			de 38 à 44 kg	3,36 €	3,70 €	3,51 €	-
			de 44 à 50 kg	2,78 €	3,19 €	3,00 €	-
			> 50 kg	2,52 €	2,79 €	2,60 €	-
		R	de 32 à 38 kg	-	-	-	-
			de 38 à 44 kg	-	-	--	
			de 44 à 50 kg	-	-	-	-

Effectif total: 57 - Taux de vente : 100%

				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Brebis	M		(M)	1,01 €	2,11 €	1,36 €	-
	F	U	< 60 kg (F)	1,11 €	1,37 €	1,26 €	-
			> 60 kg (F)	-	-	-	
		R	> 60 kg (F)	1,09 €	1,12 €	1,12 €	-
		O	< 60 kg (F)				

Effectif total: 25 - Taux de vente : 100%

			AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux	U	32 à 38 kg	3,66 €	3,66€	3,66 €-	
		38 à 44 kg	3,85 €	3,87 €	3,87 €-	
		> 44 kg	3,47 €	3,47 €	3,47 €-	
	R	38 à 44 kg	-	-	-	

Effectif total:

			AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête)		
Agneaux :	U	25-35 kg	-	-	-

Vente rapide et totale dans toutes les catégories. Hausse des cours due principalement à un déficit d'offre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 19/02/2018*

Ovins : 33	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	120 - 145	2,67 - 3,38
Brebis	-	-

Rensez à annoncer vos ovins. vente globale en ovins à des tarifs fermes à haussiers en bons agneaux.

Prochain marché le lundi 05 mars aux horaires habituels.

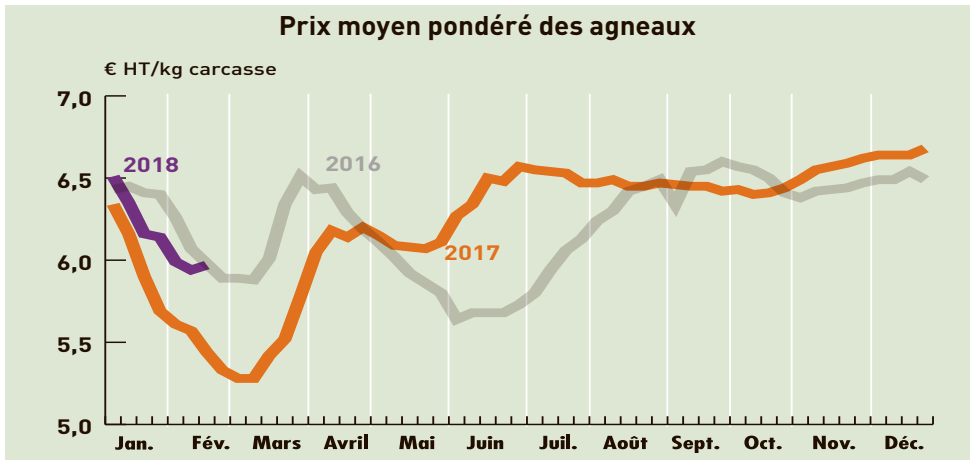
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 12/02 au 1802/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,39 €	5,64 €
Couvert	16 -19 kg	6,75 €	6,31 €	5,34 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,60 €	4,89 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)*

Cotations FranceAgriMer du 12/02 au 18/02/2018

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,97 €	6,79 €	2,45 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 12/02/2018 au 18/02/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,44	7,39	-	-	-	-	-
	Var.		-0,01	-0,03					
	R	6,98	6,84	6,25	-	6,45	6,28	-	-
	Var.	0,11	0,07	-0,26		0,21	-0,04		
	O	5,69	5,43	5,35	-	5,46	5,42	-	-
	Var.	0,21	0,04			0,09	0,15		
3 (couverts)	U	-	7,35	7,27	6,17	-	6,75	6,60	-
	Var.		0,09	0,04	-0,07		-0,07	0,07	
	R	6,83	6,65	6,26	5,54	6,39	6,31	5,97	5,97
	Var.	0,09	=	-0,04	-0,12	-0,04	0,01	0,03	0,09
	O	5,65	5,61	5,56	4,99	5,64	5,34	4,68	-
	Var.	0,105	0,07	0,05	=	-0,04	0,05	-	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,60	5,36	-
	Var.						0,12	0,15	
	O	-	-	-	-		4,89	-	-
	Var.						-0,04		

Zone nord : AGNEAUX : Raffermissement des cours. **Zone sud :** Application du réseau

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

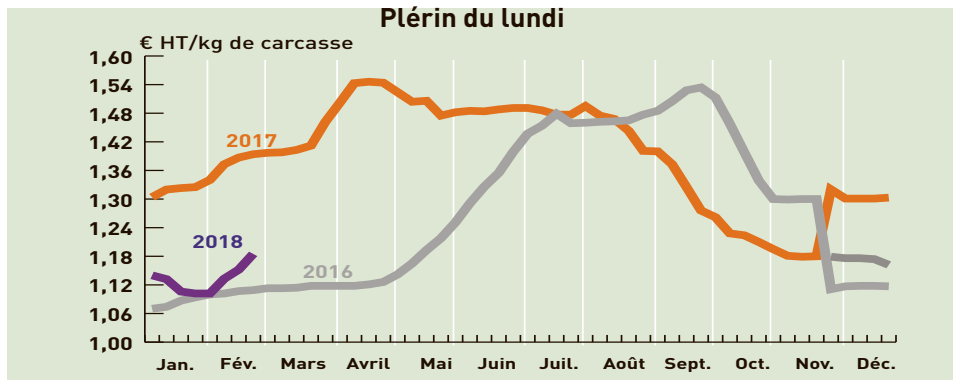
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 19 février 2018) :«Marché dynamique, cours reconduits.»

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 201 porcs présentés)

Cotations du lundi 19 février 2018

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,185 €**



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 09/02 au 15/02/2018*

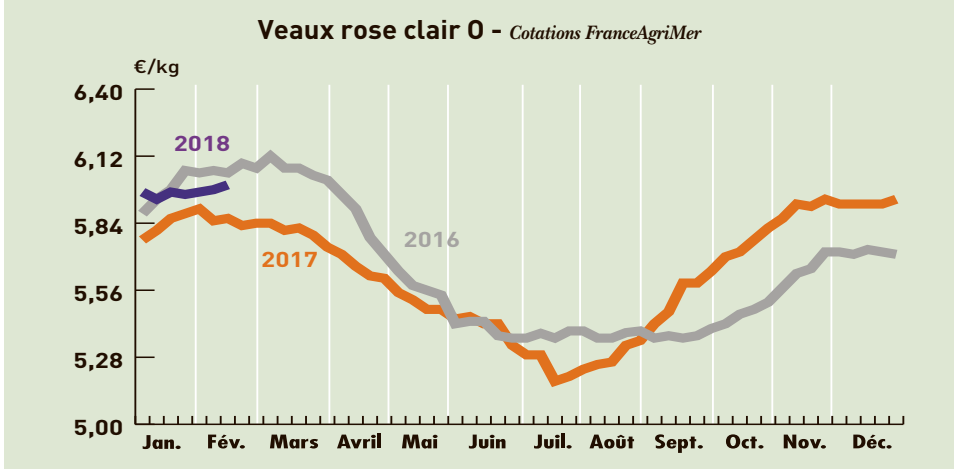
1,43 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotations nationale FranceAgriMer du 12/02 au 18/02/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	9,57 €	-	-
U	-	8,31 €	6,24 €	-
R	-	6,72 €	5,38 €	4,21 €
O	-	6,11 €	5,13 €	4,11 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* — *Synthèse nationale FranceAgriMer du 12/02 au 18/02/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	681	Bonne demande dans les veaux de qualite superieure. moins d'activite dans les autres categories
La Talaudière	450	Vente plus facile en toutes categories.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	225	5
Femelles	153	2
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	131	9,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)*

Cotations FranceAgriMer du 12/02 au 18/02/2018

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,83	-0,02	-0,71

Céréales

Marché du 15 février 2018

N: Nominal; **C:** Camion; **TC:** Train Complet; **P:** Péniche; **A:** Acheteur; **V:** Vendeur; **OA:** Option Acheteur; **OV:** Option Vendeur. **BPMF:** blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	meunier	4 de févr.	145	T C
	fourrager	4 de févr.	1438	N C
Nord Côte d'Or	meunier	4 de févr.	147	N C
	fourrager	4 de févr.	140	N C
Aube	meunier	févr.-mai	142	N C
	fourrager	févr.-mai	139	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	62/63 kg/hl	févr.-juin	139	N C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	4 de févr.	138	T C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl	4 de févr.	140	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**			
Aube/Yonne	48/50 kg/hl	févr.-mai	125	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		févr-juin.	143	N C
Côte d'Or		févr-juin.	145	T C
POIS	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Yonne/Aube	fourrager	févr.	165	V C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	3 de févr.	172	V

Matériel

Tracteur

26 - Vds tracteurs collection Vierzon, Ford, SOM 40 411, Farmall, Sift H30 H35, Peugeot, Renault, Energic ...
✆ 07 84 92 30 25

38 - Achat John Deere 3040, 3410 tournand ou pièces faire offre au
✆ 04 74 58 34 61
le soir 20 h

38 - Recherche tracteur 4x4 entre 70 et 100 cv de préf Same Explorer Basso 6000 H max et prix 16000 max suivant état et équipement.
✆ 06 58 04 16 17

42 - Vds 2 vaches Charolaises avec veau femelle - TGS
✆ 06 32 78 67 36

42 - Achète tracteur Renault 551 ou 651 2 roues motrices
✆ 06 61 01 60 08
ou 06 04 13 61 34

69 - Vends enjambeur Bobard K42 2700H. avec appareil à sulfater et rogneuse Collard. Bas prix.
✆ 06 10 43 35 81

89 - VENDS tracteur MX110, 4 X 4, année 99, 6 150 H, pneus 50% usure, relevage avant, TBEG, 18 000 euros (réf. 060D)
✆ 06 84 52 86 64

Travail sol

21 - Cause retraite VEND semoir engrais DPX 28 avec pesée, toutes options, 6 200 euros, - charrue 5 fers varilarge marque Naud, 3 500 euros, - tasse avant directionnelle Techmagri double spire avec peigne 3 m., 3 500 euros, - herse lourde Quivogne 6.20 m., 2 300 euros. (réf. 050A)
✆ 06 63 41 19 75

38 - Vds Sulfateuse Amazone US805, rampe hydro. 15 m 2001 TBE + paille blé bottes rectg.
✆ 06 25 31 32 26

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres. (réf. 070C)
✆ 06 29 81 80 05

58 - VENDS groupeur de petites bottes (réf. 080C)
✆ 03 86 58 31 61

71 - Vends andaineur Kuhn, année 1999, 3,50 mètres, bon état.
✆ 06 83 13 82 29

76 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ 06 21 49 50 89.

84 - Vds mat. récolte cerises industries, vibreur Guillot 2000, remorque réceptacle bâche 10 x 10.
✆ 06 74 21 30 98
06 07 11 42 93

89 - VENDS MB Case Axial, 1620, coupe 1030 4.34 m., scie à colza, 3 000 HT BEG, 16 500 euros (réf. 060C)
✆ 06 84 52 86 64

Traitement

38 - Vend cause retraite pulvérisateur Amazone 1000 litres rampe 15 m
✆ 04 78 40 01 78

Arbo-viti

38 - Vends tapis convoyeurs table de tri - Cherche charpente métallique environ 1000 m2.
✆ 06 89 44 75 22

Irrigation

38 - Vds 2 enrouleurs Irrimec mod : Torpress - 82TG260 avec canons Mizar, petit prix.
✆ 06 75 61 67 96

Forestier

58 - VENDS bois de chauffage en 1 mètre, 42 euros stère sur place, 47 euros livré (réf. 0302)
✆ 06 08 26 17 31

Agri. divers

01 - Vds scie à ruban Guilliet diamètre 70 cm, 380 V, 600 euros à débattre
✆ 06 71 11 68 62

07 - Vds monocoque Gourdon 8,5T flèche ressort porte auto, pneus récents, roue secours 5500 euros - nourrisseur à veaux Andrieu 500 euros
✆ 06 61 44 09 90

07 - Vends piquets de châtaignier faits à la main: 1,80m=1,80Ð 1,60m=1,60Ð Possibilité de livraison
✆ 07 87 05 20 20

26 - Vds semoir pneumasem II maïs et tournesol 5 rangs - fendeuse à vis bois
✆ 04 75 62 64 93

26 - enrouleur Perrot 100 330 semoir Monosem NG+2 4R maïs disque broyeur Desvoy 3,20 remorque 4R 7T charrue 375 EGO
✆ 06 88 59 62 54

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 24- 26- 28- 32- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 2- 3- 4 socs, semoirs 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds faucheuse Claas disco 250 largeur 2,45 m année 2010, TBE.
✆ 06 87 55 31 22

38 - Vends presse BR John Deere 550, Semoir maïs 4 rg Monosem Gante 13.6-24, , bon état, faire offre :
✆ 06 70 94 14 35

38 - Vds Valmet 8000 relevage avant : 12000 HT David Brown 990 : 1200 HT, faucheuse 7 assiettes Molla.
✆ 06 19 66 85 99

39 - Achète pelle, tracto, télescop, micro tract., tous engins même HS, export. tte la France
✆ 06 58 95 73 63

39 - Vds dispo liv. assurée séparateur à grains Denis 50 q/h avec 11 griffes avec ou sans enrobeuse liquide Daguet. Tracteur Ford 2 RM 75 cv avec chargeur rallongeable Quicke. Godet 1m74 fourche 1m24 et masse arrière. Massey Ferguson 57 cv avec ou sans remorque à bois 4m. Benne Dekekler 10t élevatrice. Tonne à lisier 5 000 l Samas. Cellule à grains privé 60 à 80t avec venticone ventilateur et vis de reprise. 3 barrières plastique Duraplas blanches 3,10 m avec support 3 points. Cornadis 5m abreuvoir chauffant Rico sur base. Hangar entièrement en bois couvert en tuile 12 m x 5. Mélangeuse bol Zabo 13 mètres cubes ou échange contre râtelier sur roues 3 ou 4 bottes rondes ou fraise avec semoir 3 ou 4 m type Semavator rototiller ou Losch Semaplast
✆ 03 84 70 19 44 h.r.

42 - Vds tracteur John Deere 6100 boite Power quad 40km/h faneuse Deutz Fahr 4621 repliage hydraulique le tout excellent état
✆ 04 77 51 80 97
ou 06 05 07 21 88

57 - Vends combi. enrubannage Claas Uniwrapp 455, 2012, toutes options, vire bottes, révisé, 29.500 b. 36.800 Ð, Tbe.
✆ 06 62 49 43 33

69 - Vds dessileuse pailleuse Jeantil 4200 RE, rotor balle enrubannée.
✆ 06 74 30 95 13

69 - A.V. cause retraite 1 épandeur à fumier Miro 3T5 réservoir inox pour abreuvoir 500 l. - Four micro onde.
✆ 06 84 46 19 38

69 - Vends charrue trisocs réversible Bonnel - PresseMD New Holland 370 - Tuyau alu Grimia 6 m. diam. 80 et 500 m. diam. 60 - Epandeur basculant Jurdic 5 T. - Le tout bon état.
✆ 06 06 57 83 27

69 - Vds Pipeline Westfalia complet ou pour pièces 4 griffes rampe à fumier moteur réducteur.
✆ 04 74 26 32 89

71 - Vends motoculteur Kubota T650, 201 cm3, essence, équipé fraises, charrue réversible, roues et masses, TBE, prix 900 euros.
✆ 06 19 36 36 52

74 - Vds retourneur d'andain, semoir à grain sulky gc, herse prairie, pulve 600 quad rijet, benne 7,5t, andaineur.
✆ 04 50 62 15 08

84 - Achète citerne sur roues même en mauvais état.
✆ 06 13 23 24 15

90 - VDS faucheuse conditionneuse John Deere trainée série 530 servie 3 saisons super état.
✆ 06 77 07 89 98

Elevage

01 - Vds gaines aspiration alu forme queues d'hirondelle section 50 cm hauteur 170 cm
✆ 06 81 97 38 01

Véhicule

Utilitaire

18 - Vends Berlingo, 90 cv, 12/2012, clim, porte latérale vitrée, porte arrière vitrée, girafon, intérieur bois, 4 pneus neufs, révision.
✆ 06 77 73 55 60.

18 - Vends Berlingo D, 2009, 285.000 km, très bon état, 3.000 euros, 1ère main, CT ok.
✆ 06 86 88 82 19.

38 - Vds volkswagen bétaillère occasion 102 cv, 08/2001 - 316000 km, porcs veaux ovins, prix : 5000 euros.
✆ 06 09 38 91 35

84 - Rech. tout véhicule ancien voiture camion utilitaire HY Q3A D3A état indifférent.
✆ 06 66 48 74 05

89 - VENDS 4 pneus Michelin 205/75, jante, pare brise, alternateur, batterie 180 AH 12 volt, hublot (réf - 0801)
✆ 07 84 39 71 11

Tourisme

71 - Vends Audi A4 130 Quatro, 2004, 1,9 l TDI, 150.000 km, très bon état, 4 pneus neufs, plusieurs options, 6.500 euros.
✆ 06 78 46 47 44

71 - Vends Golf SW 1,9 l, 105 CV, 2008, 144.000 km, C.T. OK, 4 pneus neufs, attelage, état impeccable, 6.200 euros.
✆ 06 65 06 79 08

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille Rx 120x120 - ensilage maïs plante entière
✆ 06 84 25 80 81
ou 04 74 42 50 59 HR

38 - Agri vds paille orge ou blé , bottes carrées 120x70x240, sous abri. prix départ à débattre.à BIOL 38690
✆ 06 86 06 96 41
ou 06 10 98 40 33

39 - Vds foin 150 balles rondes 120x160 2016 - 2017, secteur Poligny
✆ 06 38 87 27 68

39 - Fourrage vends foin 2016 2017 et regain 2017 BR secteur Nozeroy
✆ 06 30 28 30 49

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ 06 73 92 81 55

42 - Prod. vds maïs ensilage ou épis, paille
✆ 06 82 29 74 85

42 - Vds bottes maïs épis année 2017 région Feurs
✆ 06 73 66 11 84
ou 06 70 86 97 21

58 - VENDS et LIVRE paille bottes carrées 120 x 90, orge, blé, TB qualité + 2ème choix (réf. 0606)
✆ 06 75 08 92 19

69 - A vendre pommes Golden Braeburn et différentes variétés.
✆ 06 37 13 42 89

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

01 - Agri vend livre paille et regain sous abri B. rectang. 90x120 - taureau limousin
✆ 06 83 33 41 45

01 - Vds foin bottes carrées saison 2017 + foin rouleau saison 2016 prix à débattre
✆ 04 74 51 72 56
ou 06 72 41 94 95

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ 06 03 07 54 83.

18 - Vends foin, bottes rondes, prairie permanente.
✆ 06 68 68 24 94.

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, prix : 54 euros la tonne, transport camion-remorque (réf. 050F)
✆ 06 85 73 22 68

Pépinière

38 - Product. fruit + pep. vds plants pommier, poirier, pêche de vigne, de variété d'avant ... expédition. gr. à + 12 scions.
✆ 06 42 90 75 43

Propriété

15 - Vends région Mauriac, exploitation agricole, 55 ha, culture, élevage. Avec bâtiments.
✆ 04 71 40 48 81

21 - RECHERCHE exploitation agricole ou terres agricoles ACHAT ou LOCATION, région St Jean de Losne, Nuits St Georges, Genlis, Plaine. Ecrire à Terres de Bourgogne -1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 0602)
TERRES DE BOURGOGNE

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services













Terrain

01 - Recherche terres agricoles toutes surfaces
✆ 04 74 22 21 54 hr

07 - Vds expl arboricole Nord Ardèche 9ha en propriété dont 2,5ha abricotiers 2,35ha cerisiers + lac En fermage 8ha dont 2,25ha en abricotiers + 0,47ha en cerisiers
✆ 06 74 03 12 12

69 - A vendre 1,48 ha de vignes en AOC Chiroubles et 0,71 ha de bois. Prix : 15 000 euros. SAFERBourgogne Franche Comté.
✆ 03 85 29 55 40

Divers

SARL **B. REVELIN**
58290 Vandenesse
58290 Moulins-Engilbert
SUCCESSEUR des Ets BONORON B.
VENTE + S.A.V. Pièces détachées pour évacuateur à fumier (toutes marques)
Chaîne Marine - Carrée et va-et-vient
Pièces épandeur SAMSON en stocks
Tel. 06 72 88 02 42

26 - Vds chaudière paille bois + accessoires 550 euros 2 radiants fontes 30 euros - crochet attelage 308 120 euros
✆ 06 86 92 59 96

42 - Vds poêle à mazout Deville + concasseur à céréales bon état - livraison possible
✆ 06 11 11 92 75

58 - VENDS poutres en chêne neuves 1590 25 x 14, 2590 24 x 13, 1515 18 x 16, - planches neuves chêne (réf. 080D)
✆ 03 86 58 31 61

58 - VENDS groupeur de petites bottes (réf.080C).
✆ 03 86 58 31 61

68 - Vends remorque 3,5 T 2002 ouverte 4 côtés 9 m convient toute activité commerciale, bon état, révisée, prix à convenir.
✆ 07 61 62 21 12

69 - Vd ou échange contre paille 120 T. de fumier chargement sur aire bétonnée.
✆ 07 61 50 41 16

70 - Achète Bennes de 4 à 9T. Presses BR 120x120 Claas, Krone KR, Deutz, Carraro, Welger, JD. Tracteurs Massey 168-188-690, Landini, Ford. Semoirs à céréales à disques. Andaineurs Kuhn 1 toupie.
✆ 06 83 59 05 70

70 - Achète Presses BR Welger RP12-RP200-RP202-RP15, Claas 44-46-62, Krone KR 120-125-130. Presses MD JD, Claas. Tracteurs Fiat, Massey 165-168-188-690. Semoir à maïs Monosem NG, NG+ 4 rangs.
✆ 06 83 59 05 70

Offre

Emploi

01 - Exploitation lait céréales région Dombes recherche salarié (e) 39 heures pour traite conduite du troupeau travaux des champs
✆ 04 74 61 37 66 HR
ou 06 62 62 71 11

10 - Cherche salarié polyvalent, exploitation grandes cultures, temps plein en vu, CDI (0802)
✆ 06 75 24 56 32

18 - Exploitations céréalières, recherchent CDI, travaux du sol, traitements, irrigation, séchage.
✆ 06 80 16 24 10
ou 06 80 24 64 41.

18 - Exploitation polyculture-élevage recherche employé sérieux et motivé, conduite et entretien du matériel, soin bovins, permis B obligatoire, permis C apprécié.
✆ 06 03 96 38 48.

UNISYLVA

RECHERCHE
AIDE TECHNIQUE TRAVAUX SYLVICOLES et GESTION FORESTIERE (H/F) - YONNE (89)

UNISYLVA est la deuxième coopérative forestière française dont le territoire s'étend sur les régions Auvergne, Limousin, Centre et Bourgogne. Elle regroupe plus de 12 000 propriétaires forestiers issus de régions et de cultures différentes, représentant une forêt de plus de 360 000 hectares. UNISYLVA réalise un CA de 52 M€ et s'appuie au quotidien sur une équipe de 125 salariés.

UNISYLVA recherche un Aide Technique Forestier (H/F) pour son agence d'Auxerre (89), chargé des travaux de sylviculture et assistance à la gestion des massifs forestiers privés.

Sous l'autorité des techniciens forestiers de l'agence, vous aurez pour missions :
- Réalisation de travaux sylvicoles : dégagements, tailles, plantations, abattages ponctuels
- Surveillance des travaux sylvicoles réalisés par les sous-traitants
- Appui au suivi de gestion des propriétés : marquage d'éclaircies, martelages, inventaires
- Appui à la préparation des ventes groupées (classement et présentation des lots, cubages)
- Surveillance et réceptions des chantiers d'exploitation bois de chauffage contractés avec des particuliers
- Relations ponctuelles avec les associations de chasse.

Profil recherché :
BEPA, Bac Pro ou BT, BTS forestier. Vous êtes de tempérament volontaire, doté d'une bonne aptitude relationnelle et de discrétion. Vous êtes autonome et organisé dans le travail. Vous maîtrisez les engins mécaniques forestiers (tronçonneuse, débroussailleuse …). Vous connaissez le monde de la chasse.

Conditions :
CDI. Activité dans l'Yonne et départements limitrophes. Voiture de service. Salaire 20 000 à 23 000 € selon profil.

Envoyer CV + lettre manuscrite + photo + prétentions
UNISYLVA recrute :
www.unisylva.com ou christophe.bernard@unisylva.com
Référence offre : 89-02-2018. Date limite de candidature au 31/03/2018

Concessionnaire New Holland en Côte d'Or
RECHERCHE 2 TECHNICIENS (NNES) SAV confirmés, connaissance tracteur et/ou moissonneuse
Postes à pourvoir rapidement, CDI temps plein
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SARL **MANIÈRE** 21 Verrey sous Salmaise 03 80 35 80 66

cuma Bourgogne

RECRUTE

Un(e) Animateur (trice) CUMA

La région Bourgogne compte 604 CUMA regroupant 10 000 adhérents ; leur chiffre d'affaires annuel s'élève à 23 millions d'euros. L'association régionale CUMA Bourgogne est composée de 8 animateurs/trices et de 4 assistantes administratives ; elle procède au remplacement d'une animatrice de l'antenne de Côte d'Or, pour congé maternité. Ce poste pourra se poursuivre par un CDI pour une fonction d'animation de CUMA et coordination de références.
Il (elle) s'intégrera au sein d'une équipe de 17 collaborateurs en Bourgogne Franche-Comté, dans le cadre de la régionalisation en cours.

Ses missions :
- Animation, conseil (juridique, économique et de gestion) et accompagnement des projets d'un portefeuille de CUMA de Côte d'Or.
- Contribution à l'animation de l'antenne de Côte d'Or (démonstrations, journées techniques, communication) et contribution à la vie de l'association régionale.
- Dans le cadre de l'éventuel CDI, développer la constitution de références en agro-équipement en Bourgogne et les coordonner à l'échelon interrégional.

Profil :
- Ingénieur agricole ou BTS+licence ou certificat de spécialisation.
- Connaissance du milieu agricole serait un plus
- Sensibilité à la coopération et goût pour le monde associatif
- Très bonnes aptitudes relationnelles en entretien individuel et en groupe, esprit d'équipe.
- Domaines de compétences en gestion, accompagnement de projets collectifs, méthodologie d'études et enquêtes.
- Rigueur, méthode, aptitude à la synthèse

Conditions :
- CDD de 3 mois, avec possibilité de CDI, basé au siège à Bretenière (21)
- Déplacements en Côte d'Or, indemnisés selon tarifs de l'accord d'établissement.
- Véhicule personnel
- Salaire selon accord d'établissement
- Poste à pourvoir à partir du Lundi 26 Mars 2018

Candidature :
Le dossier de candidature comprendra :
- Une lettre manuscrite
- Un curriculum vitae

Il devra être retourné avant le 02/03/2018
Pour tout renseignement, contacter Mr Jean-Philippe Rousseau, directeur, jean-philippe.rousseau@cuma.fr

Envoyer le dossier de candidature à Monsieur le Président
Fédération CUMA Bourgogne - 1 rue des Coulots - 21110 Bretenière

18 - Vigneron du Cher sur 52 ha cherche un responsable pour huit salariés, avec suivi culture traçabilité.
✆ 06 62 82 52 69.

38 - Ent. trx forestiers basé 38 rch chauffeur engins type élagueuse/hydro - ax permis pl-spl, trvx déplacement véhicule fonction 4x4 salaire motivant.
✆ 04 74 83 80 97
bel@bel-associes.fr

42 - Cherche salarié agricole autonome gestion et conduite d'un TRP va Plaine du forez
✆ 06 85 28 37 34

58 - Cosne sur Loire RECHERCHE chevrier responsable, expérience souhaitée, élevage 500 chèvres, moderne (réf. 060B)
✆ 06 09 91 38 93
e.melet@wanadoo.fr

69 - GAEC polyculture élevage recherche salarié agricole VL et VA 35 H. en CDD voir CDI.
gaec-paisseaud@orange.fr

74 - Exploitation laitière Haute-Savoie cherche salarié polyvalent en CDD puis CDI.
✆ 06 11 66 51 70

CIALYN Centre d'Elevage — Le groupe SICAREV **RECRUTE**
pour sa coopérative CIALYN (3400 éleveurs adhérents et 110 salariés), en CDI, un (e) **TECHNICO-COMMERCIAL BOVINS H/F**

Vos missions principales: Achats de bovins et conseils globaux auprès d'un portefeuille adhérents.
Votre secteur: Côte d'Or (21) - l'Aube (10), l'Yonne (89)
Adressez-nous votre CV à : contactrh@sicarev.com
ou par lettre à Cialyn monsieur le directeur 7, Rue Jules Rimet, 89400 Migennes

89 - Puisaye deux exploitants RECHERCHE un (e) salarie (e) en commun, travaux polyculture bovin lait/viande, permis souhaité (réf. 0701)
✆ 06 31 33 95 96
06 37 29 97 50

Demande

Emploi

71 - Recherche emploi en tant qu'ouvrier polyvalent ou chauffeur dans le milieu agricole ou forestier.
✆ 06 77 61 75 10

Proposition

Commerciale

03 - Cause retraite cède exploitation polyculture élevage lait. Vente en laiterie et directe. Vente: corps de ferme, cheptel mort et vif. Location des terres.
✆ 06 04 16 63 17

Mariage

Rencontre

73 - Jeune femme de 58 ans souhaite rencontrer son âme sœur pour fonder famille. Je suis manuelle. Age en rapport de 65 ans à 75 ans.
✆ 06 58 50 83 24

Animaux

Bovin

01 - Vds vaches laitières et génisses prêtes Montb et PH alim. foin moyenne 9000 L Haute Savoie
✆ 06 70 61 16 57

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 15 - 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - 11 jeunes vaches pleines, vêlage mars, - 18 génisses pleines vêlage septembre - octobre (réf. 020B)
✆ 06 28 02 04 05

15 - A vendre 3 vaches aubrac écornées, vêlages fin mars, HBA, IBR A.
✆ 06 64 81 60 70

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, pour vaches et pour génisses dont 5 cinq issues d'IA, vêlages faciles, 3 Hiver et 2 Castor, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08.

18 - EARL Breton vend 1 taureau charolais, 2 ans et reproducteurs nés en 2017, HBC, dociles, qualités maternelles et de viandes.
✆ 02 48 56 70 20
ou 06 10 10 42 01.

18 - EARL Trameson vend reproducteurs, 14 mois, HBC, 2 descend. Lascar super prix Moulins 2015, 1 descend. de taur. utilisé sur gén., visite de l'élevage à Charly.
✆ 06 10 91 41 94.

21 - Elevage HBC Vends 11 taureaux 14 – 16 mois , père Cluedo, Artois, Chabal et Calogéro, dont un fils de First très viandé, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 030D)
✆ 06 15 28 77 63

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : mâles (16 mois) et génisses 1 an et 2 ans (prêtent à saillir), origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires.(réf. 0304)
✆ 06 21 88 22 77

21 - VENDS veaux reproducteurs mâles 14 mois LIMOUSINS, TGS, TBO, IA, fils de Engy. Sébastien GROEN - Vic de Chassenay (réf. 0404)
✆ 06 78 97 72 28

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente 8 taureaux de 2 ans, - 40 veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances (réf. 050D)
✆ 06 07 75 59 74 (Jean-Luc)
06 67 58 18 03 (Michel) 06 74 69 62 41 (Bertrand)

21 - VENDS taureau 2 ans, - veaux de l'année, vêlage facile sur génisses et vaches. IND IBR, HBC. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0603)
✆ 06 98 38 19 62

21 - VENDS 1 taureau de 22 mois hivernés au pré et veaux de 14 mois HBC, père Artois Bully (IA) et Jupiter (MN). Elevage Patrick Moreau 21140 Flée (réf. 060A)
✆ 06 81 80 68 23
03 80 97 27 89

21 - VENDS grand choix de reproducteurs CHAROLAIS 1 et 2 ans HBC, TGS. GAEC Ferroux - 21430 Savilly (réf. 060F)
✆ 06 84 86 22 72

38 - Vds reproducteurs Charolais 16 mois génotypes 1 sans cornes, GAEC de Navoux.
✆ 06 16 85 50 52

42 - Vds taureaux Charolais 14 mois issus IA Gaec Elevage Plasse - Regny
✆ 06 13 23 71 03

42 - Vds taureau Aubrac 28 mois ind ibr
✆ 06 38 48 42 77

42 - Vds taureaux Charolais 16mois HBC origine IA Geness sc très dociles Elevage Fontimpe
✆ 06 78 93 36 20

57 - Elevage Limousin depuis 45 ans, vend 3 beaux taureaux sans cornes, 14 mois, inscrits Hbl, calmes.
✆ 06 10 01 83 38

58 - - 21 - El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey VENDS taureaux 13 mois et 2 ans issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 010B)
✆ 06 70 34 71 84

58 - Elevage CHAROLAIS HBC, Colmont Guillaume 58240 Langeron VEND taureaux 18 mois dont 2 VF et veaux de l'année (réf. 020D)
✆ 06 83 06 61 92

58 - VEND très bons taureaux CHAROLAIS 2 ans et 1 an, HBC, - taureaux LIMOUSINS fils de Japelou primé à Cournon et Saulge très doux HBL, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 03VB2)
✆ 06 78 97 54 52
06 72 26 48 56

58 - David THOULE, sélectionneur LIMOUSIN, vente permanente de reproducteurs mâles et femelles HBL ou non, - cheptel docile au qualité maternelle et facilité de naissance, - veaux aptent pour la saillie issus de taureaux qualifiés, Possibilité de réserver d'avance (réf - 030H)
✆ 03 45 82 90 10
06 10 09 65 69

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureaux 18 mois, - adultes, - veaux de l'année avec ou sans corne (réf. 040D)
✆ 06 83 68 07 96

58 - Elevage HBC EARL Colmont VEND reproducteurs mâles 14 et 24 mois SC et cornu, vêlage facile, TGS (réf. 050B)
✆ 06 08 78 05 01

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans HBC et non, IBR A, naissance facile. Guinot - Sermages (réf. 0501)
✆ 06 50 19 42 35

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans, TGS, très bonnes origines. EARL du Champ Morin - St Seine 58250 (réf. 0601)
✆ 06 78 59 03 92

58 - VENDS reproducteurs 2 ans et 15 mois, IBR A, prix raisonnable. GAEC Pautet (réf. 06VB4)
✆ 06 09 40 50 63
06 13 33 44 38

58 - VENDS génisses HBC 22 et 28 mois, origine insémination, - mâles reproducteurs, certains vêlages faciles, génotypés. F. Bouche (éleveur inséminateur) (réf. 070D)
✆ 06 16 07 54 55

58 - VENDS 1 reproducteur LIMOUSIN, origine insémination, fils d'Anecdote né octobre 2016. (réf. 070E)
✆ 06 16 07 54 55

58 - VENDS reproducteurs dont plusieurs vêlage facile, origine Celsius, - taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS. GAEC des Morillats - 58360 Préporché (réf. 070B)
✆ 06 33 49 46 88

58 - VENDS 9 taureaux de 2 ans HBC ou non, bonnes origines, TGS. DONNE 2 chiots Beauceron X Border. GAEC Montcharmont Roland et Thomas (réf. 080B)
✆ 06 14 09 77 66
06 16 36 19 68

58 - VENDS 8 taureaux CHAROLAIS culards 2 ans, IND IBR (réf. 080A)
✆ 03 86 50 21 31

58 - Vends taureaux 1 et 2 ans, charolais et limousins, bonnes origines, TGS GAEC Pannetier Simon (réf.0804)
✆ 06 81 04 68 24

58 - Cause retraite vends 6 génisses Charolaises, 3 ans suitées 3M 3F (réf. 0805)
✆ 06 40 07 08 01

70 - Vds génisses bio Montbéliarde gestante ou à inséminer : 20 génisses.
✆ 06 43 67 62 45

71 - Vends 25 taureaux 24 mois, HBC, repro., T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ 06 81 99 18 93

71 - VENDS taureaux 3 ans et 2 ans génotypés nés dans l'élevage, - gros veaux issus IA, Castor, Isola, Voimo, Enrico, SC, IBR A, Livraison. EARL Plantard (réf. 06VB5)
✆ 06 17 35 43 02

71 - HBC vds tx 2 ans + gd chx veaux 14 mois, pères Horace, Vladimir, First, Celcius, Jacquard + génisses 2 ans à saillir ou inséminées VF (Caramel Isidore Hamel Bariton) échographiées pleines. Gaec Devillard J&C, Champlecy.
✆ 06 18 54 64 88

71 - Vends bon taureau 3 ans et au choix taureaux 18 à 24 mois, type viande, hivernés au pré, fils First Bastion Untel.
✆ 03 85 58 76 55

71 - Cause retraite vends vaches charolaises pleines ou avec veaux.
✆ 06 40 19 17 02

71 - Elevage limousin vend pour la repro. taureaux 16-17 mois, HBL ou non, hivernés au pré.
✆ 06 20 55 81 02

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 080E)
✆ 06 74 09 49 89

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ 06 07 69 80 55
06 07 31 03 42

71 - Elevage J.-C. Pallot, HBC, vd taureaux 2 ans, veaux 1 an, hivernés au pré, livraison poss. Oudry.
✆ 06 16 50 72 21

71 - Vds très bons taureaux HBC, 18-24 mois, IBR A, mère visible + 18 génisses 12 mois + 15 génisses 2 ans, vaccinées FCO4 + FCO8. Debarnot F.
✆ 06 14 82 52 05

73 - Alpage zone Beaufort cherche tarines ou abondances du 15 juin à fin septembre.
✆ 06 86 16 08 80

89 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 16 - 17 mois HBC pour vêlage facile issus IA ou SN, bon potentiel de croissance dont plusieurs taureaux sans corne, prêt à saillir, TGS, IBR A, livraison assurée. El. Mandron Laurent - Montillot (réf. 030I)
✆ 06 87 16 54 66

89 - Vends charolais HBC : - 5 taureaux de 20 mois, - 60 taureaux de 14 mois, - 40 génisses de 2 ans, - 20 laitonnes. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 040G)
✆ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

89 - VENDS choix de reproducteurs CHAROLAIS nés en décembre 2016 issus IA, vêlages faciles dont 1 sans cornes, livraison possible. EARL Montenat 89200 Lucy le Bois (réf. 0605)
✆ 06 13 13 39 48

Caprin

18 - Vends 2 chiots beaucerons, LOF, travail troupeau, nés le 27/08/2017, tatouage mère 2GTW967, déclarés au troupeau.
✆ 02 48 56 70 20
ou 06 10 10 42 01.

42 - Vds cse retraite chèvres pleines terme février
✆ 06 58 28 25 52

Ovin

42 - Achète brebis chèvres reforme agneaux 15 à 40 kg
✆ 06 07 96 23 40
pas de sms laisser message

71 - Vends béliers charollais, inscrits ou non, garanties sanitaires.
✆ 06 75 75 59 80

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Porcin

42 - Vds porcs fermiers
✆ 04 77 66 22 71 - 12h

Volaille-Lapin

21 - Vds pigeons reprodu. bague 2017 Texan Alouette de Cobourg mâle cauchois bleu. (rèt.0803)
✆ 03 80 33 41 31
13h ou 19h

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ 06 82 28 12 19

Matériel divers

SPECIAL PROMO
Barrière herbagère prairies

- ratelier, nourrisseur avec parcs
ex: 5/6 m, 2 verrous **155 €HT**
4/5 m, 2 verrous **130 €HT**
3/4 m, 2 verrous **110 €HT**
- nourrisseurs à veaux avec parcs sélectif
2 m (950 l.) **6,50 €HT**
3 m (1350 l.) **930 €HT**
- ratelier feston 12 places **675 €HT**
avec toit et auges galvanisé
14 places **930 €HT**

Disponible auges à veaux galva 2, 3 à fixer sur barrières
Devis aménagement stabulation libre (morte-saison)
N'hésitez pas à nous contacter

Ets LEVEQUE Paul
21350 Safres - 03 80 49 63 86

Véhicule

VEND Peugeot Partner 1,6 l. année 2008, 105 000 km. Motricité renforcée, très belle. 4 pneus neufs Michelin (195/70 R15C), clim.
8 000 € TTC (à débattre)
Contact 03 80 49 63 86





PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

→ DÉMISSION

GAEC SIRUGUE PERE ET FILS

2 rue Pasteur
21160 Couchey
326 431 327 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 1er décembre 2017, la collectivité extraordinaire des associés a autorisé Monsieur SIRUGUE Vincent, à démissionner de ses fonctions de gérant au 31/12/2017. Pour avis, La gérance.

AL210821080

GAEC DU CLOU

21140 Genay
318 519 352 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 novembre 2017, la collectivité des associés a : autorisé Madame CHAUDRON Julie à démissionner de ses fonctions de gérante, réduit le capital pour le ramener à 160 960 euros le tout à compter du 31 décembre 2017. Pour avis, la gérance.

AL210821081

→ NOMINATION

ETABLISSEMENTS FERNAND BRUGERE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.200.000 €
Siège social :
Avenue du Président Coty
21400 Châtillon-Sur-Seine
835 820 317 R.C.S. Dijon

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31 octobre 2017, l'assemblée générale ordinaire a nommé en qualité de :

Co-commissaire aux comptes titulaire :
- COGECAC SAS, 12 cité Falguière 75015 Paris 795 407 741 R.C.S. Paris.

Co-commissaire aux comptes suppléant:
- Christophe PENAUD , demeurant 43, rue des Genêts, 91 600 Savigny Sur Orge .

Mentions en seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le représentant légal.

AL210821071

HESS FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 3.723.745 €
Siège social
8 chemin de Massingy
Avenue du Président Coty
21400 Châtillon-sur-Seine
883 876 034 R.C.S. Dijon

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31 octobre 2017, l'assemblée générale ordinaire a nommé en qualité de :

Co-commissaire aux comptes titulaire :
- COGECAC SAS, 12 cité Falguière 75015 Paris 795 407 741 R.C.S. Paris.

Co-commissaire aux comptes suppléant:
- Christophe PENAUD, demeurant 43, rue des Genêts, 91600 Savigny-sur-Orge .

Mentions en seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le représentant légal.

AL210821074

REMI CONFECTION

SARL au capital de 500 000 euros
Siège social : 20 Rue de l'Ingénieur Bertin
21600 Longvic
345 164 925 RCS Dijon

L'AGO du 29 décembre 2017, a nommé M. Gauthier BRUNEL demeurant au 293 Rue de Mirande - 21850 Saint Apollinaire, en qualité de cogérants, en remplacement de M. Pierre LAMBEY démissionnaire à cette même date. Elle a également nommé la société NOREA, domiciliée Cour du Vieux Château – 21190 Puligny Montrachet, en qualité de Commissaire aux Comptes, en remplacement de M. Bernard NONCIAUX, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'AGO des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 et a renouveler le mandat de la société COTELLE-HUBERT, Commissaire aux Comptes suppléant dans les mêmes conditions.

Pour avis, la Gérance

AL210821090

→ TRANSFERT DE SIÈGE

AX CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 euros
Siège social : 1 rue Jean Monnet,
21300 Chenôve
519 726 582 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 29 janvier 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 rue Jean Monnet, 21300 Chenôve au 60H avenue du 14 juillet Immeuble Pythagore 21300 Chenôve à compter du 29 janvier 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

AL210821066

TRANSPORTS BLANDIN EXPRESS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 10 rue de Citeaux
21200 Beaune
489 293 993 RCS Dijon

Par décision du 1er février 2018, l'Associé unique a décidé le transfert à compter rétroactivement du 1er août 2016 du siège social du 10 rue de Citeaux - 21200 Beaune à Le Paquis des borelets - ZA - 21200 Combertault.

La mention soumise à publicité est la suivante :

Siège social

Ancienne mention : 10 rue de Citeaux - 21200 Beaune

Nouvelle mention : Le Paquis des borelets - ZA - 21200 Combertault

Mention sera faite au RCS : Dijon

Pour avis,

Le Gérant,

Jean-François BLANDIN

AL210821067

TECOGALO CONSTRUCTION

SARL au capital de 30 000 €-
Siège social : 15 rue Paul Cabet
21000 Dijon
309 952 182 RCS Dijon

Modifications

Aux termes de l'AGE du 02/01/18, il a été a décidé de transférer le siège social au 62 rue Caumartin 75009 Paris, à compter de ce jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera immatriculée au RCS de Paris et radiée au RCS de Dijon.

AL210821073

GFA «TE O VINE O TE ORA»

GFA au capital de 170.000 €
Siège Social : rue de Beaune
21190 Monthelie
RCS Dijon 453 333 262

Suivant délibération en date du 4 novembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Monthelie (21190) rue de Beaune, au 2 lieudit Jean de Vaux 33620 Lapouyade et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Pour avis, le Gérant.

AL210821075

SAS BENTO

En date du 01/02/18, l'associée unique de la Société par actions simplifiée BENTO au capital de 1 000 €, 814 344 677 RCS Dijon, a transféré le siège social de DIJON (21000) 6 rue Docteur Julié, à Chenôve (21300) 4 rue Alphonse Mairey. Les statuts ont été modifiés corrélativement.

Pour avis,

AL210821093

TAXI ANTOINE

SARLU au capital de 15.000 euros
Siège Social : 27 rue Jean Jaurès
21300 Chenôve
824 317 374 RCS Dijon

Avis modificatif

Aux termes du procès-verbal d'AGE du 01/02/18, il résulte que :

- Le siège social et l'établissement principal ont été transférés de 27 rue Jean Jaurès à Chenôve (21300), ancienne adresse, à 52 B boulevard des Bourroches - 21000 Dijon nouvelle adresse à compter du 01/02/18 ;
- L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

Pour avis,

Le Gérant associé unique

AL210821094

→ MODIFICATION DE CAPITAL

SC PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 463 820 euros
Siège social : 4 rue du Morvan
21000 Dijon
789 518 859 RCS Dijon

Par AGE du 07/11/2017 et décision du Président du 05/12/2017, le capital a été réduit de 70 000 euros par rachat et annulation d'actions, pour être ramené de 463 820 euros à 393 820 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL210821082

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 19/02/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

SAINT-AUBIN: AOC BOURGOGNE COTE D'OR - PINOT NOIR

41 a 25 ca - Le bas de la connee: D-402[F1]-402[F2]-411-412

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 12/03/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210821107

GUTIERREZ SARL

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : 20 rue du Vignery
21160 Perrigny-les-Dijon
381 542 604 RCS Dijon

Par décision du 02/11/2017, l'AGE a décidé de réduire le capital de 30 000 euros à 10 920 euros par rachat et annulation de parts sociales sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition. Le procès-verbal constatant la décision a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Selon décision de la gérance du 08/12/2017, la réduction du capital social est définitivement réalisée avec effet au 08/12/2017. Les statuts ont été mis à jour en conséquence. Dépôt au RCS de Dijon.

AL210821106

→ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

LEGATIS NOTAIRES
BEAUNE / DIJON / DOLE / QUETIGNY
www.legatis.fr

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Ivan STRIFFLING, à DIJON (Côte d'Or), le 13/02/2018,

M. Julien René PINTE, retraité, né à Vanvey (21400), le 14/07/1947, et Mme

Jeannine Louise Irène POUPEE, retraitée, née à Montbard (21500) le 06/09/1950, son épse, dmt à Quétigny (21800), 3 avenue du Parc.

Mariés sans contrat à Montigny Montfort (21500) le 09/11/1968,

Ont changé de régime matrimonial pour adopter celui de la communauté universelle

avec clause d'attribution intégrale de communauté au survivant des époux.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par LRAR ou par exploit d'huissier, auprès de Me Ivan STRIFFLING, notaire à Dijon

(21000), 23 rue Buffon.

Pour avis et mention.

Me Ivan STRIFFLING, notaire

AL210821101

→ CHANGEMENT DE NOM

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

Madame Violette EGEA née le 27 décembre 1962 à Paris XI et demeurant 19 Rue Guynemer 21600 Longvic dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de son fils mineur Louis BAILLY né le 21 juin 2001 à Dijon 21000 celui de Louis **BAILLY EGEA.**

Pour avis

AL210821086

CHANGEMENT DE NOM

Monsieur URBANO (Wilfried), né le 01-07-1980 à Dijon (21000), demeurant 33 rue des Murôts, Bat. C, 21610 Fontaine-Française (21610), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de URBAN afin de s'appeler à l'avenir : **URBAN Wilfried**

Pour avis

AL210821098

→ MODIFICATION DE STATUTS

SHOPDEBIERES

SAS au capital de 42 000 €
7 rue Lavoisier - 21700 Nuits St Georges
810 802 728 RCS Dijon

PV AG MIXTE du 25/01/2018 : Extension de l'objet social à l'achat-vente de matériel viti-vinicoles (contenants, foudres...) à compter du 25/01/2018. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : Achat, vente, importation et exportation de toutes boissons alcoolisées ou non ; Nouvelle mention : Achat, vente, importation et exportation de toutes boissons alcoolisées ou non ; achat-vente de matériel viti-vinicoles (contenants, foudres …). Mention sera faite au RCS : Dijon.

Pour avis, le président

AL210820859

E.A.R.L. «DOMAINE DU COMTE LIGER-BELAIR»

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 Euros
Siège social
Château de Vosne-Romanée
Vosne-Romanée (21700)
429 010 846 R.C.S. Dijon

Suivant délibération du 1er Février 2018, il résulte que la Société a été transformée en Société Civile d'Exploitation Agricole, avec effet au 1er Février 2018, sans création d'un être moral nouveau.

La dénomination, le siège social, le capital et la durée n'ont pas été modifiés.

L'objet social a été reformulé.

NOUVELLES MENTIONS :

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Objet social :

L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement,

soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.

La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

La réalisation de tous travaux et prestations viti-vinicoles, l'élevage de vins pour le compte de tiers.

Cession des parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis, le représentant légal.

AL210821068

S.A.R.L. COMTE LIGER-BELAIR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 507 000 Euros
Siège social
Rue Sainte Barbe - 21700 Vosne Romanée
480 929 355 R.C.S. Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Décembre 2017 a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de holding animatrice et prestations techniques

en oenologie et en matière viti-vinicole,

- de supprimer l'activité de négoce de vins, l'organisation de dégustation de vins

et alcools et le négoce de tous produits ayant un lien avec la vigne ou le vin,

- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale « COMTE LIGER-BELAIR» par « CLB PARTICIPATIONS »

et de modifier en conséquence les statuts.

AL210821069

S.A.S. COMTE LIGER-BELAIR

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social
10, rue Sainte Barbe
21700 Vosne-Romanée
830 699 930 R.C.S. DIJON

Par décision du 31 Décembre 2017, l'associée unique :

- a approuvé le traité d'apport partiel d'actif aux termes duquel la S.A.R.L.

COMTE LIGER-BELAIR, Société à responsabilité limitée au capital de 1 507 000 Euros,

dont le siège social se situe à Vosne-Romanée (21700) rue Sainte Barbe, immatriculée

au R.C.S. de DIJON sous le numéro 480 929 355, a fait apport de sa

branche complète et autonome d'activité d'achat et vente de vins tranquilles, pétillants

et spiritueux en France et à l'Etranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins,

et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits

se rapportant à l'activité vinicole, d'organisation de dégustation de vins et alcools et de

négoce de tous produits ayant un lien avec la vigne ou le vin située et exploitée à

Vosne-Romanée (21700) rue Sainte Barbe, et a augmenté le capital social de

2 731 360 Euros par voie d'apport en nature, ce qui porte le capital à la somme finale de 2 731 460 Euros,

- a nommé S.A.S. AMV Audit et Commissariat située 26, rue Raspail - 69600 OULLINS en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à décision de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Juillet 2023.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL210821070

BURGUNDY MANCO

SASU au capital de 1 €
Siège social : 34b rue des Lavières
21380 Messigny-et-Vantoux
833 829 336 RCS Dijon

Modifications

Suivant décisions de l'associé unique et du président en date du 22/12/2017, il a été décidé :

- de modifier la dénomination sociale comme suit :

Burgundy Investment 2

- de transférer le siège social au LBA Centre d'Affaires 10 Avenue Maréchal Foch 21000 Dijon
- d'augmenter le capital de 94.998, 99 € pour le porter de 1 € à 94.999, 99 €, puis de 0.01 € pour le porter de 94.999, 99 € à 95.000 €
- de modifier l'objet social comme suit : La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la cession et la prise de participation par détention d'actions de la société Burgundy Performance Materials, société par actions simplifiée au capital de 2.000 € dont le siège social est sis 3/5 rue Saint-Georges - TMF Pôle - 75009 Paris, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 833 879 034 «Burgundy Performance Materials»
- de nommer en qualité de président, Mr. Luc Mertens demeurant 25 C Avenue Franklin Delano Roosevelt 21000 Dijon, en remplacement de Mr. Philippe Balcon

AL210821072

SORINE ET FILS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 Euros
Siège social : rue Petit
21590 Santenay
353 154 404 R.C.S. Dijon

Aux termes de décisions en date du 1er février 2018, l'associé unique a décidé :

- de modifier la dénomination sociale qui devient « DOMAINE SORINE »,
- d'augmenter le capital social de 800 euros, pour le porter ainsi à 8 800 euros, par création de 50 parts nouvelles et par apport en numéraire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

AL210821111

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DU GRAND CERF DE L'IGNON

société civile- capital 33 538.78 euros
siège social Rue des Maisons Neuves
Courtivron 21120 Is sur Tille.
414 250 563 RCS Dijon

L'AGE du 20/11/2017 a constaté la démission des fonctions de gérante de Mme GERMAIN Monique.

Inscription modificative : RCS Dijon

AL210820977

PCM ALGERIE

SARL au capital de 7622,45 €
Siège social :
14, Rue du Golf, 21800 Quetigny
435 236 351 RCS de Dijon

L'AGE du 02/02/2018 a nommé en qualité de gérant M. BOUZIANE Chafik, demeurant 7, Rue Marie Curie, 21800 Quetigny en remplacement de M. BUTT Muhammad Nadeem Saeed, à compter du 02/02/2018.

Modification au RCS de Dijon.

AL210821085

LEGATIS NOTAIRES
BEAUNE / DIJON / DOLE / QUETIGNY
www.legatis.fr

SCI DU CAP L

Société civile immobilière
au capital de 100 250,47 euros
Siège social : 23 rue Buffon, 21000 Dijon
382 588 408 RCS Dijon

Suivant AGE en date du 15/12/2017, il résulte que M. Maël VIARD, demeurant 3 rue de la Préfecture, 21000 Dijon, a été nommé cogérant à compter du 25/01/2018 en remplacement de M. Patrick NOURISSAT, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour Avis

AL210821091

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par Madame Chantal BIDARD, demeurant au 10 b Boulevard de la Trémouille – 21000 DIJON à Monsieur MONIN BAROILLE Dominique, exerçant la profession de conducteur de taxi, demeurant 26 rue du Breuil – 21130 ATHEE, suivant acte sous seing privé en date du 1er janvier 2015 à DIJON, enregistré à SIE DIJON NORD, le 30/01/2015 sous le bordereau n° 2015/240, case n° 37, d'éléments d'exploitation d'un fonds d'activité d'exploitant de taxi, situé rue des Rosiers – 21130 VILLERS LES POTS a pris fin le 30/09/2017 par non renouvellement du contrat.

Pour unique avis signé Monsieur MONIN BAROILLE Dominique, le locataire-gérant.

AL210821100

S.C.I. OLIVIER DE MAZERAY

Société Civile Immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 8, rue de Mazeray
21190 Meursault
815 243 233 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 20 décembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de désigner en qualité de cogérant la SARL MAISON OLIVIER CHANZY, société à responsabilité limitée ayant son siège social à Meursault (21190) 8 rue de Mazeray, immatriculée au R.C.S de Dijon, sous le numéro 794 563 759, représentée par M. Olivier CHANZY, pour une durée indéterminée et ce, en adjonction du mandat de M. Olivier CHANZY, qui se poursuit.

Pour avis.

AL210821105

→ NON DISSOLUTION

MAISON RENAUD BOYER

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 23 Rue de Mazeray
21190 Meursault 821 605 854 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2017, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

AL210821099

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCEA DCE

Société civile en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 chemin du Mont
21460 Montberthault
793 995 788 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale en date du 19 janvier 2018, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31 octobre 2016. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Pour avis, Le Liquidateur.

AL210821095

EARL SAULGEOT JEAN-LOUIS

Société civile en liquidation
au capital de 7.500 euros
Siège social : 21320 Marcilly Ogny
448 609 198 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale en date du 19 janvier 2018, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31.12.2015. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, Le Liquidateur.

AL210821096

PK IMMO

,SCI au capital de 1 000 €,
ayant son siège 26 Rue Verrerie£
21000 Dijon, immat
RCS Dijon 824 033 252

L'AGE du 31/12/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2017, a nommé liquidateur Pierre KISSEL (26 Rue Verrerie 21000 Dijon) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de liquidation est fixé 26 Rue Verrerie 21000 Dijon. Dépôt RCS Dijon.

Pour avis.

AL210821102

PK IMMO

SCI en liquidation
au capital de 1 000 €
ayant son siège sis 26 rue Verrerie
21000 Dijon.
RCS Dijon 824 033 252

L'AGOE du 31/12/2017, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL210821103

➜ AVIS DE CONSTITUTION

HORS SAISON

Par acte sous seing privé en date du 01/02/2018 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : HORS SAISON

Capital: 3 000 euros

Siège : 6 rue Varenne - 21140 Semur-en-Auxois

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

-Le conseil et la formation en aménagement, décoration, art de la table et art de vivre destinés aux entreprises ou aux particuliers

-La commercialisation, la conception, l'édition, la fabrication, la réalisation d'objets d'ornement, d'ameublement, de tissus, de vêtements, de bijoux et de documentations, et la vente d'objets de curiosité

-Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la réalisation de cet objet :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

-la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

-la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles, tant en France qu'à l'étranger, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 ANS

Président : Madame Claire MONNET épouse COQ, demeurant au 6 rue Varenne, 21140 Semur-en Auxois

Immatriculation : au RCS de DIJON

Pour avis,

AL210821077

F.B HOLDING

SC au capital de 1 000 euros
31 rue des Cent Écus,
21000 DIJON

Aux termes d'un assp à DIJON en date du 09.02.2018, il a été constitué pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon, une société présentant les caractéristiques ci-dessus et les suivantes :

Objet social : prise de participation sous une forme quelconque dans toutes sociétés ou groupements français ou étrangers, créés ou à créer ; achat, vente, souscription, propriété, gestion et administration de toutes parts et valeurs mobilières ; gestion administrative, juridique, comptable, financière, commerciale et informatique de toutes sociétés filiales et, d'une façon générale, toutes prestations de services à leur profit, notamment la réalisation d'études de marché, de prospection, de promotion, de recherches d'entreprise à acquérir ; achat, vente, prise à bail, location, gérance, participation directe ou indirecte, par tous moyens ou sous quelques forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.

Gérants : Philippe BARON demeurant 31 rue des Cent Écus 21000 DIJON

Agrément des cessions au profit de tiers par les associés à la majorité des trois quarts des parts sociales.

AL210821083

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Dijon en date du 19/02/2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GARAGE DE LA SOURCE,

Siège social: 10 boulevard Gaston Bachelard, Dijon (Côte d'Or)

Objet : La réparation, le dépannage et l'entretien de tous véhicules de tourisme, petits utilitaires; Tous travaux de carrosserie; L'achat et la vente de tous véhicules de tourisme d'occasion et petits utilitaires; La vente de pièces détachées et accessoires pour ces mêmes véhicules ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital: 10 000 €

Gérance: Alexandre HOYET, demeurant 195 rue de Nachet, Gissey sur Ouche (Côte d'Or)

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis,

L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant

AL210821087

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

NIÈVRE

➜ NOMINATION

BONJOUR

SAS au capital de 56.000 €
107 Route de Moulins
58300 Decize
388 806 317 RCS Nevers

L'AGM du 26/12(2017 a décidé de nommer en qualité de Président, à compter du 12/01/2018, M. PEZANT Anthony demeurant à Saint Benin d'Azy (58270) 17, rue du Lavoir, dont les fonctions de Directeur Général ont pris fin avec sa nomination en qualité de Président en remplacement de la société SEFLODI, démissionnaire.
Le Président a nommé à compter du 12/01/2018, Mme MORDZIALEK Myriam demeurant à Saint Benin d'Azy (58270) 17, rue du Lavoir, en qualité de Directeur Général,

Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL580821151

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DES QUATRE CHÊNES

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.500 Euros
Siège social : FAYE - 58300 Verneuil
801 050 618 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 17/01/2018, par décision de l'associé unique de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée des Quatre Chênes, il a été décidé le transfert du siège social au lieudit «Le Gros Chêne» 18350 Blet à compter du 17/01/2018, et a modifié en conséquence l'article 3 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 801 050 618 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Bourges.

Gérance : Monsieur André VEYRAC, demeurant lieudit «Les Blanquies» 12320 Senergues

Pour avis

La Gérance.

AL580820859

GEPAPOLI

SCI au capital de 186000 €
Siège social :
104 Avenue du maréchal LECLERC,
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
478 593 072 RCS de Nevers

L'AGE du 22/01/2018 a décidé de transférer le siège social de la société Quartier Rontodolo chez Monsieur et Madame POLI Marius, 20171 Monacia-d'Aullène, à compter du 22/01/2018

Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS d'Ajaccio

AL580821145

AGREGATS DU CENTRE

Société par actions simplifiée
Au capital social de 650 000 Euros
Siège social : Fontenille, CD 40
58180 Marzy
R.C.S. Nevers 350 556 460

Le 09.02.2018, l'AGE de cette société ayant pour présidente AGREGATS DU CENTRE GROUPE, SAS, ayant son siège social 130 route de Nevers 58180 Marzy immatriculée au RCS Nevers 531 010 569, a décidé de transférer le siège social à

Le Chaumont 18320 Cours Les Barres. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bourges.

Pour avis.

AL580821147

DCP 33

SARL au capital de 2.500 euros
Siège social : Allée Clément Ader
ZI Route de Surgy —58500 Clamecy
R.C.S. Nevers 502 050 636

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte en date du 9 février 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société au 5, allée des Artisans à Joué-Lès-Tours (37300), à compter du 9 février 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société sera désormais immatriculée au RCS de Tours.

AL580821153

SARL GAUFRES D'OR

SARL au capital de 10000,00 Euros
6 Place Boucaumont
58290 Moulins Engilbert
813184645 R.C.S. Nevers

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14/12/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 1 rue St Germain, 21500 Quincerot à compter du 03/01/2018. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL580821155

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
4 allée Pierre de Fermat
63172 Aubière Cedex

PHARMACIE BOURDY-DUBOIS CHANEL

SARL au capital de 500 000 euros
Siège social : 5 Place de la République,
Le Crot Cizeau
58640 Varennes Vauzelles
501 646 988 RCS Nevers

L'AGE du 12/01/2018 a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 200 000 euros par incorporation de réserves pour le porter à 700 000 euros.

Pour avis.

AL580821142

➜ CONVOCATION

AVIS

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de Tannay, Varzy, Vaux d'Yonne, Moulins Engilbert, Les Bords de Loire, Sud Morvan sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 7 mars 2018 à 10h salle Colbert, site de gestion Groupama, 4 Esplanade Walter Benjamin à Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports du conseil d'administration et de la commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance (le cas échéant), renouvellement d'administrateurs.

Pour le cas où l'assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués à l'assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL580821042

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques sur licitation, **le Jeudi 29 mars 2018 à 15 H 00**

au TGI de TOULON (83000), place Gabriel Péri. En deux lots

Lot 2 de la vente **à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200)**

24 rue des Jardins « Villa des Roses »

UNE MAISON d'une **surface habitable de 117 m²** environ.

Elevée d'un étage sur rez-de-chaussée

LOUEE suivant bail sous seing privé en date du 01/06/2005

Cadastrée section AD n° 523, lieudit « 24 rue des Jardins »,

pour une superficie de 536 m²

MISE A PRIX : 75.000 Euros

(avec faculté de baisse en cas de carence d'enchère)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

Au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI de TOULON, de 9 H 00

à 11 H 30, où il a été déposé sous la Référence Greffe 18/00007,

au **Cabinet de Maître F. BRITSCH-SIRI & M. RIVOLET,** Avocats

Associés, 215 rue Jean Jaurès, 83000 TOULON, **Tél. : 04 94 92 20 73**

VISITE sur place le Vendredi 16 mars 2018 à 14 H 00,

par la Selarl V2H – COUDERT-BUFFET & MASCART-LEFEVRE

Autres renseignements sur Internet : www.info-encheres.com

où est publié le cahier des conditions de la vente et sur Spécial Enchères

AL580821054

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
23 rue Gambetta - 58002 NEVERS
Tél.03.86.71.88.55 –
Fax 03.86.57.65.31
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 03 avril 2018
A 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville,

Place du Palais.

Commune de DRUY PARIGNY :

Une maison d'habitation sur cave au lieudit «Dardault», composée :

- rez-de-chaussée : entrée, cuisine, salle à manger, salon, débarras, bureau, salle de bains, WC. Escalier permettant d'accéder à l'étage.

- 1er étage : palier, trois chambres.

Chauffage électrique.

Remise. Garage. Terrain.

L'ensemble cadastré section C, numéros :

384 «Dardault» pour une contenance de 05 ares 99 centiares, maison-sol,

672 «L'Ouche aux Fraises» pour une contenance de 18 ares 80 centiares, pré.

Bien occupé.

MISE A PRIX : TRENTE MILLE EUROS (30 000,00€).

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à NEVERS le 16 février 2018

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser:

· au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant, 23 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.

· au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET, huissier de justice à NEVERS (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le MERCREDI 21 mars 2018 à 14 H sur place.

AL580821156

➜ MODIFICATION DE STATUTS

CAFE DE LA POSTE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100 euros
Siège social : Grande Rue
58310 Bouhy
487 569 758 RCS Nevers

Modification de l'objet social

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 janvier 2018, les associés ont décidé et ce, à compter du 15 janvier 2018, d'élargir l'objet social comme suit :

- Restauration, préparation et vente de plats à consommer sur place.

Le reste de l'objet social est sans changement.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérante, Ralia SKOU

AL580821045

SOCIETE D'EXPLORATION ET DE TRAITEMENT DES AFFECTIONS RETINIENNES

Capital social : 304,90 Euros
Siège social : 41 boulevard du Pré Plantin
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 326 591 260

Décision du 25 octobre 2017 :

Madame Martine CHATRE, épouse FERRAND est démissionnaire.

Anciennes mentions :

Siège social : 41 boulevard du Pré Plantin 58000 Nevers

Société à capital fixe : 304,90 euros

Nouvelles mentions :

Siège social : 7 avenue Colbert 58000 NEVERS

Société à capital variable : capital souscrit : 304,90 euros; capital en deça duquel il ne peut être réduit : 100 euros.

Pour avis.

AL580821139

SARL AVENIR PAYSAGE SERVICES

SARL au capital de 1 200euros
Siège social : Zone Artisanale des Bardebouts
58150 Pouilly Sur Loire
519679302 RCS Nevers

L'AGE du 16/01/2018 a décidé de remplacer à compter du 16/01/2018 la dénomination sociale «SARL AVENIR PAYSAGE SERVICES» par «Avenir Paysage et Dieudonné Services» sigle «APDS» et de modifier l'art. 3 des statuts.

AL580821141

SKWIRREL

SAS au capital de 60.000 €
Siège social :
7 Bis rue du 13e de Ligne – L'inkub
58000 Nevers
813 009 628 R.C.S. Nevers

Aux termes d'un PV des décisions des associés du 29/01/18, il a été décidé d'augmenter le capital de 33 333 € par émission d'actions nouvelles portant le capital à 93 333 €. Les statuts sont modifiés en conséquence. Il a également été décidé de nommer la société STRATEGIC ENERGY PARTNERS SAS, situé 178 rue de l'Université – 75007 Paris 802 036 608 RCS Paris en qualité de Président en remplacement de M. Antony PARSONS et de nommer en qualité de Cac titulaire le Cabinet LYSCAE dont le siège est 173 Che de Cabanis – 34150 St Jean De Fos et de nommer le Cabinet DAUGE FIDELIANCE domicilié 38 rue St Ferdinand – 75017 Paris en qualité de CAC Sup.

Dépôt légal au RCS de Nevers.

AL580821146

GFA DE LA FERME DES JONCS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE
au capital de 80 493,08 euros,
58500 Pousseaux
384 157 095 RCS Nevers.

Aux termes d'un acte en date du 30 avril 2016, il a été pris acte de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter du 30 avril 2016: Mr Michel KOSACK demeurant Ferme du Pré aux Joncs - 7 Rue du Pont Levis, 58500 Pousseaux en remplacement de Monsieur Antoine KOSACK, décédé. Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL580821148

➜ CESSION

AVIS DE CESSION

Suivant acte sous signature privée en date à Nevers (58) du 12 février 2018, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Nevers le 14/02/2018, Dossier 2018 03553 référence 2018 A 00265, Mme Martine ROLLAND dt à Cosne Cours sur Loire (58) - 59, rue Jean Jaurès a cédé à la société ENERGIE 2000 PLUS, SAS au capital de 30 000 € ayant son siège social à Cosne Cours sur Loire (58) – 7, Allée des Entrepreneurs, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 794 456 921, un fonds de commerce de chauffage, plomberie, sanitaire, vente d'appareils de chauffage, sanitaire sis et exploité à Cosne Cours sur Loire (58) – 40, rue Jean Jaurès, moyennant le prix de 25 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 12/02/2018.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet LEXCONSEIL sis à Nevers (58) – 3, rue Vauban.

AL580821158

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI MARIE-JOSEPH ET HENRIETTE

Nomination de co-gérant

Aux termes d'une assemblée générale des associés de la société dénommée SCI MARIE-JOSEPH ET HENRIETTE, société civile immobilière, dont le siège est à Pougues les Eaux (58320), 4A, rue du Pré du Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 431.558.857 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers, en date du 6 février 2018, Mademoiselle Anne Marie-Joseph Henriette ROBERT, née à Nevers (58000), le 21 juin 1977, demeurant à Pougues les Eaux(58320), 4A, rue du Pré du Bourg, a été nommée co-gérante de ladite société.

Pour avis

Le gérant

AL580821138

J&N MOREAU

Société civile au capital de 1.000 €
Siège social :
58, rue des Grandes Brunettes
58340 Cercy-La-Tour
794 336 495 R.C.S. Nevers

L'AGE du 30/11/2017 prend acte de la fin du mandat de co-gérant de Monsieur Jack MOREAU en date du 17/11/2017 pour cause de décès et décide de ne pas procéder à la nomination d'un nouveau co-gérant.

Mme Nathalie MOREAU épouse DUREUIL, reste seule gérante.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL580821154

Office Notarial de
Saint-Amand-en-Puisaye
Rue du Docteur Roux
58310 Saint-Amand-en-Puisaye

SCI LES AMIS DE MAISON FORT

société civile immobilière
Maison Fort
58310 St Amand en Puisaye
RCS Nevers 441 026 762

Démission co-gérant

Suivant acte du 21 août 2015, Madame Isabelle GRIMAUD demeurant à Marzy(Nièvre) 29 rue du Midi a démissionné de ses fonctions de co-gérant.

Monsieur Denis ROY est désormais seul gérant de la société.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL580821159

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCM DES SAGES FEMMES

en liquidation Capital social : 300 Euros Siège social : Résidence du Nohain
1 place G. Clémenceau
58200 Cosne Cours S/Loire
SIREN 451 436 828 R.C.S. Nevers

Le 15 décembre 2017, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 décembre 2017. Mme Françoise BONNEMAISON demeurant Les Fouchards, 18240 Boulleret, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au Les Fouchards 18240 Boulleret.

Pour avis.

AL580820872

SCM DES SAGES FEMMES

en liquidation Capital social : 300 Euros
Siège social : Résidence du Nohain
1 Place G. Clémenceau
58200 Cosne Cours Sur Loire SIREN
451436828 R.C.S. Nevers

Le 31 décembre 2017, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 décembre 2017.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580820873

GAEC MORCHERE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun en liquidation
Au capital de 87 749 €
Siège social : 58230 Dun Les Places
RCS Nevers 301 862 934

Suivant décision collective des associés en date du 31/12/2017, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2017. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers. Mention sera faite au RCS : Nevers.

Pour avis.

AL580821004

AUBERGE DE SEYR

SAS au capital de 7 622,45€
4 Grande rue F. Mitterrand
58400 La Charité sur Loire
RCS Nevers 353 697 188

Dissolution

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier

2018, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur M. VAYSSIE Patrick demeurant

4 grande rue F. Mitterrand 58400 La Charité sur Loire et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au 4 grande rue F. Mitterrand 58400 La Charité sur Loire. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL580821132

JM FINANCES

EURL au capital de 7622,45€
rue de l'Ouche au Clair
58400 La Charité sur Loire
RCS Nevers 383 137 296

Dissolution

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur M. Meunier Nicolas demeurant rue de l'ouche au clair 58400 La Charité sur Loire et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé rue de l'ouche au clair 58400 La Charité sur Loire. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL580821133

MAC

EURL en liquidation
17 bis rue des chaumottes
58660 Coulanges les Nevers
R.C.S : Nevers 392 106 308

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 14 février 2018, l'associé, et le gérant, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL580821140

SCI DE LA ROCADE

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1 524 euros
Siège social : 94 T Route de Lyon RN7
Le Clos Ry
58000 Sermoise sur loire (Nièvre)
352 440 150 RCS Nevers

L'AGE du 02/01 2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12 2017 suivie de sa mise en liquidation amiable, nommé comme liquidateur M. Jacki BEZIN, demeurant à Marzy (Nièvre) 14 Rue des Chèvres, Les Chandons, et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur : 14 Rue des Chèvres - Les Chandons - 58180 - Marzy.

Dépôt légal au RCS de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL580821143

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

EARL DE THE

Thé - 58470 Saincaize
Au capital de 177 526,88 euros
RCS Nevers - 326 314 242

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2018, la collectivité des associés de l'EARL de Thé a décidé la dissolution de la société à compter du 31 janvier 2018.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Madame CADIOT Sophie, née BARBIER et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL de Thé en liquidation - Mussy - 58000 Challuy.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL580821161

FOL'INSTANCE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.500 €
Siège social :
Villiers-Sur-Beuvron
58210 Beuvron
450 538 624 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 31 janvier 2018, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société.

- nommé en qualité de liquidateur :

M. Bruno WILLAUME, demeurant Villiers-Sur-Beuvron 58210 Beuvron

- fixé le siège de la liquidation au siège social , adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Le liquidateur

AL580821163

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP le 18/12/2017, il a été constitué la SARL: COURLIDIS

Capital: 2000€.

Objet: commerce épicerie superette fromagerie crèmerie primeur charcuterie vente à emporter sédentaire et non sédentaire.

Siège: 1 pl. du Grand Courlis , 58000 Nevers.

Gérance: HARTI RACHID demeurant 79 Rue de la Chalouère , 49100 Angers;

Durée: 99 ans. Au RCS de Nevers

AL580820843

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP le 12/01/2018, il a été constitué la SASU: JFB-CHAUFFEUR

Capital: 100 euros.

Objet: Exploitant mettant à la disposition de clientèle une voiture avec chauffeur suivant les conditions fixées à l'avance entre les parties.

Siège: 6 Rue Georges Tardy, 58000 Nevers.

Président: BEAUNEE JEAN-FRANCOIS demeurant 6 Rue Georges Tardy, 58000 Nevers.

Durée: 99 ans. Au RCS de Nevers.

AL580820882

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 1er janvier 2018, il a été constitué une SARL dénommée: ART COUVERTURE

Objet social : Tous travaux de couverture, charpente, zinguerie en tous matériaux, d'étanchéité ainsi que la mise en place des éléments d'évacuation d'eau de pluie, aménagement de combles, isolation, bardage, fumisterie, ramonage, gainage et pose de revêtements de sol.

Siège social : Les Augeries 58200 Alligny Cosne.

Capital : 10.000 euros

Co-Gérance : M Flavien VERGNEAUX demeurant 1 Le Moulin Neuf. 18240 Savigny en Sancerre et M Julien VILDE demeurant 14 impasse des Trembles 58200 Cosne Cours sur Loire.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL580820879

BATI MAT

Par acte SSP en date du 11 janvier 2018, il a été constitué une SARL dénommée: BATI MAT

Objet social : Tous travaux de maçonnerie générale, carrelage, isolation-plâtrerie, fosse toutes eaux, dallage et ouverture.

Siège social : 18 rue des Tuileries 58440 MYENNES

Capital : 5 000 euros

Gérance : M Mathias GAUJOUR demeurant 11 route de Bellevue 58200 Cosne Cours sur Loire

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL580821001

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Nevers du 9 février 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL LAMOUREUX et MAIZIERES

Siège social : Rue de Pont - 58170 LUZY

Objet : la charpente, la couverture, l'isolation, la plâtrerie, la peinture

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 10 000 euros

Gérance : Mr Maizières Ludovic, demeurant Le Bois Clair 71190 Saint Didier Sur Arroux et Mr Lamoureux Christophe, demeurant Tazilly 58170 Cruze

Immatriculation au RCS de Nevers. Pour avis et mention

AL580821131

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 1er février 2018, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun CADIOT, dont le siège social est fixé à Mussy - 58000 Challuy. Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 13 juin 2017. Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, les fondateurs.

AL580821134

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural
et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 Bourges

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte ssp du 01/02/2018, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée

Dénomination : « EARL DU CHALUMEAU »

Siège Social : ALLIGNY COSNE (58220), « Le Chalumeau »

Objet : Exploitation d'une activité agricole

Durée : 99 années

Capital : 7 500 euros

Apports: 7 500 euros en numéraire

Gérant : M. Philippe DOUDEAU, dmt à Alligny Cosne (58220), « Le Chalumeau »

Immatriculation : au RCS de Nevers

Agrément des cessions de parts : Cession libre entre associés, aux ascendants et descendants ; Agrément pour toute autre cession.

Pour avis, La Gérance

AL580821135

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CALYS

Forme sociale : SAS

Capital social : 25 000 €

Siège social : 67, rue du Briou – 58800 Corbigny

Objet social : Transport sanitaire – Activité de taxi

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Sébastien MARILLER dt à Saint Benin d'Azy (58) – 1, route de Sauvry

Immatriculation : RCS de Nevers

AL580821137

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/02/18, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ASTIC'AUTOS.

Siège social : 1 bis avenue Jean Jaurès, Imphy(58160).

Objet : Lavage automatique de tous types de véhicules automobiles, laverie automatique en libre- service pour le linge, vente de produits d'entretien pour véhicules et de produits liés à l'activité de laverie pour le linge et à titre accessoire : toutes activités de négoce se rapportant à des matériels automobiles neufs et occasion, véhicules utilitaires, industriels, travaux publics, agricoles.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 2000 euros.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout titulaire d'actions nominatives peut participer à toute décision collective, chaque action donnant droit à une voix.

Agrément : Les cessions entre associés sont libres. Toute autre cession est soumise à agrément préalable des associés par décision extraordinaire.

Président : M. Stéphane LUCQUET, demeurant 1 rue du Chaillou, Chaulgnes(Nièvre).

Directeur Général : Mme Laurence LUCQUET, demeurant 1 rue du Chaillou, Chaulgnes (Nièvre).

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL580821152

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

SCP JPJACOB et L PAILLARD
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à COSNE COURS SUR LOIRE, le 14/2/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme** : Société civile Immobilière

- **Dénomination** : SCI DVSP

- **Siège social** : Neuvy sur Loire (Nièvre) 1 Place de la Mairie

- **Objet** : l'acquisition , l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

- **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

- **Apports en numéraire :** la somme globale de 500 euros.

- **Capital social :** 500 euros divisé en 50 parts de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 50, attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

- **Gérance** : Est nommé comme premier gérant pour une durée illimitée : Mme HODNIK Véronique née DUPONT, dt à Ormes (45140) 31 rue Colin Muset.

Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers

Pour avis

Me JACOB, Notaire.

AL580821157

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Fourchambault du 12 février 2018 il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VENJUVICA

Siège : 9 rue du 4 septembre – 58600 Fourchambault

Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS

Capital : 237.216 €, divisé en 14.826 actions de 16 € chacune

La société a pour objet :

- d'acquérir, de détenir, de gérer toutes participations dans des sociétés exerçant leur activité dans le secteur de la distribution.

- de gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes.

- de réaliser toutes études, recherches et actions dans le domaine de la gestion, de l'assistance et du conseil à toutes sociétés et par suite de procéder à l'acquisition, la vente, la location, la mise au point de tout matériel notamment informatique ainsi que de programmes, logiciels, et procédés.

Accès aux assemblées : Tout associé, et en cas de démembrement des titres, l'usufruitier comme le nu-propriétaire, a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité.

Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Les cessions d'actions entre actionnaires ainsi que les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, peuvent être effectuées librement.

Toutes les autres cessions ou transmissions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Président : A été nommé pour une durée égale à celle de la société : Monsieur Jean-Marc BODESCOT demeurant à Pierres (28130) 44 rue René et Jean LEFEVRE

Commissaire aux comptes titulaire :

SOCIETE WOGA - 19 Boulevard Berthelot - 63407 Chamalieres

Commissaire aux comptes suppléant :

Cabinet Anne BONNICHON ET ASSOCIES - 37 Avenue de Gramont l'Atrium - 03200 Vichy

Il - Par décision du Président du 12 février 2018, a été nommé Directeur Général de la société chargé d'assister le Président, pour une durée égale à celle du mandat du Président : Madame LAURENCE BODESCOT demeurant Pierres (28130) 44 rue René et Jean LEFEVRE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers

Pour Avis

Le Président

AL580821162

GAEC HETROY

Au capital de 207 700 euros
1 Route des Etangs
58800 Pazy

Par acte sous seing privé en date du 1er février 2018, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun HETROY dont le siège social est fixé 1 Route des Etangs - 58800 Pazy.

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 20 novembre 2017.

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL580821164

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCM COLBERT DES MEDECINS SPECIALISTES ;

Siège social : Maison des Spécialistes – 7, avenue Colbert – 58000 Nevers ;

Objet social : Mise en commun au profit des membres de tous moyens utiles à l'exercice de leur profession ;

Durée : 99 ans ;

Capital social : 800 € ;

Gérance : Mr Patrick BOUILLOT dt à Nevers (58) – 4, rue Devieur Robelin ; Immatriculation de la société au RCS de Nevers.

Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de tous les associés.

AL580821165

YONNE

➜ DÉMISSION

L'IMPREVISIBLE

Société par Actions simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social 2 Rue d'Egleny
89 000 Auxerre
825 343 924 R.C.S. Auxerre

L'assemblée générale des actionnaires en date du 8 janvier 2018 a pris acte de la démission de Monsieur Thierry BAUDIN de ses fonctions de directeur général et a décidé de ne pas nommer de nouveau directeur général.

Pour avis et mention.

AL890821137

➜ NOMINATION

DITEC-CHARPIN

SAS au capital de 15 000 Euros
Siège social : 9, boulevard du Pont Neuf
89100 Sens
378 207 260 RCS Sens

L'AGO du 29/03/2017 a décidé de nommer :

- Président pour une durée indéterminée à compter de cette date, la SARL Redamatio, dont le siège social est à Paris (75016), 3 avenue Alphonse XIII, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 529 006 959, en remplacement de Monsieur Xavier Papin,

- Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices, Monsieur Charly Dreux, 163-165, avenue Charles de Gaulle à Neuilly/Seine (92200) en remplacement de Monsieur Gérard Anrep.

Le dépôt légal se fera au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis et mention.

La SARL Redamatio.

AL890821145

REINTJES FRANCE

S.A.R.L. à associé unique
au capital de 150.000 euros
4, Impasse Saint Vincent
Pôle Saint Louis 89100 Saint-Denis

799 568 829 RCS Sens

Modifications

Suivant décisions en date du 28/2/2017, l'associée unique a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet MAZARS, ayant son siège social sis 61, rue Henri Regnault, Tour Exaltis, 92400 Courbevoie, immatriculée sous le n° 784 824 153 RCS Nanterre, et en qualité de commissaire aux comptes suppléant, le Cabinet CBA, ayant son siège social sis 61, rue Henri Regnault, Tour Exaltis, 92400 Courbevoie, immatriculée sous le n° 382 420 958 RCS Nanterre.

Pour avis.

AL890821164

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

ECHO BAT

SAS au capital de 25000euros.
Siège social: 19 rue Gustave Eiffel
91070 Bondoufle
792103236 RCS Évry

Le 11/01/2018, les associés ont: décidé de transférer le siège social au 5 rue de la montagne 89340 Chaumont-sur-Yonne à compter du 18/01/2018. Objet: achat, vente de matériel et matériaux ainsi que la construction et la rénovation de bâtiment d'habitation intérieur et extérieur. Président : David HASSOUNI, 6 rue du bas du ru 94500 Champigny-sur-Marne. Radiation au RCS d'Évry, inscription au RCS de Sens

AL890820984

D.C.I.

SASU au capital de 1.000 €
16, rue Paul Bert, 89000 AUXERRE
812622033 RCS AUXERRE

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 09/02/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 49, rue du Gâtinais, 45220 Douchy, à compter du 01/01/2018.

Radiation du RCS de Auxerre et immatriculation au RCS de Orléans

AL890821155

D.M.S. ELECTRONICS

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 11 Rue de Sancey
Zl des Vauguillettes III,
89100 Sens
411 416 944 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 12/02/2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée D.M.S. ELECTRONICS a décidé de transférer le siège social du 11 Rue de Sancey - Zl des Vauguillettes III, 89100 Sens au 29A Route de Sens – 89260 Thorigny sur Oreuse à compter du 12/02/2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis – Le Président

AL890821100

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de DIJON en date du 06-02-2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la **Sàrl PLAYER-ADDICT** 31 rue de l'Hôpital 89700 Tonnerre, RCS DIJON 523 935 096.

AL890821170

Jugement du Tribunal de Commerce de DIJON en date du 02-02-2016 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl PLAYER-ADDICT** 31 rue de l'Hôpital 89700 Tonnerre (achat, vente de jeux vidéos), RCS DIJON 523 935 096. Date de cessation des paiements le 15-12-2015. Les créances étaient à déposer entre les mains du liquidateur, la SELARL MP ASSOCIES représentée par Me Thibaud POINSARD 19 Avenue Albert Camus 21000 DIJON, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com dans les deux mois de la publication au Bodacc.

AL890821169

LE CHATEAU DE CHAUMONT

SARL au capital de 817 000 euros
Siège social: 19 rue Gustave Eiffel
91070 Bondoufle
405218595 RCS Évry.

Le 12/02/2018, les associés ont décidé de transférer le siège social au 5 rue de la montagne 89340 Chaumont-sur-Yonne.

Objet: hôtel restaurant traiteur

Gérance: David HASSOUNI, 5 rue de la montagne 89340 Chaumont-sur-Yonne.

Radiation au RCS d'Évry, inscription au RCS de Sens.

AL890821157

SCI DIMALEX

Société civile Immobilière
au capital de 1 524 euros
Siège social : 4 rue de Paris
89200 Avallon
422020206 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 rue de Paris 89200 Avallon au 12 rue des Vignes, 89440 Athie à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis

La Gérance

AL890821166

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 26/01/2018 concernant la société Global ressources Services. Il fallait lire dans l'objet social: «**conseil en management de projet**» au lieu de «délégation de personnel en régie»

AL890821163

Dans l'annonce N° 890721043 concernant la société civile immobilière DUFOUR parue le 16/02/2018 il convenait de lire :

Dénomination : **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DUFOUR** et non SCI DUFOUR

AL890821168

➜ MODIFICATION DE STATUTS

Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 Quétigny
www.scpmcm.com

AVIS

Ancienne dénomination : SOPARBIO
Nouvelle dénomination : SOMA GEST
Ancienne forme et ancien capital social :
SPFPL à Responsabilité Limitée
au capital de 7 700 €
Nouvelle forme et nouveau capital social :
SAS au capital de 1.500.000,00 €
Ancien siège social :
29-32 Place de l'Hôtel de Ville
89000 Auxerre
Nouveau siège social :
11 Bis Rue Margueritte
(5è étage porte Droite) 75017 Paris
RCS Auxerre 450 356 415

Par décisions de l'associé unique en date du 12 janvier 2018, il a été décidé de transformer la société SOPARBIO en société par actions simplifiée à compter du même jour, ainsi que le transfert du siège social, le changement de la dénomination sociale et de l'objet social, et d'augmenter le capital social par incorporation des réserves à hauteur de 1.492.300 euros, pour le porter à la somme de 1.500.000 euros.

Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Capital : 1.500.000 euros divisés en 150.000 actions de 10 euros de valeur nominale unitaire.

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination sociale : SOMA GEST.

Siège social : 11 Bis Rue Margueritte (5è étage porte Droite) – 75017 PARIS

Désignation de Monsieur Michel SAINT-ANTONIN demeurant 11 Bis Rue de Buttes – 89000 AUXERRE, en qualité de Président pour une durée indéterminée.

Objet social : - La prise de participation dans toute entreprise ou société et la gestion de ces participations, l'assistance aux sociétés de son groupe, le conseil aux particuliers et aux entreprises ;

- L'achat ou la souscription, la détention, la gestion et la cession ou l'apport d'actions ou autres valeurs mobilières dans toute société ou groupement,

- L'achat, la vente, la location de tout matériel en rapport direct ou non avec son objet social en ce compris tout véhicule terrestre, bateau, navire ou aéronef,

Agrément : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

AL890820862

SARL AMBULANCES NORD DE L'YONNE

Par décision du 04/09/2017, l'associé unique de la SARL AMBULANCES NORD DE L'YONNE, au capital de 200 000 €, ayant son siège social à Sens (89100), 9, avenue du 8 mai 1945, 483 984 696 RCS Sens, a décidé de supprimer de l'objet social le transports de petits colis.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL890821135

YONNE VOYAGES

au capital de 50 000 euros
Siège social : 4 rue de Paris
89200 Avallon
398517151 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter de ce jour de :

- remplacer la dénomination sociale « YONNE VOYAGES » par « SARL INDIGO »

- de modifier l'objet social comme suit : « Résidences de tourisme et d'accueil pour particuliers et professionnels, prestations de services hôteliers et de loisirs, location de vélos, chambres et tables d'hôtes, gîtes, achats et ventes de tous produits alimentaires, épicerie fine, produits du terroirs, objets de décorations, vaisselles, ventes de vins, hébergement insolite ».

- de transférer le siège social du 4 rue de Paris 89200 Avallon au 12 rue des Vignes 89440 Athie

- de la refonte complète des statuts

Pour avis

La Gérance

AL890821167

➜ VENTE

VENTE

Suivant acte sous seing privé en date du 31 janvier 2018 à Sens (89) enregistré à Auxerre le 6 février 2018, Dossier n° 2018 04004, Référence n° 2018 A 00343,

La société SOL ALGARVE, société par actions simplifiée, dont le siège est 2 avenue de la Gare, 89510 Etigny,

A vendu à Madame Brigitte, Sophie ANSEL, demeurant 6 Lieudit Les Fourneaux, 89500 Les Bordes, en cours d'immatriculation,

Le fonds de commerce restaurant, café, petite restauration, piano bar, activités d'événements expositions, concert, vente de produits, qu'elle exploite 6 Place de la Mairie, 89510 Veron, objet d'une inscription au RCS de Sens sous le numéro 793 765 389 00028 code APE 5610A, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant,

Moyennant le prix de 16 000 euros qui s'applique aux éléments incorporels pour un montant de 15 300 euros et aux éléments corporels pour un montant de 700 euros.

La prise de possession a été fixée au 31 janvier 2018.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu pour la validité, et pour la correspondance, au Cabinet de Maître BOICHÉ-CALLUS, Avocat à Sens (89100) 9 rue Edouard Charton.

Pour insertion.

AL890821154

Maître Julien MILLARD
Notaire associé Membre de la SCP
«Julien MILLARD
et Laure BERTHELIN »
titulaire d'un Office Notarial
à Saint Florentin (89600),
26, Rue Dilo

PURGE DROIT DE PREFERENCE DES PROPRIETAIRES DE TERRAINS BOISES

En application des articles L. 331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des parcelles en nature de taillis

safer Bourgogne Franche-Comté

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEON - terre

58 a 61 ca - Cotat de crille: ZP-31

MONTHOLON (CHAMPVALLON) - terre

77 a 10 ca - Le vau pagin: ZA-20-22-24-25-26

CHAMVRES – terre et bois

36 ha 75 a 27 ca - Le grosset: ZE-41 - Minoux: D-668-669 - Baune: D-348-349-466-467-515-528-529-539-543 ZC-159-161-162 - Briseviande: ZC-243-244 - Chaillot: D-3 - Chenevieres du moulin de p: B-627 -Grande piece: ZE-84[P2]-89[P2] - La cote neuve: ZC-314 - Le jandroy: C-63-64 ZC-76 - Le petit chartreux: WA-21-23-24-25-30 - Les cries: ZI-39 - Les pres de minoux: C-585 - Minoux: D-690 WA-98 ZC-91-92-97-98-116 117-138-140-141-143-144-145-151-152 - Monceteau: ZC-37 - Senaude: ZK-14-15-16 - Clos huard: ZC-189 - Le jandroy: ZC-70 - Terviveaux: ZK-28

PAROY-SUR-THOLON – terre et bois

65 a 60 ca - La planche marguerite: A-487 - Le bas des bergeries: ZC-15

PISY - pré

18 ha 32 a 41 ca - Bois cavaux: ZR-12-13 - Fontru: ZS-5 - Bois cavaux: ZR-2

VIGNES- pré

5 ha 50 a 23 ca - Les pres du ruet: ZC-2-27-28

VILLENEUVE-SUR-YONNE – bâtiment d'exploitation et terre (parcelles occupées en partie)

1 ha 85 a 80 ca - Les fosses: ZL-145-146-147-289

MARSANGY – terre – location par convention d'occupation provisoire et précaire de cinq ans

5 ha 10 a 00 ca - Le buchot: ZK-25-26 - Les plantes: ZE-32-136

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 12 mars 2018** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890821172

ci-dessous désignées, savoir :

Sur la commune d'HERY (89550)

D n° 437 «LA JUSTICE» pour 18a40ca taillis

D n° 1572 «LE MOREAU» pour 19a50ca taillis

D n° 1573 «LE MOREAU» pour 12a60ca taillis

D n° 1584 «LE MOREAU» pour 11a65ca taillis

E n° 139 «PRE GRENOUILLE» pour 6a40ca taillis

E n° 1050 «LE GOUGEOT » pur 5a00ca taillis

Mise à prix de l'ensemble des parcelles : 4000,00 € commission incluse

Provision sur frais d'acquisition à la charge l'acquéreur : 800 € et frais de publicité 341,64 €.

Prix payable comptant à l'acte authentique.

Biens libres de toute location.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe aux biens ci-dessus désignés disposent d'un délai de deux mois à compter de la présente publication pour faire connaître à Maître Julien MILLARD, Notaire à Saint Florentin (89600), 26, Rue Dilo, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues aux présentes.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption.

Rappel de l'article L.331-19 alinéa 3 : « Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien ».

Pour insertion.

Le Notaire

AL890821171

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

47 ROUTE A

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 47 Route d'Auxerre
89470 Monéteau
R.C.S. Auxerre D 478 376 569

Suivant décision ordinaire des associés du 18 septembre 2017, l'assemblée générale prend acte de la nomination de Mr GENIES Sébastien en qualité de co-gérant avec prise d'effet au 18 septembre 2017.

Pour avis. La gérance - RCS Auxerre.

AL890821147

LES HAUTES BERGERIES

société civile immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : Les Hautes Bergeries
Voisines(89260)
RCS : Sens 391268323

Changement de gérant

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 janvier 2018,

Monsieur Bernard HAEGEL, demeurant à RAMBOUILLET a été nommé gérant de la société

en remplacement de Madame Monique RAMEAU, et ce, à compter du 21 janvier 2018.

Pour avis,

AL890821173

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DAVIKEN

SCI au capital de 5 000 €
Siège social : Saint Clément (89100)
63, Avenue de la République
522 719 319 RCS Sens

Le 31/12/2017, l'AGE a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé Mme Céline JEZEQUEL demeurant à Pleuven (29170), Moulin du Pont, 5 Chemin de Kilourin, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

AL890820970

LE BOUCHE A OREILLE

Société en liquidation
SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 12 Faubourg Saint Laurent
89500 Villeneuve-Sur-Yonne
497 796 243 RCS Sens

Clôture de Liquidation

Le 31/01/2018, l'Associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/01/2018.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS.

Pour avis

Le liqudateur

AL890821119

TECL'HASS, T-CLASS

SARL au capital de 25.000 €
Siège
10 rue Henri Dunant
89100 Sens
821 749 678 RCS Sens

En date du 02/10/2017, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. HASSAN BOUHADDOU , 6 RUE DES PRUNELLIERS 89100 SAINT-MARTIN-DU-TERTRE, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Mention au RCS de SENS

AL890821136

SARL CLIM ET GEOTHERMIE CONFORT

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 3 rue des Closeaux
89100 Nailly
483 287 660 RCS Sens

Avis de dissolution et de nomination d'un liquidateur L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : Monsieur Jean-Baptiste LECAILLON demeurant 32 rue Jean Bourguignon - 92500 Rueil-Malmaison. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 3 rue des Closeaux - 89100 Nailly. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL890821141

EARL DIZIEN EARL

en liquidation au capital de 261.000 euros
Siège social : la Maison Tardif
89220 Champcevrais
750 386 963 Rcs Auxerre
Liquidateur : M. Étienne Dizien
la Maison Tardif – 89220 Champcevrais

Avis de clôture de liquidation Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL890821142

POLVECHE DIAG CONSULTANT

EURL au capital de 10000 €
Siège social : 2 Bis, La Tour Coulon,
89000 Auxerre
531 124 105 RCS d' Auxerre

En date du 28/12/2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mr Denis POLVECHE, pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d' Auxerre.

Radiation au RCS d' Auxerre

AL890821143

EARL HOURLIER

Earl en liquidation
au capital de 205.200 euros
Siège social : le Lac Beauvais
89660 Châtel Censoir
510 800 469 Rcs Auxerre

Liquidateur : M. Christian Hourlier – le Lac Beauvais – 89660 Châtel Censoir Avis de clôture de liquidation Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL890821148

ETA YONNE D'OR

SNC au capital de 6.760 euros
Siège social : 33 rue du Faubourg –
89440 Joux la Ville
752 070 771 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2017, la collectivité des associés de la Snc « Eta Yonne d'Or « a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2017, et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur, M. Emmanuel Noirot, demeurant à Pothières (Côte d'Or), Ferme de Bellevue, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation, doivent être adressés et notifiés à l'adresse du siège social, 33 rue du Faubourg, 89440 Joux la Ville. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur

AL890821149

EARL FORTIN

Earl au capital de 395.000 euros
26 rue des Chênes
Grange le Bocage
89260 Perceneige
452 000 369 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2018, l'associé unique de l'Earl Fortin a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 janvier 2018, et sa mise en liquidation amiable. Jean-Claude Fortin demeurant à Perceneige (Yonne), Grange le Bocage, 26 rue des Chênes, a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social : 26 rue des Chênes - Grange le Bocage - 89260 Perceneige. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL890821152

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 14/01/18, il a été constitué la SCI dénommée SCI DE MALESHERBES.

Siège social: 1 rue de Malesherbes 89710 Senan.

Capital: 2 euros.

Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers.

Gérance: Mme Julie Bertin, 1 rue de Malesherbes 89710 Senan.

Cessions soumises à agrément.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Sens.

AL890820963

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes: **Dénomination sociale** : PRESTA CVC89

Capital : 1500 euros

Siège social : 2, cours de Verdun 89330 Saint-Julien-du-Sault

Objet : la maîtrise d'oeuvre, la conception, le pilotage de chantiers, l'ordonnancement, l'économie (étude et métré), le dessin et le conseil dans la réalisation des installations techniques du bâtiment.

Durée : 99 ans.

Président: M. Laubin Lionel demeurant 2, cours de Verdun 89330 Saint-Julien-du-Sault La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

RCS : Sens.

AL890821076

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 12/02/2018 il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: LA BONNE ROUTE

Capital: 250 euros

Siège: 6 Route de Luchy bas d'Auvergne 89110 Poilly-sur-Tholon

Objet: Mise à disposition de véhicules de tourisme avec chauffeur.

Durée: 99 ans

Président: M. BOURGEOIS Sébastien 4 Route d'Augy le Petit Vaux 89290 Champs-sur-Yonne Tout actionnaire peut participer aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des associés disposant du droit de vote.

RCS: Sens

AL890821123

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 29/01/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : ILA PAYSAGE

Siège social : 22 Avenue de L'Europe , 89100 Sens

Forme : SARL Capital : 4000 €

Objet social : Travaux de Bucheronnage.

Gérance : Monsieur Ali KALAYCIK , 114 boulevard George Clèmenceau , 89100 Sens

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890821130

SASU MAXANGECYL OPTIQUE

Le 19/02/2018 à Villeneuve sur Yonne, il a été créé la société suivante :

Nom : MAXANGECYL OPTIQUE

Forme : SASU

Siège social : 6 Rue du Commerce à Villeneuve sur Yonne (89500)

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger, la vente et le commerce :

- d'optique, de lunetterie de détail, de systèmes optiques correcteurs, de matériels et de produits ophtalmologiques,

- de matériels photographiques, d'astronomie, de météorologie, de basse vision, d'amplificateurs auditifs, de piles et produits associés,

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans

Capital social : 5 000 € divisé en 500 actions

Président : Mme ZACCARIA Angélique, demeurant 1 A rue du Chemin Vert à Villebougis (89450).

Conditions d'admission aux A.G. : Rien de spécifique.

Clauses d'agréments : Néant

Dépôt légal RCS Sens

La Présidente

AL890821132

MC PLOMBERIE CHAUFFAGE

EURL au capital social de 4 000 €
7 Lieu dit la Herse
89500 Bussy-le-Repos
RCS Sens en cours d'immatriculation

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/02/2018, il a été constitué une SARL Unipersonnelle :

Dénomination sociale : MC PLOMBERIE CHAUFFAGE

Forme : SARL

Siège social : 7 lieu dit la Herse à Bussy-le-Repos (89500)

Capital social : 4 000 €

Objet social :

La société a pour objet :

- La réalisation de travaux d'installations, de dépannages et de tous travaux concernant le chauffage, la plomberie, le sanitaire, le ramonage, l'électricité et les énergies renouvelables ;

- La vente, l'installation, l'entretien et le dépannage d'adoucisseurs d'eau ;

- La vente, l'installation, l'entretien et le dépannage de poêles, chaudières à gaz, à fioul, à bois et à granulés ;

- La participation de la Société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique, ou Sociétés françaises ou étrangères créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social.

- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée : 99 ans

Gérant : MAKAROFF Cédric 7 lieu dit la Herse à Bussy-le-Repos (89500)

Immatriculation au RCS Sens

Pour avis

Le gérant

AL890821133

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Villeneuve-La-Guyard en date du 06/02/2018, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: HANGAR 18,

Siège social: 23 rue Gustave Eiffel, Villeneuve-La-Guyard (89340)

Objet: l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital: 500 euros

Gérance: Monsieur Arnaud MISSAGGIA, demeurant 624 rue du Port, Villeblevin (89340),

Agrément des cessions: Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.

Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés de SENS. Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

AL890821151

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST Valérien du 06/02/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : WE GO TRANSPORT

Siège social : 64 Rue de la République, 89150 ST Valérien

Objet social : Activité de commissionnaire de transport

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS **Capital social :** 12 500 euros

Gérance : M. Christophe FONTES, demeurant 64 Rue de la République 89150 St Valérien, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis - La Gérance.

AL890821153

HARAS DE CHICHY

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er février 2018, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : HARAS DE CHICHY.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L.324-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime, et par les décrets pris pour leur application.

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural. Capital social : 32.000 euros.

Siège social : Hauterive (Yonne), Chichy, 8 rue Saint-Martin.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Apport de biens meubles pour un montant de 31 795 euros. Apport en numéraire pour un montant de 205 euros.

Gérant : Madame Sureya RAMOS LOZANO, demeurant à Hauterive (Yonne), Chichy, 8 rue Saint-Martin.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, la fondatrice.

AL890821158

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/02/2018, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DAHER TRANSPORT

Objet social : Exploitation de véhicule de transport avec chauffeur (VTC), location de véhicules

Siège social : 4 rue du Tau, 89100 Sens.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. DAHER HUSSEIN, demeurant 4 RUE DU TAU, 89100 Sens

Admission aux assemblées et droits de votes : 1 action représente 1 voix

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables

Immatriculation au RCS de Sens

AL890821159

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/01/2018, il a été constitué une SASU dénommée : VEMEDIS

Siège social : 6 route d' Egleny, 89240 Beauvoir

Capital : 10.000€ Objet : Commercialisation interentreprises de matériaux de construction

Président : M. ALBAN VELLEAUD, 6 Route d' égleny, 89240 Beauvoir.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d' Auxerre

AL890821161

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/02/2018, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI LA PAVETTERIE

Objet social : toutes opérations immobilières

Siège social : 2, chemin des vignes de la côte, 89510 Véron.

Capital : 1000,00 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Charlet Pierre Denis, demeurant 2, chemin des vignes de la côte, 89510 Véron

Clause d'agrément : cession entre époux par acte notarié ou acte sous seing privé ayant acquis date certaine.

Immatriculation au RCS de Sens

AL890821162







Consommation

Le boom des aliments fermentés

Le pôle de compétitivité Valorial et le Pôle Agronomique Ouest ont organisé le 21 décembre une journée sur les aliments fermentés (*). Des aliments que l'on redécouvre pour leurs atouts en termes de conservation, naturalité, santé et goût.

Quel est le point commun entre le pain, le fromage, le vin, la bière, la choucroute, le nuoc-mâm, le kéfir et les roll-mops ? Tous sont des aliments fermentés. Utilisée de façon ancestrale et empirique pour conserver les aliments ou les rendre comestibles, la fermentation est une suite de réactions biochimiques se produisant sur une matière première sous l'effet de micro-organismes vivants (bactéries, levures, moisissures) que l'on appelle les ferments. A partir d'une source nutritive et selon les conditions du milieu, les ferments se développent et entraînent des réactions qui modifient les caractéristiques de l'aliment. La fermentation est utilisée partout dans le monde sur de nombreuses matières premières, notamment le lait (fromages, yaourts, laits fermentés…) et les céréales (pain, bière, alcools…) mais aussi la viande (saucisson sec…), le poisson (anchois, saumon…), les légumes (chou, cornichon, oignon, tomate…), les fruits (raisin…). *«40 % des aliments consommés dans le monde sont à l'origine des aliments fermentés»*, indique Riwanon Lemee, des laboratoires Standa. *«Et ces aliments sont souvent des mets identitaires. On fermente le lait en camembert ou en comté en France, le poisson et les crevettes en nuoc-mâm au Vietnam, les olives dans le monde méditerranéen…»* La fermentation améliore la conservation des produits. Elle enrichit les aliments en nutriments (vitamines), améliore la digestibilité du lactose, des légumineuses, des céréales, augmente la biodisponibilité en minéraux. Les aliments fermentés et les probiotiques (ferments présentant des effets bénéfiques documentés pour la santé) sont aussi mis en avant pour leur rôle positif dans les défenses immunitaires, les troubles digestifs, les maladies inflammatoires de l'intestin ou pour lutter contre des pathogènes. *«Les aliments fermentés sont de bons vecteurs de probiotiques»* assure Nathalie Letaconnoux, de CBB Capbiotek. La fermentation améliore aussi la qualité organoleptique des aliments, par la production d'arômes (arôme noisette du beurre), de couleurs (pigmentation des fromages), le changement de texture (les trous dans l'emmental). Issus du milieu naturel (herbe, lait, végétaux, terre, eau, animaux), les ferments sont naturellement présents sur les matières premières et se sont répandus dans les caves, sur le matériel de transformation… L'ère hygiéniste ayant réduit les contaminations et la diversité microbiologique et entraîné de ce fait des pertes de caractéristiques technologiques et de typicité, les transformateurs, principalement laitiers dans un premier temps, ont ensuite été amenés à réensemencer la matière première par des ferments maîtrisés. *«Un millionième de gramme de ferment par gramme de matière première suffit à la fermentation»* précise Riwanon Lemee.

Des produits très tendance

Si les aliments fermentés ne sont donc pas une nouveauté, les consommateurs semblent aujourd'hui les redécouvrir. Tout le monde en parle et il est devenu très tendance de faire sa bière, son kéfir, ses yaourts, ses légumes lacto-fermentés. Les industriels, sentant la tendance, s'y intéressent également. De grosses sociétés comme Général Mills ou Coca Cola investissent dans des start up développant des aliments fermentés. Et les lancements de produits fermentés sont en forte augmentation. La demande augmente partout dans le monde, en Asie, en Amérique du Nord mais aussi en Europe, notamment en Europe de l'Est. En France, le sujet est aujourd'hui très tendance, même si les consommateurs connaissent mal les aliments fermentés. La demande est importante notamment chez les *«millenials»* à la recherche de produits sains, naturels, locaux mais aussi de nouvelles expériences sensorielles. Elle s'inscrit dans la mouvance des produits bio, du flexitarisme, du snacking sain, des super aliments et de la recherche d'aliments peu transformés et/ou selon des méthodes traditionnelles. Les lancements d'aliments fermentés se multiplient donc dans le monde, notamment dans les domaines des produits laitiers et des fruits et légumes. Outre la forte croissance des yaourts, dans des pays où ils étaient peu consommés traditionnellement (Asie) et ailleurs, avec une mise en avant des ferments, on constate ainsi un développement des laits fermentés, avec divers ferments donnant différents produits comme le kéfir, de nouveaux produits de type yaourt… L'offre de légumes fermentés augmente aussi fortement (betterave, chou, carotte, pickles de légumes, kimchi, plat coréen associant piments et légumes lacto-fermentés…). Dans le domaine de la boulangerie, les pains et biscuits au levain se multiplient et de nouveaux produits apparaissent (kwass ou *«bière de pain»*…). On voit apparaître aussi des algues fermentées. Et dans le domaine de la nutrition infantile, l'offre et la demande de laits infantiles fermentés et de céréales fermentées se développent pour favoriser le confort digestif du jeune enfant et l'installation de l'immunité.

VÉRONIQUE BARGAIN



Véronique Bargain

Les laits fermentés sont fabriqués à partir de tous les laits d'animaux domestiques (vache, brebis, chèvre, jument, yack, chamelle…)

(*) Valorial publiera début 2018 une étude détaillée sur les aliments fermentés. Site : www.pole-valorial.fr

Une réglementation stricte en Europe

Si l'offre de ferments de la part des producteurs de ferments se développe, leur utilisation en Europe est très réglementée. Les ferments ajoutés au moment de la fabrication sont considérés comme des ingrédients alimentaires. Hormis pour le vin, les fromages, le beurre et la crème, ils doivent être mentionnés dans la liste des ingrédients, généralement avec les termes de *«ferments »*, *«cultures»* ou avec leur nom spécifique (bactéries lactiques) ou leur nom latin (bifidobacterium). Comme tous les ingrédients, ils doivent respecter la réglementation européenne dont le premier principe est un niveau élevé de sécurité. Ils doivent être sûrs et fabriqués dans le respect des règles de traçabilité, qualité microbiologique et hygiène. Si une entreprise souhaite communiquer sur les bénéfices santé spécifiques d'un ferment, elle doit d'abord obtenir une autorisation. Des règles particulières existent également dans certains domaines. Ainsi pour les yaourts, un décret précise qu'en France, seuls deux ferments peuvent être ajoutés : Streptococcus thermophilus et Lactobacillus bulgaricus. Une liste non exhaustive initiée au niveau international par la profession laitière répertorie les ferments utilisés dans le secteur laitier et aujourd'hui dans d'autres domaines. Par ailleurs, si le ferment n'était pas utilisé de façon significative dans l'Union européenne avant le 15 mai 1997, alors il répond à la définition des *«nouveaux aliments»* ou *«novel food»* donnée depuis 1997 par le règlement européen 258/97 et nécessite une demande d'autorisation.

Coin cuisine

Profiteroles de crêpes au chocolat (8 pers.)

Préparation : 10 minutes
Cuisson : 5 minutes.

8 crêpes,
¼ de l de glace à la vanille,
1 gousse de vanille,
2 cuillerées à soupe d'amandes effilées,
Sucre glace,
Sauce au chocolat,
250 g de chocolat riche en cacao,
30 g de sucre en poudre,
1 cuillerée à soupe de sucre glace,
30 g de beurre,
15 cl de crème fleurette,
10 cl de lait.

Préparer la sauce au chocolat : dans une casserole, faire chauffer le lait, la crème fleurette et le sucre en poudre.

À ébullition, verser cette préparation sur le chocolat cassé en morceaux. Lisser au fouet à main, puis ajouter le beurre et le sucre glace. Réserver au chaud au bain-marie.


CandiPresse/Cedus

Fendre la gousse de vanille dans le sens de la longueur, racler toutes les petites graines noires et les réserver dans un film au congélateur pour une autre préparation.

Couper la gousse de vanille en huit fines lanières.
Étaler les crêpes sur le plan de travail.

Diviser la glace en huit portions égales et en poser une au centre de chaque crêpe.

Rabattre les bords de chaque crêpe en aumônière et la nouer avec une lanière de vanille.

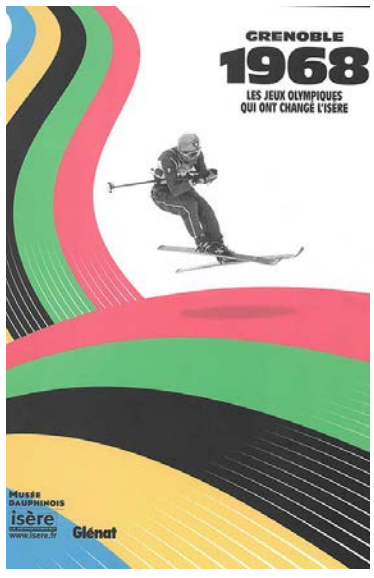
Disposer chaque aumônière sur une assiette et la napper de sauce au chocolat chaude.
Parsemer d'amandes effilées, saupoudrer de sucre glace et servir aussitôt.

Coin lecture

Jeux Olympiques

«Grenoble 1968. Les jeux olympiques qui ont changé l'Isère» par collectif aux éditions Glénat Livres (www.glenatlivres.com).

C'était il y a tout juste 50 ans. Les 10e Jeux olympiques d'hiver étaient organisés à Grenoble dans l'Isère. Une bonne douzaine d'auteurs ont été sollicités par les éditions Glénat pour livrer cet ouvrage anniversaire (très abondamment illustré de photos en noir et blanc), juste avant l'ouverture des jeux 2018 à Pyeongchang (Corée du Sud). Différentes époques, différents continents, la magie des Jeux… Le livre aborde cet évènement historique en trois chapitres : toute l'histoire de la candidature de la ville iséroise et des effets sur ses infrastructures et la politique culturelle d'abord ; ensuite, place à la quinzaine olympique (et les 3 médailles d'or de Jean Claude Killy) et enfin, entre histoire et mémoires, les Alpes françaises et l'olympisme (avec une interrogation sur ce que la mémoire a retenu de ces jeux.



THIERRY MICHEL

Prix : 35 euros



DEUX-SEVRES (79)

Paroles de jeune

ETUDIANT

Théo Joyeux est un passionné d'agriculture, d'élevage plus particulièrement. Depuis plus d'un an, il poste sur les réseaux sociaux. Ses vidéos, en direct de la ferme, visent à expliquer, à qui veut bien s'abonner, la vie sur une exploitation.





Il partage l'agriculture à « posts » perdus

« *Théo futur éleveur* » est le pseudo de Théo Joyeux. Le jeune niortais, passionné d'agriculture, aime partager sur les réseaux sociaux le quotidien de l'exploitation. En toute simplicité, il parle de son métier sur sa chaîne YouTube. Sur Twitter, il informe, interpelle, jour après jour, les 904 abonnés. Sur Facebook, il poste ou relaie, vidéos et images, pour le plaisir des 578 membres de sa communauté.

Actuellement en première année de BTS Acse au lycée agricole de Venours, le jeune apprenti a commencé l'aventure des réseaux sociaux *« il y a un an et trois mois »*. Le jeune homme a le sens du détail. Il est curieux et aime partager ce qui le rend heureux. *« Mes parents ne sont pas du milieu agricole. Ma mère travaille dans une assurance, mon père est moniteur d'auto-école. Ils ne connaissaient rien de l'univers dans lequel, depuis la seconde, je prenais du plaisir. Mes premières vidéos étaient une manière de leur montrer, leur expliquer, à eux et plus largement à ma famille, le quotidien sur une ferme »*.

Théo Agri Partage

À l'instar des nombreux youtubeurs, Théo a décidé de montrer pour expliquer. Le lycéen commence par la présentation d'images sur la chaîne qu'il baptise Théo passion élevage. Rapidement, il ponctue le rythme des images de commentaires. Sa GoPro accrochée au bout d'une perche, il se met en scène à la manière d'un reporter. Sous un nouveau nom, Théo Agri Partage, il présente, explique les tâches de l'exploitation, vulgarise les techniques, justifie les actes des agriculteurs, et particulièrement des éleveurs… le métier qu'il aimerait pratiquer demain. *« J'appréciais de regarder les vidéos sur internet. Je me suis dit qu'il en serait peut-être de même pour d'autres personnes »*. Un pari ou simplement une envie aujourd'hui assouvie sur l'ensemble des supports sous le nom de Théo futur éleveur.



Théo est un jeune passionné d'agriculture. Sur YouTube, Twitter, Facebook, Théo futur éleveur aussi appelé ThéoJ, présente en images, explique via des commentaires, le quotidien d'un éleveur en Deux-Sèvres. DR

Expliquer, offrir à un maximum de gens des clefs pour comprendre avant de juger est ce qui motive l'étudiant apprenti. *« On manque de beurre actuellement en France. Dans les rayons des supermarchés les distributeurs apposent des affichettes pour expliquer qu'ils n'y sont pour rien. En même temps, la race normande, grosse productrice de matière grasse est en train de disparaître des campagnes parce que les taux sont insuffisamment valorisés par le prix du litre de lait. C'est incompréhensible »*.

> « *J'appréciais de regarder les vidéos sur internet. Je me suis dit qu'il en serait peut-être de même pour d'autres personnes* ».

Théo futur éleveur

Du haut de ses 18 ans, un bac Cgea en poche, ThéoJ, porté par la passion, cherche et trouve le temps de transmettre pour interpeller. Épandage et enfouissement, la race normande, la reprise de la végétation, le labour d'hiver, comptent parmi les sujets qui, en ligne, enregistrent parfois jusqu'à 7 000 vues. *« Les gens regardent, mais réagissent également. C'est très intéressant »*, juge celui qui aimerait trouver dans sa passion son métier pour demain. *« J'espère pouvoir m'installer un jour. Mais je sais qu'il n'est pas facile pour un hors cadre familial de reprendre un élevage laitier. Il faut trouver une ferme, avoir des capitaux. De plus, la conjoncture est difficile »*, expose Théo comme il le ferait devant sa caméra avant de poster sur les réseaux sociaux. *« La transformation et la vente directe sont des pistes à creuser, l'autonomie alimentaire également, ou encore l'agriculture biologique à l'image de ce qu'entrevoit Jacques* (Ndlr : Breillat, son maître d'apprentissage installé à Niort) *»*. D'ici là, Théo a encore de nombreuses images à tourner et de sujets à twitter. Le prochain : la présentation de la race Limousine.

Christelle Picaud